

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI (1901)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

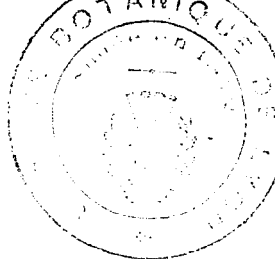


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1901



GENERA MONTROUZIERANA

PLANTARUM NOVAE CALEDONIAE

AUCTORE

G. BEAUVISAGE

VANIERIA MONTR., Mém. Acad. Lyon, X, 1860, 176.

Diagnose de Montrouzier

« *Vanieria* (MIRI). *Dilleniaceae* (DC.). *Dilleniaceae* (DC.).

« Flores hermaphroditi. Stamina innumera. Carpellum 1. Stylus elongatus, filiformis. Stigma simplex. Semina innumera. An *Trachytella* Loureiro?

« Je dédie ce genre, établi pour une espèce unique, au P. J. Vanière, l'élégant auteur du *Prædium rusticum*.

« *Vanieria tomentosa* (MIRI). Frutex erectus 12-15 pedalis; ramulis teretibus, apice pubescentibus nec non petiolis, pedunculis, bracteis et sepalis. Folia alterna, spathulata, satis longe petiolata, basi attenuata, apice obtusa et quandoque submarginata, marginibus subtus revoluta, crassa, subcarinosa, nervo principali dorso acuto, nervis secundariis immersis, venis inconspicuis, superius lævia, inferius glauca, 3 pollic. petiolo incluso longa, 10 lin. lata. Pedunculi terminales, sæpius solitarii, raro gemini, spicati-paniculati, folio vix longiores. Flores subsessiles, bibracteati, 6-7 lin. lati, lutei. Calicis sepala 5, subæqualia, ovato-elongata, patula. Petala 4, sepalis vix longiora. Stam. filamenta gracilia, abrupte dilatata. Antheræ elongatæ, rima longitudinali donatæ. Carpellum exsertum, ovatum, tomentosum. Stylus fere longitudinis sepalorum. Semina ovata, utrinque acuminata, grano *Lini* similia, arillo ochraceo instructa et persistentibus staminum filamentis circumdata.

« Cet arbuste ne fleurit qu'en octobre et novembre. Il croît auprès des ruisseaux. Le plus grand nombre de ses fleurs avortent. »

Plusieurs échantillons étiquetés de cette espèce se trouvent dans les deux herbiers de Lyon et de Montpellier; ils répondent

bien à la description et portent des fleurs épanouies ou en boutons, mais pas de fruits. L'auteur, du reste, ne parle pas des fruits, quoiqu'il mentionne les graines dans une phrase un peu obscure à la fin.

L'étiquette trouvée dans l'herbier de Montpellier porte la mention suivante, biffée ensuite par Montrouzier : « *An Hibbertia* (DC.) ? » Il a donc reconnu que sa plante ressemblait à un *Hibbertia*, et ce n'est qu'après analyse qu'il s'est cru autorisé à en faire un genre nouveau. N'eût-il pas mieux fait de s'en tenir à son premier mouvement ?

*
* *

Que pensent de ce genre nouveau les auteurs qui s'en sont occupés ?

Bentham et Hooker, dans un appendice à leur premier volume (*Gen. Plant.*, I, 954) le rapportent en ces termes au genre *Trisema* Hook. f. : « *Vanieria* MONTR.videtur ex « caractere dato eadem ac *Trisema coriaceum* Hook. f.; spe- « ciem alteram descripserunt Brongn. et Gris, in *Ann. Sc. nat.*, « sér. 5, ii, 150. »

H. Baillon (*Hist. des Pl.*, I, 101) dit : « les *Trisema* « Hook. f., que le P. Montrouzier a nommés *Vanieria*, doivent « également rentrer dans le genre *Hibbertia*. »

Ici trois questions se posent :

- 1° *Vanieria* est-il bien synonyme de *Trisema* ?
- 2° *Trisema* doit-il rentrer dans le genre *Hibbertia* ?
- 3° *Vanieria tomentosa* MONTR. est-il bien identique à *Trisema coriaceum* Hook. f. ?

Mes recherches dans les collections du Muséum de Paris et mes observations personnelles me mettent en mesure de répondre affirmativement aux deux premières et négativement à la troisième.

*
* *

Le genre *Trisema* a été fondé en 1857 par J.-D. Hooker (*Kew Journ. Bot.*, IX, 47, t. 1) sur une espèce unique, ne différant des *Hibbertia* que par ses fleurs groupées en épis unilatéraux, réduites à 3 pétales au lieu de 5, et à 1 seul carpelle multiovulé au lieu de plusieurs.

Vanieria MONTROUZIER présente les mêmes caractères, si ce n'est que ses fleurs ont, d'après la description, 4 pétales au lieu de 3. Ce caractère, fût-il constant, ne pourrait suffire à fonder une différence générique, ni même spécifique. Le genre *Vanieria* est donc identique au genre *Trisema*, et comme ce dernier nom est antérieur, le premier doit disparaître.

*
* *

Y a-t-il lieu, du moins, de conserver le genre *Trisema*? — Non. En effet, sans sortir des collections de Montrouzier, j'y ai vu un échantillon de l'herbier de Montpellier présentant avec *Vanieria tomentosa* MONTR. une assez grande ressemblance pour que j'aie pu le considérer d'abord comme une simple variété à feuilles étroites de cette espèce; or je l'ai reconnu plus tard comme identique à un échantillon de Vieillard (n° 65) étiqueté *Hibbertia salicifolia* TURCZ. dans l'herbier du Muséum de Paris; il a des fleurs en épis unilatéraux, 5 pétales et 2 carpelles.

Or l'analyse d'une dizaine de fleurs de *Vanieria tomentosa* m'a permis d'y voir deux fois 5 pétales au lieu de 4, qui paraît être le chiffre habituel, et une fois 2 carpelles. D'ailleurs la plante de Montrouzier offre encore dans ses allures d'ensemble une étroite affinité avec d'autres espèces d'*Hibbertia*, et on peut en dire autant du *Trisema coriaceum* Hook. f. Il ne subsiste donc aucun caractère constant qui permette de distinguer *Trisema* d'*Hibbertia*; la transition entre les deux est insensible et l'opinion de Baillon sur ce point est tout à fait justifiée.

D'ailleurs, quand même la plante de Montrouzier eût pu être légitimement considéré comme le type d'un genre nouveau, il est bon de dire que le nom de *Vanieria* n'eût pu lui être conservé. Ce nom (corrigé en *Vaniera* dans le *Nomenclator botanicus* de Steudel) avait été en effet déjà employé, en 1790, par LOUREIRO, *Fl. Cochinch.*, 564, pour un nouveau genre d'Urticacées assez mal défini.

*
* *

Bentham et Hooker supposent, d'après la description, que *Vanieria tomentosa* MONTR. pourrait être identique à *Trisema coriaceum* Hook. f. L'examen des échantillons du Muséum de

Paris ne confirme pas cette hypothèse, malgré le peu de différences que fait ressortir la comparaison des deux descriptions.

La principale de ces différences porte sur le nombre et la situation des ovules. L'espèce de Hooker fils a 6-8 ovules bisériés; Montrouzier dit « *semina innumera* »; or j'ai compté les ovules de *Vanieria tomentosa* MONTR. dans plusieurs fleurs, et j'en ai toujours trouvé 18 ou 20, nullement bisériés.

Ceci pourrait conduire à assimiler la plante de Montrouzier au *Trisema coriaceum*, var. β *Pancheri* BRONGNIART et GRIS (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XI, 1864, p. 192), et ici encore la courte diagnose de cette variété ne s'y opposerait pas. Mais quand on rapproche les échantillons types de Brongniart et Gris de ceux de Montrouzier, l'impression est tout autre, et la différence des deux formes saute aux yeux; elle ressort de nombreux caractères qui n'ont pas été notés dans les descriptions des auteurs, descriptions trop courtes, comme il arrive souvent.

J'ai songé un moment à rapprocher l'espèce de Montrouzier de celle que Brongniart et Gris ont nommée *Trisema Vieillardii* (*loc. cit.*, p. 191), d'après deux spécimens recueillis à Kanala par Vieillard (n^{os} 60 et 61) et qui diffèrent d'ailleurs notablement l'un de l'autre; mais *Vanieria tomentosa* ne paraît en réalité identique ni à l'un ni à l'autre de ces échantillons types, ni à certains autres rapportés, à tort ou à raison, à cette espèce dans l'herbier du Muséum, ni à d'autres espèces inédites du même groupe, étiquetées *Trisema (Macranthera) emarginatum*, *Tr. (Macranthera) patulum*, et *Tr. (Micranthera) lanceolatum*. (EDOUARD BUREAU, mss. in herb. Mus. Paris.)

Cette espèce me paraît nettement différente de toutes celles qui, dans l'herbier du Muséum, ou dans d'autres collections, sont nommées ou à nommer, et sur lesquelles je n'ose pas me prononcer d'une façon positive, n'ayant pas actuellement les facilités nécessaires pour entreprendre une révision générale du groupe.

Cette réserve m'est inspirée, en particulier, par certaines contradictions que je crois utile de signaler en passant et qui résultent de la comparaison de quelques échantillons du Muséum avec les descriptions de Turczaninoff (*Bull. Soc. Natur. Moscou*, 2^e série, XXXVI, 1863, 1^{re} partie, p. 549).

Celui-ci a vu un échantillon du n^o 60 de Vieillard, auquel il n'a pas donné de nom, et chez lequel il signale de petites feuilles

sessiles et l'inflorescence réduite à l'état de grappe, au lieu d'être en panicule comme dans les autres. Au Muséum de Paris, j'ai vu des échantillons du même n° 60 de Vieillard, étiquetés *Trisema Vieillardii* BRONGN. et GRIS, pourvus de petites feuilles brièvement mais nettement pétiolées, et d'inflorescences franchement paniculées.

Hibbertia salicifolia est décrit par Turczaninoff, d'après le n° 63 de Vieillard, comme ayant des feuilles *glabres* en dessous, tandis que l'auteur signale, sans lui donner de nom, le n° 62 de Vieillard comme ayant des feuilles *soyeuses* en dessous.

J'ai fait les mêmes constatations sur ce point au Muséum de Paris, et pourtant là, des étiquettes surchargées d'écritures diverses confondent en une seule espèce les n°s 62, 63, 64, 65 et 66 de Vieillard sous les deux noms de *Hibbertia lucens* BRONGN. et GRIS, qui paraît se rapporter réellement au premier (n° 62) et de *H. salicifolia* TURCZ. (n° 63).

Dans quelle mesure chacune des espèces du groupe est-elle susceptible de varier suivant les conditions de milieu, c'est ce que je n'ai pu apprécier sûrement jusqu'ici.

*
* *

Quoi qu'il en soit, l'espèce de Montrouzier ne pouvant être assimilée à aucune des autres, doit conserver son autonomie ; mais elle ne peut conserver son double nom, générique et spécifique. En effet nous avons vu que *Vanieria*, identique à *Trisema*, doit rentrer dans le genre *Hibbertia* ; or il existe déjà, en Australie, un *Hibbertia tomentosa* R. BROWN. Il faut donc donner à l'espèce qui nous occupe un autre nom spécifique, et je propose de lui donner celui de **H. Vanieriei**, en souvenir du nom générique écarté et des intentions dédicatoires de son auteur.

Sans vouloir m'attarder à préciser les différences, auxquelles j'ai fait allusion plus haut, avec les *Trisema coriaceum*, *Pancheri* et *Vieillardii*, je crois utile de publier une description très détaillée des échantillons types de *Vanieria tomentosa*, complétant la description trop sommaire de Montrouzier.

HIBBERTIA VANIEREI

(*Vanieria tomentosa* MONTROUZIER)

Frutex erectus, ramosus; ramis glabris, griseis, ramulis teretibus, apice praesertim griseo-puberulis. *Folia* alterna, 8-9^{cm} longa, petiolo 10-20^{mm} incluso, *petioli* gracilis, puberuli, canaliculati marginibus (in sicco) involutis; *limbus* obovatus oblongus, basi sensim in petiolum attenuata, margine integro revoluta, apice obtuso v. emarginato et quandoque mucronato, crassus, subcarnosus, superne rudis, brunneus, rugosus (in sicco), inferne rufo-glaucus, pilis minimis crispatis (sub lente) aspero-tomentoso-puberulus, penninervius, nervo principali supra canaliculato, subtus valde prominente puberulo, nervis secundariis subimmersis (in sicco superne vix conspicuis, inferne prominulis), ad margines arcuatim anastomosantibus.

Pedunculi terminales, saepius solitarii, raro gemini, spicato-paniculati, folio longiores, puberuli. *Flores* unilaterales, alternatim biseriati, 1-2-bracteolati, bracteis bracteolisque puberulis. *Sepala* 5, quinconcialia, subaequalia, ovato-oblonga, patula, intus concava, glabra, extus subargentato-tomentosa. *Petala* 4-5, sepalis vix longiora, imbricata, orbiculata, basi attenuata, lutea. *Stamina* innumera; *filamenta* gracilia, exteriora breviora, interiora gradatim longiora, petalis breviora, in alabastro irregulariter geniculato-corrugata, apice vix v. minime dilatata; *antherae* basifixae, elongatae, incurvatae, introrsae, 4 locellis inaequalibus, 2 marginalibus majoribus apicibus clavatis connatis interiores breviores superantibus. *Carpellum* unicum (raro carpella 2); *ovarium* pilis longiusculis densis erectis sericeis obtectum, ellipsoideo-depressum, dorso supero posteriori canaliculatum; *stylus* e ventrali extremitate erectus, tenuis, subulatus, apice leviter incurvus, fere longitudinis sepalorum; *ovula* ∞ (18-20, v. plura?), placentae basilari irregulariter inserta, minime seriata. *Fructus*. pericarpio soluto placentam seminiferam, persistentibus staminum filamentis circumdatam, relinvente. *Semina* ovata, utrinque acuminata, grano Lini similia, arillo ochraceo instructa.

Hab. juxta rivulos. Floret a septembre ad novembrem in insula Art (Montrouzier, herb. lugdun. n° 11 herb. monspel: n° 41).

QUINSONIA MONTR., *loc. cit.*, 178.

Diagnose de Montrouzier :

« *Quinsonia* (MHI). *Pittosporae* (BR.).

« Calix 5-sépalus. Petala a basi distincta, erecta. Stam. hypogyna. Capsula bivalvis, 4-locularis. Semina pulpa resinosa obducta.

« Genus a *Pittosporis veris*, petalis basi liberis in tubum minime conniventibus nec revolutis, a *Senaciis* seminibus distinctum, caeterum *Senaciis* valde affine.

« Je dédie ce genre à M. Quinson, président de la Société impériale d'Agriculture de Lyon.

« *Quinsonia coccinea* (MHI). Frutex 4-5-pedalis. Folia lanceolata, in petiolum attenuata, margine undulata, apice subacuminata, alterna vel subverticillata, 3-4 poll. longa, 1-1 1/2 lata. Flores terminales umbellato-corymbosi, rubri. Pedicelli 6-7-lineares. Sepala ovata, obtusa. Petala elongata, apice integra, 3-4-lineares. Capsulae *Cerasi* magnitudine, apiculatae. « — Flores in novembri et mart. in sylvis. »

Montrouzier a fondé ce genre uniquement sur le caractère de la corolle, dont les pétales libres ne sont nullement connivents en tube à la base, ni révolutés au sommet ; ce seul caractère le distinguerait des vrais *Pittosporum*. Le genre *Quinsonia* différerait, par les graines, du genre *Senacia* de Commerson, dont il serait d'ailleurs très voisin.

Or comme actuellement le genre *Pittosporum* comprend des espèces à pétales non connivents et non révolutés, comme il englobe également le g. *Senacia* COMMERS., Bentham et Hooker ont pu dire avec raison (*Gen. pl.*, I, 973) : « *Quinsonia* MONTR....., ex caractere dato, a *Pittosporo* nequaquam differt. »

Le g. *Quinsonia* ne doit donc pas être maintenu. Quant à l'espèce, si elle ne se confond pas avec une autre antérieurement nommée, elle devra désormais porter le nom de ***Pittosporum coccineum***, ce nom spécifique ne faisant pas double emploi dans le genre. La description publiée par Montrouzier étant assez courte, je crois utile de la compléter, d'après mes observations personnelles sur les échantillons fleuris, mais non fructifiés, appartenant aux deux herbiers de Lyon et de Montpellier, et sur un échantillon de Balansa (n° 3157), portant de jeunes fruits,

ainsi étiqueté : « Arbrisseau de 2 à 3 mètres de hauteur. — Ile Art, au nord de la Nouvelle-Calédonie ; 20 juin 1871. »

PITTOSPORUM COCCINEUM

(*Quinsonia coccinea* MONTROUZIER)

Frutex 1-3-metralis. — Folia alterna, vel ad apices ramulorum subverticillata, obovato-lanceolata, in petiolum attenuata et decurrentia, integra, margine undulata, apice subacuminata, 80-115-150^{mm} longa (petiolo incluso), 35-45-50^{mm} lata, glabra, nervis utrinque (in sicco) prominulis, costa media ad basin supra sulcata, nervulis conspicue reticulatis. — Umbella terminalis, corymbiformis, stipitata; pedunculo primario 10-20^{mm} longo, bracteis parvis scariosis cochleariformibus, inferioribus densis persistentibus, superioribus laxis deciduis instructo; 10-12 pedunculis secundariis 10-12^{mm} longis, bracteolas minimas capilliformes, plerasque ad apicem sub umbellulis confertas, gerentibus; pedicellis 5-6^{mm} longis, plerumque 4 in quaque umbellula decussatis. — Calyx parvus, cupuliformis, sub anthesin patulus; sepala 5, imbricata, concavo-orbiculata, 2^{mm} longa, ima basi connata, apice subacuminata, margine (sub lente) ciliata. — Petala 5, alterna, libera, imbricata, erecta, oblongo-elliptica, 7-8^{mm} longa, 3^{mm} lata, obtusa, extus (sub lente) puberula. — Stamina 5, hypogyna, petalis alterna et dimidio breviora, interdum cum petali adjacentis margine ima basi connata; filamentis plano-subulatis; antheris brevioribus, sagittatis, obtusis, basifixis, longitudinaliter introrsum 2-rimosis, loculis basi divergentibus. — Ovarium superum, sessile, ellipsoideum, lateraliter compressum (in sicco), staminum longitudinem aequans, hirsutum, 1-loculare, placentis parietalibus 2 prominentibus, nec conniventibus; ovula ∞ in singulis placentis 2-seriata, ab utroque placentae latere divergentia, funiculata, horizontalia, anatropa. — Stylus brevis, apice truncatus. — Capsula (secundum Montrouzierum bivalvis, certo autem non 4-locularis, ut ab eo descripta) immatura ellipsoidea a latere compressa, bisulcata, apice subumbilicata, stylo brevi persistente instructa, pericarpio crasso lignoso, placentis 2 parietalibus, ima basi continuis, singulis semina 12-16 gerentibus.

Hab. in sylvis insulae Art. Flores in octobri, novembri et martio (Montrouzier, herb. lugdun. n° 5 | herb. monspel. n° 16 |) ; fructus immaturi in junio (Balansa, n° 3157 !).

Species proxima *P. undulato* VENT., a quo differt foliis latioribus, pedunculis brevioribus, floribus minoribus, petalis coccineis.

P. capitatum BR. et GRIS et *P. Vieillardii* BR. et GRIS, ab hac differunt floribus congestis et foliis multo majoribus, in priore latioribus (20 cm × 7 cm), in altero elongatis (23 cm × 5 cm).

HUONIA MONTR., *loc. cit.*, 185.

Montrouzier a cru devoir créer ce nom générique nouveau pour l'*Acronychia laevis* FORSTER, qui classé tout d'abord mal à propos dans les Lythariées de Jussieu, appartient, selon lui, à la famille des Aurantiacées de Correa. L'observation est juste, à très peu de chose près ; mais la conclusion est fautive.

Il est vrai que l'*Acronychia laevis* présente de grandes affinités avec la plupart des Aurantiacées, tout en s'en distinguant par son fruit capsulaire et ses feuilles opposées (comme Montrouzier l'a bien noté) et par ses graines albuminées (ce qu'il n'a pas remarqué). Mais ce n'est pas une raison pour modifier son nom générique, comme si cette espèce était détachée de son genre primitif maintenu dans les Lythariées, alors qu'au contraire c'est elle qui a servi de type à Forster pour la création du genre.

Or le genre *Acronychia* tout entier, comprenant une quinzaine d'espèces, est aujourd'hui transporté dans les Rutacées-Toddaliées, tout à côté des Aurantiées ; c'est tout ce qu'on pouvait faire. Quand on se voit dans la nécessité de faire passer un genre d'une famille dans une autre, on n'a pas le droit, pour ce motif, de lui imposer un nom nouveau.

Chose singulière, Montrouzier a renouvelé cette même faute, dans les notes manuscrites qui accompagnent son herbier, à propos du même nom générique nouveau, dont il fait une nouvelle application, oubliant qu'il l'a déjà employé. Estimant, non sans raison, que le *Ximenia elliptica* de Forster avait été à tort classé fort loin des Thalamiflores de De Candolle, il l'y

ramène avec la famille des Olacinées, en lui enlevant son nom de *Ximenia* pour le remplacer par celui de *Huonia*, dédié, dans les mêmes conditions que la première fois, au capitaine Huon de Kermadec. Bizarre fatalité s'attachant à ce nom ! Nous ne pouvons pas plus l'admettre dans les Olacinées que dans les Toddaliées.

Heureusement pour la mémoire du brave marin, que Montrouzier voulait honorer, il lui reste dans la nomenclature botanique le nom de *Kermadecia*, donné par Brongniart et Gris à un genre de Protéacées !

OXANTHERA MONTR., *loc. cit.*, 186.

Diagnose de Montrouzier

« *Oxanthera* (МИН). *Aurantiaceae* (CORR.)

« Flores proportione partium quinaria, aestivatione imbricata. Stam. « 16-20, libera; antheris erectis, bilocularibus, incurvis, apice mucronatis. « Bacca 5-6-locularis, loculis polyspermis. Stylus elongatus, crassus, cylindricus. Stigma obtusum. Folia apice petioli articulati, nudi, 1-foliolata. « Frutex inermiss.

« *Oxanthera fragrans* (МИН). Frutex 6-7-pedalis, elegans; ramis teretibus, « griseis. Folia obovata, apice acuminata, subcrenulata, crassa, punctatis- « sima, 2-2 1/2 poll. longa, petiolo incluso, 6-7 lin. lata. Pedunculi axillares « 1-flori, folio breviores. Flores albi, magnitudine *Citri Aurantii*, illique « simillimi, punctatissimi, odorem penetrantem spirantes. Bacca elongata. « An *Limonia lucida* ? (Forst.).

« Ce bel arbrisseau fleurit en novembre. Il se trouve dans les bois. Les « naturels l'appellent *Dongan na diet*, Oranger des bois. »

On pourrait se demander pourquoi Montrouzier n'a pas justifié son nouveau genre, en indiquant les motifs qui l'ont empêché de ranger cette plante parmi les *Citrus* ou les *Limonia*, tels qu'on les comprenait alors; il est probable qu'il l'excluait du genre *Citrus* à cause de ses étamines libres, et du genre *Limonia* à cause de ses feuilles unifoliolées, de son androcée pléiostémoné et de sa baie à loges polyspermes. Il avait raison dans ce dernier cas; mais en ce qui concerne le genre *Citrus*, la polyadelphie inégale habituelle de l'androcée n'y est plus

considérée comme un caractère absolument constant; rien ne s'oppose donc au classement dans ce genre de l'espèce qui nous occupe.

C'est ce que n'ont pas hésité à faire Bentham et Hooker (*Gen. plant.* I, 992) : « *Oxanthera* MONTRouz.,.... Frutex... « nobis ignota, ex caractere dato *Citri* species, *C. australasicae* F. MUELL. valde affinis videtur. »

J'examinerai tout à l'heure ce qu'il faut penser d'une assimilation possible avec *Citrus australasica*. Mais auparavant, je dois indiquer le résultat de mes observations personnelles et de mes recherches dans les collections du Muséum de Paris.

*
* *

L'*Oxanthera fragrans* MONTR. n'existe pas dans l'herbier de Montpellier et n'est représenté dans l'herbier de Lyon que par un petit rameau de 10 centimètres, portant une douzaine de feuilles dont la moitié sont en mauvais état, et un seul bouton, que j'ai respecté. Les feuilles ne correspondent pas exactement à la description de l'auteur. Les plus grandes ont un pétiole de 7^{mm} et un limbe long de 38^{mm}, large de 18^{mm}, obovale, cunéiforme, crénelé dans son tiers apical et à sommet arrondi, *nullement acuminé*; leur longueur totale (45^{mm}) est donc notablement inférieure au chiffre de 2 pouces (54^{mm}) indiqué comme minimum par Montrouzier; en outre il y a en a de beaucoup plus petites, longues seulement de 20 ou 30^{mm}, à contour plus oblong, à bords non crénelés; toutes sont très remarquablement ponctuées de nombreuses glandes brunes, saillantes à la face inférieure, et formant au contraire des fossettes à la face supérieure. Le bouton, paraissant prêt à éclore, a bien à peu près la dimension de celui de *Citrus Aurantium*, plutôt un peu plus petit (10^{mm}).

Dans les collections néo-calédoniennes du Muséum de Paris, j'ai cru pouvoir reconnaître comme paraissant identiques à cette plante de Montrouzier, quelques échantillons, rapportés à tort ou à raison, à un type inédit appelé par Vieillard *Atalantia Aurantium*, d'après une étiquette écrite de la main de M^{me} Lenormand (in herb. Vieillard, n° 2378). J'en ai analysé quelques fleurs assez mal conservées, et j'y ai trouvé de 14 à 16 étamines à anthères mucronées et à filets irrégulièrement

connés, sauf dans un très jeune bouton, où les filets, encore courts, étaient libres. De même dans les gynécées, j'ai noté quelques différences qui pourraient être dues à un développement plus ou moins avancé : ovaire ovoïde ou conique, style articulé ou non, stigmate ellipsoïde cannelé ou non, loges ovariennes ordinairement pluriovulées, semblant parfois bio-vulées.

*
* *

J'ai cherché vainement au Muséum un échantillon de *Limonia lucida* FORSTER (*Flor. Ins. austr. Prodr.* n° 191) espèce vue dans l'île Mallicolo et notée par son auteur comme étant une plante inermes à feuilles simples et à pédoncules axillaires. Cette diagnose sommaire pourrait assez bien correspondre à la plante de Montrouzier, comme ce dernier le supposait. Mais Seemann (*Flora vitiensis*, p. 31-32), qui a vu le spécimen original de Forster, a constaté qu'il avait des feuilles plurifoliolées, quoique étant en assez mauvais état pour excuser l'erreur commise par Forster dans sa description; il conclut, comme l'avait déjà suggéré Oliver, que *Limonia lucida* FORSTER est identique à *Murraya exotica* L. L'hypothèse, très justifiée d'ailleurs, de Montrouzier doit donc être écartée.

Chemin faisant, j'ai constaté qu'*Oxanthera fragrans* ne correspond pas davantage à *Limonia mallicolensis* (herb. FORSTER n° 97) dont j'ai vu un échantillon original et qui, comme le précédent, est bien identique à *Murraya exotica* L.

D'autre part, dans l'herbier général du Muséum, j'ai remarqué, comme ressemblant un peu, au premier abord, à *Oxanthera fragrans*, un échantillon étiqueté « *Citrus australis* HORTUL.— « *Limonia australis* A. CUNNINGH. — N^o Hollande, Morton « Bay. M. Leichhard, 1845 », accompagné d'une étiquette d'origine portant « Wood 18. the native lemon, a small tree « with lemonlike fruits. . . . mountain and creek brushes »; et d'une courte analyse de Baillon, qui y a reconnu, en particulier « Stamina plura, filamentis liberis. » Mais c'est un végétal épineux, et, vues de près, ses feuilles diffèrent de celles d'*Oxanthera* par la disposition de leurs nervures.

*
* *

Ce *Citrus australis* PLANCHON nous ramène au *Citrus australica* F. MUELLER, duquel Bentham et Hooker croient pouvoir

rapprocher *Oxanthera fragrans*. Ces deux espèces d'Orangers australiens sont décrites par Bentham dans sa *Flora australiensis*, I, 371, et n'y sont caractérisées qu'avec doute, d'après des échantillons incomplets : l'auteur admet provisoirement que *C. australis* est un arbre épineux de 30 pieds et plus, à fruit globuleux, et à 10 étamines environ, tandis que *C. australasica* est un arbrisseau épineux à fruit oblong et à 20-25 étamines, avec des feuilles oblongues, plus étroites que celles du précédent.

Aucune des deux descriptions ne correspond à notre *Oxanthera*. Celle de *C. australis* est très peu détaillée; elle est fondée sur des rameaux feuillés portant fruit, recueillis par A. Cunningham, et sur des fruits détachés recueillis par Leichhardt; il serait sans doute intéressant de rapprocher le rameau feuillé et fleuri récolté par ce dernier et conservé au Muséum de Paris, des échantillons de Cunningham; mais cela ne nous avancerait pas pour le cas qui nous occupe.

La description de *C. australasica* donnée par Bentham est plus détaillée. Quant aux dimensions des feuilles, elle est en complète contradiction avec la diagnose primitive de F. Mueller (*Fragm. phytogr. Austr.* I, 26); elle leur attribue en effet 1, 1 $\frac{1}{2}$, rarement 2 pouces de long (soit environ 25-51^{mm}), au lieu de 8-14 lignes (17-30^{mm}) de long sur 2-6 lignes (4-13^{mm}) de large; ces derniers chiffres correspondent à un contour qui rappellerait les proportions des feuilles de Buis, et expliqueraient assez bien la note de F. Mueller « *C. buxifoliae proxima* », tandis que les chiffres de Bentham indiquent une taille bien plus grande. Si l'on rapproche de cette contradiction, celle que j'ai signalée plus haut entre mes observations et les indications de Montrouzier, on voit aisément l'impossibilité d'une conclusion ferme, en présence de tant d'incertitudes. On peut se demander si les feuilles de la même espèce peuvent varier à ce point; c'est possible, mais il faudrait, pour l'affirmer, avoir à sa disposition des échantillons plus nombreux et plus abondamment feuillés.

*
* *

Quoi qu'il en soit, jusqu'à plus ample informé, je dois compléter la comparaison entre la plante de Montrouzier et les descriptions de *Citrus australasica*. Cette comparaison fait

bien ressortir quelques points de ressemblance : de part et d'autre, nous voyons une vingtaine d'étamines, un ovaire à 5-6 loges pluriovulées, un stigmate obtus, des feuilles imparfaitement crénelées, à pétiole non ailé, des fleurs solitaires et des fruits oblongs. Mais *C. australasica* a des rameaux épineux, des pétales de 3-4 lignes (6-8 $\frac{1}{2}$ mm), des pétioles et des pédicelles très courts atteignant à peine une ligne (un peu plus de 2 mm), et des styles également très courts, tandis que la plante de Montrouzier a des rameaux inermes, des pétales de 10 mm, des pétioles de 7 mm, et des styles allongés ; quant à l'inflorescence, je la vois formée par un petit pédoncule de 15 mm portant trois cicatrices de bractées ou petites feuilles et terminé par un pédicelle floral de 3 mm.

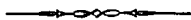
Dans ces conditions, il m'est impossible d'assimiler *Oxanthera fragrans* MONTR. à *Citrus australasica* F. MUELL., et, jusqu'à preuve du contraire, je le conserve comme espèce distincte. Nous avons vu plus haut que celle-ci ne méritait pas d'être prise pour type d'un genre nouveau et qu'elle doit rentrer dans le genre *Citrus*. Mais elle ne peut y prendre place avec le nom spécifique que lui a donné Montrouzier, car il existe déjà un *Citrus fragrans* SALISB. ; je propose donc, pour rappeler le nom générique de Montrouzier, de l'appeler **CITRUS OXANTHERA**. Je n'en donne pas de description détaillée, car n'en possédant qu'un petit échantillon certain, je ne pourrais en faire qu'un portrait individuel et non une description spécifique.

Je rappelle simplement les indications qui s'y rapportent.

CITRUS OXANTHERA

(*Oxanthera fragrans* MONTROUZIER. — *Atalantia Aurantium* VIEILLARD, ex domina Lenormand, mss. in herb. Vieillard n° 2378 ; ex Pancher, mss. in herb. Hennecart.)

Hab. in sylvis insulae Art ; floret in novembri (Montrouzier, herb. lugdun. n° 191). — Gomouen (Vieillard, n° 2378 !). — Cap Tonnerre, Gatope (Deplanche, n° 288 !).



VEILLARDIA MONTR., *loc. cit.*, 196.

Diagnose de Montrouzier.

« *Vieillardia* (MIRB). *Leguminosae* (JUSS) *Sophoreae* (SPRENG).

« Calix ebracteatus, turbinato-campanulatus, 5-dentatus, lobis obtusis, « subaequalibus. Petala 5, subpapilionacea, omnia distincta, alis carinaque « subaequalibus, vexillo majore, ovato, rotundato, reflexo, apice bilobo. « Stam. 10, libera, aequalia, exserta. Ovarium longe stipitatum. Stylus « alatus, stam. longior. Stigma simplex. Legumen oblongum, subdepressum, « utrinque acuminatum, 1-locul. Semina 1-3, ovata, ex una parte compressa, « pulpa laxa immersa. Arbor. Folia abrupte pinnata, 5-7-jugia. Pedicelli « fasciculati e ramis orti.

« Je dédie cette magnifique légumineuse au docteur Vieillard, botaniste « infatigable, qui a déjà exploré l'île de Tahiti, et en ce moment explore la « Nouvelle-Calédonie, dont il fera sans doute connaître la flore si riche.

« *Vieillardia grandiflora* (MIRB). Calix luteus. Corolla purpurea. Flores « longe pedicellati, 1 $\frac{1}{2}$ -2-pollicares, pedicello excluso, 14-16 conjuncti in « eodem pedunculo, alterni. Folia 1 $\frac{1}{2}$ -2-pedalia, foliolis ovato-elongatis « 4-5 pollic. longis, 1 $\frac{1}{2}$ latis. Arbor. Legumen 5-6 pollic. longum. Flores « in 8-bri.

« Les naturels appellent cet arbre *Dign.* »

Cette espèce est représentée dans les deux herbiers de Lyon et de Montpellier par des spécimens dépourvus d'étiquette, d'une part des grappes corymbiformes de grandes fleurs, d'autre part des feuilles. En analysant une fleur, j'y ai constaté les caractères d'une Sophorée, et en me reportant au mémoire de Montrouzier, je n'ai pas hésité à reconnaître dans mes échantillons (herb. lugdun. n° 59! herb. Monspel. n° 99!) les fleurs de son *Vieillardia grandiflora*.

Plus tard, au Muséum de Paris, j'ai trouvé quelques échantillons plus complets de cette plante, qui m'ont permis de déterminer les feuilles, que je n'avais pas songé à rechercher parmi les anonymes de l'herbier Montrouzier (herb. lugdun. n° 298!). L'un de ces échantillons (Balansa, n° 3339) était déterminé par Baillon comme appartenant au *Castanospermum australe* A. CUNNING. = *Vieillardia* MONTROUZIER.

Bentham et Hooker (*Gen. plant.* I, 556), supposent d'après la description, que le *Vieillardia* de Montrouzier est bien un *Castanospermum*, mais distinct de l'espèce type de Cunningham;

cette dernière hypothèse est sans doute fondée sur ce que Montrouzier attribue à son *Vieillardia* des feuilles paripennées (*abrupte pinnata*) et une corolle purpurine, tandis que *C. australe* a des feuilles imparipennées et des fleurs jaunes.

Je ne crois pas que ces détails doivent nous arrêter. En effet, les feuilles de *C. australe* ne sont en réalité ni paripennées ni imparipennées : elles sont inégalement pennées (Bentham, *Fl. Austr.*, II, 275,) ou mieux alternifoliolées avec foliole terminale ; cette foliole terminale n'est pas forcément une impaire, puisque les folioles latérales sont en nombre indéterminé, alternes et non disposées par paires.

D'autre part, *C. australe* est bien indiqué par Bentham comme ayant des fleurs jaunes, tandis que *Vieillardia grandiflora* a une corolle pourprée. Mais, malgré les apparences, cela n'est pas contradictoire : car l'étiquette de l'échantillon cité plus haut (Balansa n° 3339) porte la mention suivante : « Arbre de 10 à 12 mètres de hauteur. — Fleurs jaunes, puis roses. — Poebo ; juin 1871. » Voilà une affirmation positive qui concilie tout !

Je n'ai donc qu'à confirmer purement et simplement l'identification établie par Baillon : *Vieillardia grandiflora* MONTROUZ. n'est autre chose que *Castanospermum australe*, A. CUNNINGHAM, in *Hook. Bot. Misc.* I, 241, t. 51, 52 (1830).

Il est regrettable que ce nom générique de *Vieillardia* n'ait pas pu prendre légitimement place dans la nomenclature botanique, pour rendre un hommage mérité au vaillant botaniste, explorateur et collecteur qui a tant fait pour la connaissance de la flore néo-calédonienne. On verra plus loin que ce même nom a été attribué à tort par Brongniart et Gris à un genre de Nyctaginacées, déjà distingué par Montrouzier, sous le nom de *Timeroya*.

MAC-LEAYIA MONTR., *loc. cit.*, 198.

Diagnose de Montrouzier

Mac-Leayia (Muhl). *Leguminosae* (Juss). *Cassieae* (DC.).

« Sepala 5, vix basi coalita, æqualia. Petala 5, rarissime 6, æqualia. Stam.
« 10, rarissime 12, æqualia, omnia fertilia ; antheris elongatis, crassis.
« Stylus exsertus, falcatus. Ovarium stipitatum. Legumen. . . . Frutex.

« Folia abrupte pinnata, 2-3-jugia.

« Je dédie ce genre, qui ne diffère des vraies cassies que par l'égalité des parties florales et surtout des étamines, à M. W. Mac-Leay, entomologiste « très distingué et très savant dans toutes les autres branches d'histoire « naturelle.

« *Mac-Leayia multiflora* (MIHL). Frutex 3-4-pedalis. Folia alterna, « bistipulata stipulis acutis; foliolis ovatis, subsessilibus, nunc apice « acuminatis, 1-pollicaribus. Pedunculi axillares, racemosi, 2-4-bracteati, « folio breviores, supra decompositi, 6-10-flori. Flores lutei; sepalis ovatis; « petalis ovato-oblongis. Stam. apice dehiscentia. »

Cette description n'est pas absolument conforme aux échantillons étiquetés de la main de l'auteur et conservés dans les collections de Lyon et de Montpellier. Dans ceux-ci les folioles de moyenne taille ont bien souvent un pouce de long, mais il n'est pas rare que les plus grandes atteignent 2 pouces; elles ne sont pas *ovales*, mais assez constamment *obovales*; leur sommet arrondi est entier ou émarginé, *jamais acuminé*; elles sont toujours absolument *glabres*; enfin leur base est nettement asymétrique, convexe au bord proximal, concave au bord distal.

L'inflorescence est décrite par Montrouzier en termes un peu obscurs, sinon inexacts: on pourrait croire, d'après l'expression « pedunculi axillares racemosi », qu'il y a des pédoncules naissant à l'aisselle des feuilles et *ramifiés en grappe*; or l'examen des échantillons montre que l'auteur a voulu dire qu'ils sont *disposés en grappe*; mais s'il en était ainsi, on ne comprendrait pas qu'ils fussent en même temps axillaires, c'est-à-dire nés à l'aisselle de feuilles proprement dites. D'autre part on ne se représente pas exactement ce que signifie « supra decompositi. »

En réalité, à l'aisselle de chacune des feuilles supérieures d'un rameau, feuilles normales à 4-6 folioles (et non bractées), naît un pédoncule long et grêle, portant à son sommet une *ombelle simple*, que j'ai vue formée le plus souvent de 6 fleurs (quelquefois seulement de 4), portées par de longs et fins pédicelles nés à l'aisselle d'autant de *bractées elliptiques ou obovales, glabres*, formant involucre; le pédoncule a 5-6^{cm} de long, les pédicelles 1¹/₂-2^{cm}. D'après Montrouzier, le nombre des fleurs de chaque ombelle pourrait s'élever à 10. Si l'on voulait appeler cet ensemble une grappe, il faudrait dire que c'est une *grappe feuillée d'ombelles simples*.

Enfin les pétales ne sont pas ovales-oblongs, mais plutôt elliptiques ou obovales, assez larges relativement à leur longueur.

*
* *

Le caractère invoqué par Montrouzier pour faire de cette plante un type générique nouveau, est l'égalité des parties florales et surtout des étamines, qui l'écarterait du genre *Cassia*. Or on range dans ce genre un certain nombre d'espèces, qui présentent ce caractère, sur lequel est fondée la section *Psilorhegma*; c'est donc avec raison que Bentham et Hooker classent dans cette section du genre *Cassia*, le genre *Mac-Leayia* de Montrouzier.

*
* *

L'espèce qui nous occupe a-t-elle été décrite et nommée ailleurs? Je ne le crois pas. Elle se rapproche beaucoup d'une espèce nommée à tort par Pancher (mss. in herb. Mus. Paris) *C. (Psilorhegma) emarginata* (nom déjà employé 4 fois!), mais dont les nombreux échantillons ont tous des folioles elliptiques-oblongues ou obovales-oblongues, toujours plus étroites et plus allongées, pubescentes, subhispides, surtout en dessous; les ombelles sont pourvues de bractées linéaires également hispides; c'est d'ailleurs un arbre de 2-3-5 mètres de haut (Deplanche n° 554), et non un arbrisseau de 3-4 pieds seulement.

Le *Mac-Leayia* se rapproche davantage d'une plante recueillie à Gatope, par Deplanche (n° 342), et signalée par Pancher comme ayant une odeur de vanille (Mus. néo-caléd. n° 39); mais si les folioles de cette dernière ont à peu près la même forme, elles sont beaucoup plus petites et ne dépassent pas la taille des feuilles du Buis.

*
* *

L'espèce de Montrouzier paraît donc être autonome et devrait conserver, dans le genre *Cassia*, le nom spécifique de *multiflora*; mais, comme ce nom a déjà été employé plusieurs fois, il faut lui en trouver un autre, et c'est Montrouzier lui-même qui va nous le fournir.

En effet, je crois devoir englober dans la même espèce, un échantillon de l'herbier de Lyon, comprenant un petit rameau muni de 2 feuilles, l'une à 4, l'autre à 6 folioles, et en outre une seule fleur détachée, collée à côté de ce rameau sur une feuille de papier où Montrouzier a écrit : « *Mac-Leayia artensis* (МИИ) », puis la diagnose du genre, à peu près identique au texte publié, enfin la diagnose de l'espèce, ainsi conçue : « flores lutei, penduli; folioli obovati; frutex 2-3-pedalis. « Flores in martio. In montibus Art. » Au-dessous de cette écriture est collé un autre échantillon bien fleuri, identique à *M. multiflora*. Quant à l'échantillon du haut, il paraît en différer un peu par des folioles plus coriaces, plus rigides; mais cela n'est que bien peu de chose, et d'ailleurs la diagnose ne nous révèle aucune différence notée par l'auteur, sauf les folioles obovales du *M. artensis* qu'on pourrait opposer aux folioles ovales attribuées (à tort) par Montrouzier au *M. multiflora*. Dans ces conditions, je considère *M. artensis* comme un synonyme de *M. multiflora*, comme un de ces doubles emplois onomastiques qui ne sont pas rares dans les collections de Montrouzier.

Nous pouvons donc conserver à l'espèce le nom d'*artensis*, puisqu'il ne nous est plus permis de l'appeler *multiflora*. C'est donc sous ce nom que je vais en donner une description rectifiée et complétée.

CASSIA ARTENSIS

(*Mac-Leayia multiflora* MONTROUZIER; *Mac-Leayia artensis* MONTROUZIER, mss. in herb. lugdun. n° 50).

Frutex 3-4 pedalis. Folia alterna, abrupte pinnata, 2-3-jugia; stipulis linearibus, acutis; foliolis obovatis, subsessilibus, basi asymmetricis, apice rotundatis emarginatis v. obtusis, rarissime acuminatis (?), basilaribus in quoque folio minoribus, apicalibus majoribus 35-55^{mm} longis, 18-35^{mm} latis, glaberrimis, nervulis (in sicco) utrinque prominulis, pagina inferiore pallidiore. Umbellae axillares stipitatae, 4-6 (-10?) florum; pedunculi folio breviores 5-6^{cm} longi; pedicelli graciles 15-20^{mm} longi, totidem bracteis suffulti. Flores lutei, sepala

subaequalia ovata, obtusa; petala aequalia elliptica v. obovata; stamina aequalia, antheris elongatis, crassis, apice dehiscentibus; ovarium stipitatum, falcatum. Legumen.....

Hab. in montibus insulae Art. Floret in martio (Montrouzier, herb. lugdun. n° 51 | herb. monspel. n° 104 | eadem sub *M. artensi*, herb. lugdun. n° 50 !).

TOMOSTYLIS MONTR., *loc. cit.*, 201.

Diagnose de Montrouzier :

« *Tomostylis* (MIHI). *Lythraricae*? (JUSS.).

« Calix sepalis 4 vix medio basi concretis constans, ovario semi-adnatus, aestivatione stricte valvata. Petala 4, alterna, valde caduca. Stam. ut in « veris Lythraricis inserta 24, unica serie, trinis fasciculis disposita, calicinos « lobos longitudine subaequant, filamentis sterilibus brevioribusque ad- « mixta. Antherae biloculares, dorso insertae. Ovarium semi-liberum, 24 « sulcis radiatim notatum, multiloculare, multiovulatum, loculis incom- « pletis. Stylus filiformis. Stigma crassum, exsertum, capitatum, apice « divisum. Folia opposita, simplicia, stipulata; stipulis interpetiolaribus, « valde caducis.

« Ce genre (qui peut-être doit être supprimé, vu que la plante, à l'occasion « de laquelle je l'ai établi, commune en Nouvelle-Calédonie et fleurie « presque en tout temps, n'a probablement pas échappé à La Billardière) « n'appartient pas strictement aux Lythraricées, ne fût-ce qu'à cause des « stipules dont ses feuilles sont munies. Mais je crois que c'est de cette « famille qu'il se rapproche le plus. Le grand nombre de ses étamines le « sépare des Mémécylées, des Combrétacées et des Rhizophorées. Sa pré- « floraison valvaire l'éloigne des Vochysiées. Il serait assez voisin des « Granatées, mais le fruit en est bien différent (1).

« *Tomostylis multiflora* (MIHI). Arborescens, 15-20-pedalis. Ramuli sub- « 4-goni, glabri. Folia subobovata, breviter petiolata, integra, apice obtusa, « nunc subemarginata, 6-7 pollices longa, 3-4 poll. lata. Pedunculi axillares, « oppositi, 1-2-dichotomi, pedicellis articulatis, folio multo breviores. Calix « coriaceus; tubo turbinato, basi 4-gono; limbi lobis triangulari-obtusis. « Petala alba, subrosea. Flores 1 1/2-pollicares. — In montibus, juxta « rivulos. »

Les deux herbiers de Lyon et de Montpellier contiennent chacun un échantillon non étiqueté de cette plante; mais j'ai

(1) Montrouzier a donc vu le fruit! Il a oublié de le décrire.

pu, sans hésitation, la déterminer d'après la description. Les fleurs, peu nombreuses, sont passées et ont perdu leurs pétales; mais j'y ai reconnu la plupart des autres caractères indiqués par Montrouzier, dont je puis compléter, sur certains points, la description.

Les 4 sépales sont fortement cannelés chacun par 11-13 nervures longitudinales qui toutes, sauf la médiane, s'évanouissent à quelque distance du sommet.

Les 24 étamines unisériées ne sont pas visiblement disposées par groupes de trois; leurs filets, très longs et grêles sont élargis, triangulaires à la base, effilés au sommet; leurs anthères sont très petites, subglobuleuses.

Les staminodes subulés, velus, sont disposés en un verticille interne, en alternance régulière avec les étamines qu'ils égalent en nombre.

L'ovaire, aux trois-quarts libre, forme une saillie supérieure hémisphérique ou obcampanulée, marquée de sillons rayonnants, qui ne sont pas tous très distincts et se confondent parfois avec les rides résultant de la dessiccation, mais dont le nombre paraît inférieur à 24 et même à 20.

Dans la seule fleur que j'ai disséquée entièrement, j'ai trouvé cet ovaire uniloculaire, contenant en son milieu une forte columelle cylindrique, épaissie dans sa partie supérieure, où elle est en continuité avec le sommet de la cavité ovarienne, et porte de nombreux ovules pendants; j'en ai compté 34, dont 14 gros (fécondés?) et 20 avortés, beaucoup plus petits.

Le style, inséré dans une dépression ombiliquée du sommet de l'ovaire, est divisé à son extrémité supérieure en 17 franges stigmatiques filiformes, courtes, groupées en deux lobes qui en comptent l'un 8, l'autre 9; ce nombre correspond bien aux 34 ovules que j'ai trouvés dans l'ovaire de la même fleur, et sans doute au nombre des sillons extérieurs de cet ovaire : cette fleur aurait donc 17 carpelles biovulés.

Ce nombre doit assurément varier d'une fleur à l'autre; dans d'autres fleurs non disséquées, examinées à sec, il m'a semblé que le nombre des franges stigmatiques était un peu inférieur (14 ou 15) et que leur groupement en deux lobes n'était nullement constant; il semble qu'à l'état frais, ce stigmate doive être pelté, et ses franges être rayonnantes au lieu

d'être ascendantes et un peu emmêlées, comme on les voit sur le sec.

Les feuilles sont franchement obovales; vers leur base se montrent très nettes les cicatrices des stipules interpétiolaires tombées.

*
* *

Montrouzier soupçonnait, comme on l'a vu plus haut, que son genre *Tomostylis* devrait sans doute être supprimé, parce que la plante sur laquelle il l'a fondé est trop abondante à la Nouvelle-Calédonie pour avoir échappé à La Billardière. Pourquoi donc a-t-il créé ce genre nouveau?

A cela, je crois pouvoir répondre que Montrouzier n'a pas écrit ses notes avec l'intention de les publier telles quelles; il les a jetées sur le papier au fur et à mesure de ses observations pour en conserver le souvenir et a éprouvé le besoin, très naturel, de grouper celles-ci sous un nom provisoire qui en fût la synthèse, pour sa satisfaction personnelle et sans aucune préoccupation de publicité.

Ce besoin intellectuel d'une synthèse onomastique n'a rien qui doive surprendre; c'est un sentiment très humain que ce besoin de nommer tout ce qui nous entoure. Enfants ou adultes, pour peu que notre curiosité soit éveillée sur un objet, nous nous empressons d'en demander d'abord le nom, et trop souvent nous nous contentons de ce nom, nous figurant qu'il nous fait connaître l'objet.

Mais si personne n'est là qui puisse nous indiquer ce nom, combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'en forger un et de donner à la personne ou à la chose qui nous préoccupe un sobriquet plus ou moins provisoire, en dehors de toute question de science, de publicité et de propagande; nous fixons ainsi nos idées dans notre esprit et nous nous sentons en mesure de les exprimer à l'occasion par la parole et par l'écriture.

Pour ma part, j'éprouve souvent ce besoin en herborisation, et si je rencontre un cas tératologique, une forme aberrante ou simplement une plante qui ne m'est pas familière, je lui donne aussitôt un nom ou un qualificatif plus ou moins expressif, qui me servira jusqu'à la fin de la promenade, pour en causer avec ceux qui m'accompagnent.

Montrouzier n'a pas fait autre chose que de noter par écrit

ces noms provisoires (1). Puis un beau jour, quittant décidément la botanique pour la zoologie, il a envoyé toutes ses notes à Lyon et on les a publiées telles quelles.

La même chose se serait produite si on avait publié sans changement toutes les notes trouvées dans les herbiers de Pancher, qui y donne souvent aux plantes plusieurs noms spécifiques sur la même étiquette, ou plutôt qui se les propose à lui même, se demandant : « Faut-il que je l'appelle *aurantiaca* à cause de ses fleurs, ou *biloba* à cause de ses feuilles ? »

Certaines étiquettes ou notes publiées de Montrouzier contiennent de semblables monologues; ici il semble se dire en somme : « Voilà un arbre qui n'a pas pu passer inaperçu; il doit être décrit et nommé quelque part, mais je ne le trouve pas; en attendant, pour pouvoir en parler, je vais l'appeler *Tomostylis multiflora*, quitte à supprimer moi-même ce nom quand j'aurai découvert l'ancien. » En somme, il a *ondoyé* à tout hasard toutes les espèces qu'il rencontrait, quand il n'était pas absolument sûr qu'elles avaient été *baptisées* par d'autres, ce qui lui a permis de les décrire. S'il ne l'avait pas fait, beaucoup de renseignements précieux ne nous seraient pas parvenus (2).

*
* *

Or, la supposition que Montrouzier formulait ici, était parfaitement justifiée : le genre qu'il appelait *Tomostylis* avait été distingué, même bien avant La Billardière, puisque Forster, en 1776 (*Char. gen.* 87, t. 44), lui avait donné le nom de *Crossostylis*, fondé sur le même caractère du style, divisé à son sommet en nombreuses franges.

Mais Montrouzier rapportait, quoique avec doute, comme on a pu le lire plus haut, son nouveau genre aux Lythariées; il expose les motifs pour lesquels il n'a pas cru devoir le rapporter aux Mémécylées, aux Combrétacées, aux Rhizopho-

(1) Il s'explique d'ailleurs très nettement à ce sujet dans l'introduction de son premier mémoire zoologique, où il dit : « J'ai peut-être, sans le vouloir, donné des noms spécifiques à des espèces déjà décrites; je les retire d'avance, convaincu qu'il y a déjà assez de confusion dans la synonymie, sans y ajouter. »

(2) *Nomina si desunt, perit et cognitio rerum* (HORACE).

rées, aux Vochysiées et aux Granatées. Il n'a pas eu l'idée de le chercher, dans son *Prodomus* de De Candolle, à la fin des Myrtacées, parmi les genres douteux ; sans quoi il aurait sûrement reconnu les caractères de sa plante dans la diagnose qui en est donnée, d'après Forster.

Ce genre n'appartient d'ailleurs pas plus aux Myrtacées qu'aux Lythracées. Il est classé depuis longtemps déjà dans la famille des Rhizophoracées, d'où ne l'écarte pas le grand nombre des étamines, comme Montrouzier était autorisé à le croire. Ce caractère est assez fréquent dans la tribu des Légnotidées, et on sait maintenant, par les travaux de Brongniart et Gris, qu'il n'est même pas constant dans toutes les espèces du genre qui nous occupe.

* * *

Ici se place une question incidente, que je ne puis me dispenser d'aborder en passant. Pourquoi Bentham et Hooker ont-ils cru devoir modifier l'orthographe des deux noms de ce genre ?

Pourquoi ont-ils décrit le genre de Forster sous le nom de *Crossostyles* (*Gen. plant.*, I, 681) ? Pourquoi ajoutent-ils plus loin (*ibid.*, 1006) : « *Crossostyles*, adde synonymon *Tomostyles* MONTR. » ? Est-ce que Forster et Montrouzier avaient commis une faute en employant la désinence *is*, et y avait-il une raison sérieuse pour corriger celle-ci en *es* ? Je ne le pense pas : le mot grec *στύλις* signifie « petite colonne » et se transcrit très correctement *stylis* en latin, tandis que je ne vois aucun motif tiré de la langue grecque, ni des règles de transcription du grec en latin, qui puisse justifier la désinence *styles*. Celle-ci est assurément employée dans un certain nombre de noms génériques : je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle constitue une faute, mais c'est ou un lapsus ou une fantaisie, qu'on ne doit pas considérer comme un modèle à imiter, fondé sur l'application d'une règle.

C'est ce que Baillon avait bien compris : s'il a écrit une première fois *Tomostyles* (*Hist. des pl.* VI, 301, note 1) sur la foi de Bentham et Hooker, il s'est corrigé lui-même plus loin (*ibid.*, 442, note 2), en écrivant *Tomostylis*, comme l'avait fait Montrouzier ; et d'ailleurs il a partout écrit *Crossostylis* (*ibid.*, 290, 301, 442). Brongniart et Gris ont toujours maintenu cette orthographe.

Th. Durand (*Index generum*), reproduisant Bentham et Hooker, a admis partout la désinence *styles*, mais a laissé passer une faute d'impression à la page 708 : « Tomastyles », pour Tomostyles.

L'*Index Kewensis* est éclectique, au point qu'on n'y comprend plus rien : il dit, à la lettre C, que *Crossostylis* a pour synonyme *Tomostyles*, et, à la lettre T, que *Tomostylis* est un synonyme de *Crossostyles*. Il y en a pour tous les goûts.

En présence de ce gâchis orthographique, il y a lieu ici d'appliquer la loi de priorité, puisqu'on n'a même pas de prétexte à invoquer pour l'enfreindre. J'estime donc qu'il faut maintenir les noms primitifs corrects de Forster et de Montrouzier, et continuer à écrire, comme eux, *Crossostylis* et *Tomostylis*.

*
* *

La synonymie de ces deux noms génériques, reconnue d'après les textes par Bentham et Hooker, ne saurait être contestée; elle est absolument confirmée par l'examen des échantillons. Mais il reste à savoir à quelle espèce du genre *Crossostylis* correspond le *Tomostylis multiflora* de Montrouzier. Ce point n'est, à ma connaissance, discuté nulle part.

L'*Index Kewensis* seul, trompé sans doute par la similitude du nom spécifique, assimile sans discussion, la plante qui nous occupe au *Crossostylis multiflora* Ad. BRONGN. et A. GRIS (*Ann. sc. nat.*, 5° s., I, 361. — XIII, 397). C'est une grosse erreur !

C. multiflora se fait remarquer par des pédoncules plusieurs fois dichotomes, des fleurs relativement petites, un androcée de 8 étamines, un disque de 8 glandes, un gynécée de 8 carpelles unis en un ovaire à 8 festons, contenant 8 paires d'ovules et portant un style terminé par un stigmaté à 4 lobes bipartits. Pour se convaincre que cette plante est bien différente du *Tomostylis multiflora*, il suffit de rapprocher la description de Montrouzier de celles que Brongniart et Gris ont données de leur plante, et que l'*Index Kewensis* ne connaît pas, puisqu'il n'y renvoie pas et qu'il cite seulement ces auteurs d'après Pancher et Sebert (*Notice sur les Bois de la Nouvelle-Calédonie*, 260).

H. Baillon (*Adansonia*, III, 1862-1863, 29) jugeait même

l'espèce de Brongniart et Gris assez différente des *Crossostylis*, pour la ranger dans le genre *Haplopetalum* ASA GRAY. Plus tard, à la vérité, il s'est rallié à l'hypothèse conciliante de Brongniart et Gris (*Ann. sc. nat.*, XIII, 1870-1871, 398, note 1), et fait rentrer le genre *Haplopetalum* dans le genre *Crossostylis* (*Hist. des pl.*, VI, 1877, 301); mais cette réunion générique ne diminue en rien l'autonomie spécifique du *C. multiflora*, bien distinct des autres espèces de *Crossostylis* décrites antérieurement, aussi bien que de *Tomostylis multiflora*. D'ailleurs on ne peut concevoir aucun doute à cet égard après avoir observé les échantillons.

*
* *

Au contraire, *Tomostylis multiflora* MONTR. correspond assez exactement, sauf quelques petits détails, à la description de *Crossostylis grandiflora* AD. BRONGN. et A. GRIS (*Ann. sc. nat.*, 5^e s., XIII, 1870-71, 398). L'examen comparatif des échantillons confirme ce rapprochement.

Mais *Crossostylis grandiflora* est-il une espèce légitime? Je ne le pense pas. Brongniart et Gris avaient créé cette espèce sans la décrire en détail, dix ans auparavant (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, VIII, 1861, 376), dans un article reproduit textuellement plus tard (*Ann. sc. nat.*, 5^e s., I, 1864, 359) et qui renvoie à tort à une séance du 18 novembre 1863 de la Société botanique de France (1).

Dans cet article, ils distinguent leur nouveau *C. grandiflora* du *C. biflora*, espèce des Iles de la Société, qui a servi de type à Forster pour l'institution du genre. Cette espèce était insuffisamment connue par les descriptions incomplètes et un peu contradictoires de Forster et d'Asa Gray, et il ne semble pas que Brongniart et Gris en aient vu de spécimen original recueilli par l'un ou l'autre de ces botanistes.

D'après leurs deux mémoires de 1861 et de 1870-1871, *C. biflora* serait caractérisé par un ovaire uniloculaire à cloisons

(1) Il n'y a pas eu de séance à cette date : le 13 novembre 1863, et non le 18, a été tenue une séance, où Brongniart et Gris n'ont pas parlé des *Crossostylis*. Leur communication primitive a été faite, en réalité, le 28 juin 1861.

incomplètes assez saillantes, tandis que leur *C. grandiflora* n'aurait sur la paroi interne de l'ovaire que des nervures peu proéminentes ; *C. biflora* aurait un androcée de 21 à 24 étamines, autant de staminodes, et un gynécée de 12 à 16 carpelles, tandis que *C. grandiflora* aurait 28 étamines, 28 staminodes, et 20 à 28 carpelles ; enfin *C. biflora* aurait, d'après son nom même, des fleurs géminées, et *C. grandiflora* des inflorescences quadriflores, « scilicet in singula axilla ramus floriferus « brevis vel brevissimus in pedunculos binos et pedicellos « quatuor dichotome ramosus. »

Ces différences sont assez faibles ! Sont-elles exactes ? C'est ce dont j'ai cherché à me rendre compte.

*
* *

A défaut de types authentiques de Forster ou même d'Asa Gray, j'ai examiné au Muséum trois échantillons rapportés à *C. biflora* et provenant des Iles de la Société. L'un d'eux, (« Taïti. — M. Jules Lépine, 1847 ») possède quelques fleurs détachées et des feuilles entières ; un autre (« Ile de Taïti, — M. Ribourt, 1850 ») a des feuilles plus grandes, obovales sub-crénelées ; le troisième a des feuilles également grandes, obovales, un peu lancéolées, nettement crénelées, et est accompagné comme le premier, d'un sachet de fleurs détachées. Aucun d'eux ne montre une inflorescence en bon état.

Dans l'herbier de la Nouvelle-Calédonie, deux échantillons de Vieillard (n° 455) sont étiquetés *C. biflora* par Brongniart et Gris ; tous leurs pédoncules sont quadriflores ; il y a même dans une aisselle de feuille, deux pédoncules quadriflores. Un troisième échantillon provenant de la même origine, et ayant appartenu à l'herbier Roussel, est étiqueté doublement par Roussel et par M^{me} Lenormand : « *Crossostylis biflora* FORST. — *C. grandiflora* AD. BRONGN. »

Plus loin, un des échantillons étiquetés *C. grandiflora* par Brongniart et Gris (Vieillard, n° 456) porte une étiquette écrite de la main même de Vieillard, et dont le papier a été coupé de façon à enlever, après le mot *Crossostylis*, le nom spécifique qui lui était joint. On a donc, après coup, conçu des doutes sur la distinction de ces deux espèces. Il me semble que ces doutes sont très justifiés et que ces deux espèces n'en doivent faire

qu'une seule, à moins que l'examen ultérieur d'un spécimen type de Forster ou d'Asa Gray ne vienne détruire cette conclusion très vraisemblable.

J'estime donc, d'après l'examen attentif des échantillons cités plus haut, tant des Iles de la Société que de la Nouvelle-Calédonie, et de nombreux autres échantillons, étiquetés ou non, provenant des récoltes faites dans ce dernier pays par Vieillard, Deplanche, Pancher, Balansa, Lécard, Baudouin, que Brongniart et Gris, se sont trop pressés de créer une espèce nouvelle, et que leur *C. grandiflora* n'est pas distinct du *C. biflora* FORSTER.

Tous les caractères signalés pour les distinguer ne sont que des caractères de plus ou de moins, dont la variabilité me paraît évidente. L'ovaire uniloculaire présente des saillies pariétales que j'ai toujours vues peu proéminentes, mais qui le sont peut-être parfois davantage. Le nombre des étamines et des carpelles varie de 20 à 28, et paraît être habituellement de 24. Le nombre des carpelles peut atteindre ces chiffres, ou descendre plus bas, et varier entre les deux extrêmes 12 et 28. L'inflorescence comprend généralement 4 fleurs, quelquefois davantage; jamais je ne l'ai vue biflore.

Et pourtant c'est le nom de *Crossostylis biflora* qui, quoique inexact, devra être conservé par droit de priorité.

CROSSOSTYLIS BIFLORA FORSTER

(*C. grandiflora* AD. BRONGN. et A. GRIS. — *Tomostylis multiflora* MONTROUZIER).

Hab. Tahiti (Forster. Asa Gray. Jules Lépine! Ribourt!); Nova Caledonia: Balade, Wagap, Kanala (Vieillard, nos 455! 456! 457!; Deplanche! Lécart! Baudouin!); Koé, Nékété, Messioncoué (Balansa, nos 569! 1706! 3623!); Art (Montrouzier, anonyma in herb. lugdun n° 283! in herb. monspel n° 125!).

MOORIA MONTR., *loc. cit.* 207.

Diagnose de Montrouzier

« *Mooria* (MIHI). *Myrtaceae* (R. BROWN). *Leptospermeae* (DC.).
Euleptospermeae (DC.).

« Calicis tubus turbinatus, 5-dentatus persistens. Petala 5, rarius 6. Stam.
« 20-30 inaequalia, petalis vix longiora. Stylus filiformis. Stigma simplex.
« Ovarium apiculatum. Capsula 3-4 locul. 3-4-valvis. Semina plura. Flores
« pedicellati, axillares et terminales. Folia opposita punctata.

« Ce genre qu'on ne peut être tenté de confondre avec les *Eucalyptus*, les
« *Callistemon*, les *Metrosideros*, se distingue tout d'abord des *Leptospermum*
« et des *Fabricia* par ses feuilles opposées, des *Angophora* par ses étamines
« définies, son calice non anguleux, ses loges à plusieurs graines ; des
« *Baeckea*, avec lesquels il a les plus grands rapports, par ses étamines plus
« nombreuses et plus longues et son stygmate simple.

« Je le dédie à M. Charles Moore, directeur du jardin botanique de
« Sydney.

« *Mooria artensis* (MIHI). Frutex communius 3-4-pedalis, rarius 8-9,
« erectus, a basi ramosus, rarissime procumbens, ramis teretibus, oppositis,
« brachiatis. Folia ovato-oblonga, acuminata, breviter petiolata, nervo mar-
« ginali instructa, contorto-sinuata 1¹/₂-2-pollicaria, rigida, subtomentosa
« et mollia aequae ac glaucescentia, cum juniora. Corymbi multiflori, foliis
« breviores, bracteolati. Calicis tubus 3-bracteolatus, bracteolis elongato-
« acutis, sepalis acutis, patulis. Petala ovato-acuminata, concava, sepalis al-
« terna, majora, patula, artea (*sic* !) Stylus diu persistens, stam. sublongior.
« Capsula *Pisi* minoris magnitudine.

« Cette jolie Myrtacée croît, comme les *Baeckea* dont elle a le port, sur
« les coteaux arides. Elle fleurit en septembre, octobre et novembre. »

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 710) rapportent le genre
Mooria de Montrouzier au genre *Cloezia* BRONGN. et GRIS (*Bull.*
Soc. bot. Fr., X, 11 décembre 1863, 576. — *Ann. sc. nat.*, sér. 5,
II, 1864, 134) et ajoutent : « *Mooria* MONTROUZ..... est verisi-
« militer *Cloezia floribunda* BRONGN. et GRIS, cui etiam refe-
« renda est *Baeckea nelitroides* SEEM., *Journ. Bot.*, II, 74. »

Cette seule phrase soulève au moins six questions : identifi-
cation du genre, priorité du nom générique, autonomie du genre,
identification de l'espèce de Montrouzier, d'abord avec celle de
Brongniart et Gris, puis avec celle de Seemann, enfin priorité
du nom spécifique.

*
**

Sur le premier point, pas de contestation possible. *Mooria* est bien identique à *Cloezia* BRONGN. et GRIS, genre fondé sur des plantes rapportées à tort par Pancher au genre *Eremaea*. Brongniart et Gris paraissent soupçonner la vérité (*Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 575), reconnaissant bien que le genre *Mooria* se rapprochait beaucoup de leur *Cloezia*, mais regrettant que Montrouzier n'eût pas donné de détails suffisants sur l'ovaire, la placentation et le nombre des ovules. Baillon n'a pas hésité à reconnaître cette identité d'après les textes, comme Bentham et Hooker, et peut-être aussi d'après certaines notes d'herbier de Pancher; enfin, je l'ai vérifiée sur les échantillons.

Mais Bentham et Hooker conservent à ce genre le nom de *Cloezia*, ne citant le nom de *Mooria* que comme un synonyme, sans tenir compte de la priorité qui appartient évidemment à Montrouzier; en effet, *Mooria* est de 1860, *Cloezia* seulement de 1863.

H. Baillon a réparé cette erreur en donnant au genre *Mooria* MONTROUZ. la place principale à laquelle il a droit, et en reléguant *Cloezia* BRONGN. et GRIS au rang de synonyme. Il est vrai qu'il fait ses réserves sur l'autonomie du genre et n'admet que provisoirement *Mooria* en faisant suivre ce nom d'un point de doute, sans doute parce qu'il n'en a pas vu les échantillons types.

Ici vient se placer une question accessoire relative à ce point de priorité. Comme Bentham et Hooker, Baillon admet l'identité générique de *Ballardia* MONTROUZ. (1) avec *Mooria* et *Cloezia*. Or, *Ballardia*, dans le mémoire de Montrouzier, est publié à la page 204, et *Mooria* à la page 207; il semblerait donc que *Ballardia* dût avoir la priorité. Baillon, comme cela lui arrivait souvent, ne s'est pas expliqué sur le motif de sa détermination, nous laissant le soin de le découvrir. A mon avis, il n'y a pas besoin de le chercher bien loin: Baillon ne pouvait admettre, quoique antérieur à *Mooria*, le nom de *Ballardia* fondé par Montrouzier sur une autre espèce de Myrtacée, sachant que ce nom avait été déjà antérieurement employé par Cambessedes pour une Caryophyllée du Brésil.

(1) Voir ci-après, p. 36.

D'ailleurs, la discussion de ce point n'offre plus aucun intérêt, puisque pour moi, les deux genres de Montrouzier, *Ballardia* et *Mooria*, ne doivent pas être réunis : *Ballardia* doit aller se fondre dans les *Metrosideros*, tandis que *Mooria* doit être conservé comme autonome.

*
**

Dans sa discussion sur la légitimité de son genre *Mooria*, Montrouzier l'écarte avec raison des *Leptospermum*, des *Fabricia*, des *Angophora*, pour des raisons suffisamment explicites.

Il le distingue des *Baeckea*, avec lesquels il lui trouve les plus grands rapports, pour des motifs qui ne sont peut-être pas les plus importants; il aurait pu ajouter que les *Baeckea* ont un faciès éricoïde, de très petites feuilles, de très petites fleurs, tantôt solitaires et bibractéolées, tantôt fasciculées en petit nombre sur un pédoncule court, des sépales scarieux, un ovaire déprimé au centre, autour de la base du style, tous caractères qui ne se retrouvent pas dans *Mooria*, et l'écartent des *Baeckea* beaucoup plus qu'il ne le pensait.

D'autre part, il élimine en bloc, sans discussion, les *Eucalyptus*, les *Callistemon* et les *Metrosideros*. Pour les deux premiers de ces genres, il n'y a rien à dire, mais pour le troisième, il n'en est pas de même : *Mooria* est en réalité beaucoup plus voisin des *Metrosideros* que des *Baeckea*, et mérite bien la place qui lui est attribuée par Bentham et Hooker et par Baillon. Pourtant, il s'en distingue nettement par plusieurs caractères, non seulement par ses étamines courtes et ses ovules peu nombreux, mais encore par ses fleurs bractéolées plus petites, à pétales aigus, et surtout par sa placentation.

En effet, les *Metrosideros* ont un placenta volumineux, épais, adné sur une certaine hauteur à l'angle interne de chaque loge ovarienne, souvent capité ou subpelté, toujours très saillant, offrant une large surface d'insertion aux nombreux ovules qui le recouvrent de toutes parts, tandis que *Mooria artensis* Montrouz., dont plusieurs échantillons figurent aux herbiers de Lyon (n° 78) et de Montpellier (n° 147), m'a montré, dans chacune des trois loges de l'ovaire, un placenta basilaire peu saillant, une simple surface convexe inclinée à la base de l'angle interne, divisée en deux lobes par un sillon médian et portant

seulement six ovules anatropes dressés, bisériés et étroitement imbriqués, en somme exactement la même disposition qui a été décrite par Brongniart et Gris pour leur genre *Cloezia* en général (*loc. cit.*), et tout particulièrement figurée pour leur *Cloezia canescens*. (« Description de quelques plantes remarquables de la Nouvelle-Calédonie », in *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IV, 1868, p. 16, pl. 6, fig. 5.)

Il y a également identité quant à la forme du réceptacle, qui s'élève en s'évasant légèrement de façon à dépasser de beaucoup le sommet de l'ovaire infère; quant au nombre des étamines (environ 35), à leur longueur et à leur insertion (*ibid.*, fig. 2 et 3).

Tous ces caractères me paraissent s'accorder pour légitimer l'autonomie du genre *Mooria* MONTROUZIER, qui a pour synonyme parfait *Cloezia* BRONGN. et GRIS.

*
**

Mais quant aux caractères spécifiques, *Mooria artensis* ne paraît pas absolument identique à *Cloezia canescens*, dont il n'a pas les feuilles pubescentes en-dessus, et les inflorescences exclusivement axillaires. Il a au contraire les feuilles glabres, brièvement pétiolées, ainsi que les inflorescences terminales, signalées par Brongniart et Gris, pour leurs *C. floribunda* et *C. ligustrina* (*Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 577. — *Ann. sc. nat.* 5° s., II, 135). Mais les descriptions de ces deux espèces sont tellement sommaires et peu contradictoires qu'on ne voit pas bien ce qui peut permettre de les distinguer.

Toutefois, *C. ligustrina* aurait des feuilles à bords révolutés, comme vernies en-dessus et plus pâles en-dessous, avec des ponctuations rousses, caractères qui ne sont pas indiqués pour *C. floribunda*.

L'examen que j'ai fait des échantillons types de Brongniart et Gris ne m'a pas montré de caractères bien marqués établissant une limite entre ces deux espèces; si elles sont distinctes, elles sont assurément bien voisines et les échantillons ne me semblent guère présenter que des différences individuelles. Quoi qu'il en soit, *Mooria artensis* ressemble bien mieux à certains échantillons de *C. ligustrina* qu'à aucun de ceux de *C. floribunda*: ce dernier a ordinairement les feuilles plus grandes,

la cyme plus étalée, le réceptacle moins velu, les sépales plus étroits et plus aigus.

D'ailleurs, sur les étiquettes de deux spécimens de *C. ligustrina*, Pancher a écrit « *Moorea* MONTROUZIER. — *Cloezia* BRONGN. et GRIS ».

Je suis donc porté, en résumé, à établir l'identité de *Mooria artensis* avec *Cloezia ligustrina*, plutôt qu'avec *C. floribunda*, tout en supposant que tout cela pourrait bien être la même espèce. En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que le nom spécifique de Montrouzier est antérieur et mérite d'être conservé, quelles que soient les espèces de Brongniart et Gris que l'on croie devoir lui rapporter. Je ne serais même pas étonné qu'on pût y faire entrer encore, plus tard, les *C. Deplanchei* et *C. canescens*, dont les poils peuvent bien n'être pas constants, puisque, dans cette dernière espèce, Brongniart et Gris ont déjà distingué une variété *glabrescens* ou *glabrata*, qui ne diffère guère de *Mooria* que par ses inflorescences plus étalées, plus lâchement paniculées.

*
**

En revanche, il me semble qu'il y a lieu de repousser toute assimilation de *Mooria artensis* avec le *Baeckea nelitroides* SEEMANN (*loc. cit.*) recueilli à la Nouvelle-Calédonie en 1846, par Sir T. Home, et dont la description citée par Brongniart et Gris (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XI, 185, note 1), porte que cette plante a des fleurs à 10 étamines, et des feuilles larges seulement d'un quart de pouce. Ces deux caractères auraient dû suffire à Bentham et Hooker pour les empêcher de rapprocher cette espèce de *Cloezia floribunda*.

*
**

En résumé, le genre *Mooria* doit être conservé, au voisinage de *Metrosideros*, avec le nom que Montrouzier lui a donné, et qui a la priorité sur son synonyme *Cloezia*. D'autre part, ***Mooria artensis*** est une bonne et légitime espèce, que Montrouzier a décrite le premier; elle doit garder ce nom, qui a pour synonymes, certainement *Cloezia ligustrina*, probablement *C. floribunda*, peut-être aussi *C. canescens* et *C. Deplanchei*, espèces distinguées et décrites un peu hâtivement sans doute par Brongniart et Gris.

Je donne ci-après la diagnose détaillée du genre, fondée à la fois sur celle de Montrouzier et sur celle de Brongniart et Gris, et ensuite la description très sommaire de l'espèce, en évitant intentionnellement les détails trop précis qui ne me semblent pas réellement caractéristiques.

MOORIA MONTROUZIER

(*Cloezia* BRONGNIART et GRIS.)

Receptaculum turbinatum, obconicum, ima basi ovarium semi-inferum fovens. *Sepala* 5, quinconcialia, acuta. *Petala* 5, imbricata, saepius acuta. *Stamina* inaequalia, uniseriata 10-35, receptaculi margine inserta, filamentis petala subaequantibus, antheris dorsifixis, glandula minima superatis. *Stylus* rectus, stamina vix superans. *Ovarium* imo receptaculo immersum, supra hemisphaericum, circa styli basin haud depressum, 3-loculare. *Ovula* anatropa, epinasta, in quoque loculo 4-8, e placenta scutata, bifida, oblique basilari erecta, biseriata, arcte imbricata. *Capsula* trilocularis, loculicide et ventricide trivalvis, sepalis persistentibus coronata. *Semina* fertilia pauca, erecta, elongata, exalbuminosa, testa fibrosa, embryone recto. — *Frutices* ramosissimi. *Folia* opposita, punctata. *Flores* inter mediocres, pedicellati, rarius solitarii plerumque cymosi. *Cymae* corymbiformes, versus apicem ramorum axillares vel terminales.

MOORIA ARTENSIS MONTROUZIER

(*Cloezia ligustrina* et *floribunda* BRONGN. et GRIS. — An *C. canescens* et *Deplanchei* BRONGN. et GRIS?)

Frutex 1-3-metralis, erectus, a basi ramosus. Folia opposita, breviter petiolata, obovata, elliptica, lanceolata vel oblonga, acuta vel acuminata, undulata, nervo marginali instructa, primo

subtomentosa, demum glabra, supra vernicosa viridia, infra glaucescentia. Cymae terminales et axillares multiflorae. Petala ovato-acuta. Stamina 20-35.

Hab. in collibus insulae Art. Floret in septembri, octobri et novembri (Montrouzier, herb. lugdun., n° 78 ! herb. monspel., n° 147 !). — Passim in Nova-Caledonia (Pancher ! — Vieillard nos 497 ! 502 ! 499 ? 500 ? 498 ? 501 ?).

BALLARDIA (1), MONTR., *loc. cit.*, 204.

Diagnose de Montrouzier.

Ballardia (MHI). *Myrtaceae* (R. BROWN). *Leptospermeae-Euleptospermeae* (DC.)

« Calicis tubus turbinatus, limbus 5-fidus, aestivatione subimbricata, 2
« sepalis exterioribus persistens. Petala 5, sessilia, aestivatione imbricata.
« Stam. innumera, petalis sublongiora. Stylus filiformis; stigma capitatum.
« Ovarium 3-, rarius 4-loculare, loculis multiovulatis. Capsula 3-4-locul.
« 3-4-valvis calicis circumeissa, loculis polyspermis, apice dehiscentibus.
« Folia opposita, punctata. Flores axillares, 1-3-pedicellati lutei
« Ce genre, facile à distinguer, *primo visu*, des *Baeckea*, par ses nom-
« breuses étamines, des *Fabricia* et des *Leptospermum* par ses feuilles op-
« posées, des *Metrosideros* et des *Callistemon* par ses étamines incluses, des
« *Eucalyptus* par ses pétales, se rapproche assez des *Angophora*. Mais il en
« diffère par le calice mutique et surtout par la capsule, qui n'est enveloppée
« qu'à moitié par le calice persistant et dont les loges renferment plusieurs
« graines. Je le dédie à l'illustre chimiste Ballard, dont j'ai eu l'honneur
« d'être l'élève.

« *Ballardia elegans* (MHI.) Frutex 10-12-pedalis, elegantissimus, ramosus,
« ramis teretibus, griseis, ramulis plerumque trichotomis. Folia ovalia,
« petiolata, nervo marginali instructa, apice rotundata, coriacea, nervis

(1) Montrouzier écrit ce nom avec deux *ll*, croyant à tort que le nom de l'illustre chimiste, auquel il dédie explicitement son genre nouveau, s'orthographiait ainsi. Sous peine de méconnaître ses intentions, il serait nécessaire de corriger cette petite faute d'orthographe et d'écrire ce nom comme Balard, avec un *l*, s'il devait et pouvait être conservé. Mais, d'une part, le genre créé par Montrouzier n'est pas autonome, et, d'autre part, s'il était maintenu, il ne pourrait garder ce nom. Car il y a déjà un *Balardia* CAMBESS., in Aug. St-Hil. *Fl. Bras. merid.*, II, 180, t. 111 (1829), genre de Caryophyllées, fondé sur une espèce de *Spergularia* ordinairement apétale, à étamines peu nombreuses. Dans ces conditions, il est inutile de faire la correction orthographique indiquée.

« lateralibus venisque parum conspicuis, 3 pollic. longa, petiolo incluso,
« 1 $\frac{1}{2}$ poll. lata, nunc brachiata, praesertim apice ramulorum, laete viridia,
« subtus pallidiora. Pedunculi laterales oppositi, apice ramorum congesti,
« nunc brachiati, folio breviores, setaceo-argentei, plerumque 3-flori. —
« Flores pedunculo sessiles, 5-6 lineares.

« Cette élégante Myrtacée ne croît que sur les plateaux des montagnes.
« Elle est en fleurs la moitié de l'année, en mars, avril et mai, septembre,
« octobre et novembre. On l'appelle dans le pays *Utia*. Elle atteint parfois,
« mais rarement, dix à douze mètres. »

*
* *

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 710) rangent ce genre sous la rubrique *Cloezia* BRONGN. et GRIS, avec les réflexions suivantes : « *Ballardia* MONTROUZ..... ex descriptione auctoris
« in omnibus, exceptis staminibus innumeris, cum *Cloezia*
« convenire videtur. A *Metrosidero* differre dicitur staminibus
« brevibus. De ovulorum insertione silet auctor ». Or, immédiatement avant ces lignes, ils ont écrit cette phrase : « Genus
« (*Cloezia*) vix nisi staminibus brevibus et ovulis saepius pau-
« cioribus a *Metrosidero* differt. »

Ils n'ont donc pas remarqué, dans la diagnose de *Ballardia* par Montrouzier, l'indication précise et répétée du grand nombre des ovules et des graines. Pourtant, Brongniart et Gris (*Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 575, 11 décembre 1863) avaient bien noté cette différence et constaté que *Ballardia* différait de *Cloezia* « par la forme de son calice, par ses étamines très nombreuses et par ses ovules aussi très nombreux dans chaque loge ». Cela est un point des plus importants dans la circonstance. En effet, si les deux caractères relevés par Bentham et Hooker suffisent à peine à séparer *Cloezia* de *Metrosideros*, et si, de ces deux caractères différentiels, nous n'en trouvons plus qu'un seul dans *Ballardia*, l'assimilation de ce dernier à *Metrosideros* doit s'imposer à nous.

*
* *

Baillon (*Hist. des pl.*, VI, 1877, 363, note 5) hésite à adopter la conclusion de Bentham et Hooker, et ne range qu'avec doute *Ballardia* dans le genre *Mooria* MONTROUZ., nom préféré par lui, comme plus ancien, à celui de *Cloezia*, dont il est bien véritablement synonyme. Il opère toutefois cette réunion de

Ballardia avec *Mooria* sans discussion ; mais ce qui est plus grave, c'est qu'il précise pour ce genre unique les caractères de placentation sur lesquels Bentham et Hooker regrettent de constater le silence de Montrouzier : « Ovula... placentae ex angulo interno oblique adscendenti insertis, adscendentibus. » Or, cette description ne convient nullement à *Mooria artensis* Montrouz., type primitif du genre, que Baillon n'a jamais dû voir, ni aux diverses espèces de *Cloezia* BRONGN. et GRIS, qui en sont voisines ; mais en revanche, elle s'appliquerait mieux à *Ballardia elegans*, d'après mes observations ; le placenta de *Cloezia* est à peine saillant à la base de l'angle interne, tandis que celui de *Ballardia* forme une masse en apparence unique, en réalité dimidiée, relativement énorme, s'élevant de la base de la loge jusqu'en haut, sans être adnée à l'angle interne, et portant, sur toute sa surface supéro-externe, une multitude de petits ovules.

On pourrait presque se demander si Baillon n'a pas rédigé ces lignes, d'après l'examen de l'ovaire de ce *Ballardia*. Il n'a pourtant pas pu reconnaître cette plante dans l'herbier du Muséum de Paris, où je n'en ai découvert qu'un seul spécimen évident, mais anonyme, provenant indirectement de Montrouzier (coll. Maille, 1868, n° 28), et tout pareil à ceux qui se trouvent dans les herbiers de Lyon et de Montpellier.

*
* *

J'ai cherché à assimiler ce *Ballardia elegans* MONTR. à une espèce déjà connue. Il est assurément très voisin de *Metrosideros collina* A. GRAY, *Bot. U. S. Expl. Exped.* I, 558, t. 68 (*Leptospermum collinum* FORSTER, *Char. gen.*, 72 ; *M. villosa* SM., *Trans. Linn. Soc.*, III, 1797, 268), plante de Tahiti, et surtout de ses var. *glaberrima* et *vitiensis*, mais ne paraît pas pouvoir lui être identifié.

Il présente également une étroite affinité avec *Metrosideros laurifolia* BRONGN. et GRIS. (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, XII, 1865, 300), non DESF., nec HORT. ; mais il en diffère par des caractères spécifiques assez tranchés.

Je crois pouvoir au contraire l'assimiler, malgré une légère différence dans la forme des feuilles, à une plante que Brongniart et Gris ont décrite comme une variété de la précédente

sous le nom de *M. laurifolia* var. *minor* (*loc. cit.*), et qui diffère du type par des caractères assez importants pour légitimer, à mon avis, son autonomie spécifique.

Le *M. laurifolia* type a des rameaux formés d'entre-nœuds pour la plupart très allongés, dont les moyens atteignent 4-5^{cm}, tandis que les inférieurs et les supérieurs sont beaucoup plus courts. Les échantillons, presque tous fructifiés, ne gardent de feuilles que vers le sommet des ramuscules de l'année, et aussi des rameaux de deux ans; sur la plus grande partie de leur longueur, les ramuscules sont défeuillés et ne portent que des infructescences développées à l'aisselle des feuilles tombées. Les entre-nœuds sont parcourus, dans toute leur longueur, par 6 crêtes saillantes résultant de la décurrence des insertions foliaires. Les feuilles sont, en effet, verticillées par trois; elles sont de deux tailles: celles de deux ans ont 13-14^{cm} de long sur 4 1/2-5 de large; leur limbe obovale-oblong est longuement atténué en un court pétiole de 5 à 10^{mm}; celles d'un an, moins obovales et plus oblongues, ont seulement 8-12^{cm} de long sur 2 1/2-4^{cm} de large. Les unes et les autres montrent, surtout à leur face inférieure, de nombreuses glandes formant, sur le sec, des ponctuations sombres très distinctes à la loupe. Les filets staminaux ont de 20 à 24^{mm} de long. Les fruits sont franchement géminés; le pédoncule commun a 15-25^{mm}, se bifurque en deux pédicelles de 8-10^{mm}. Pourtant Brongniart et Gris attribuent à cette espèce des pédoncules triflores. Les capsules mûres sont presque complètement infères: leur portion supère, carpellaire, loculicide ne dépasse que de 1-2^{mm} le rebord du réceptacle concave formant leur portion infère qui a 7^{mm} de hauteur.

La variété *minor* est distinguée par Brongniart et Gris sur un échantillon assez incomplet de Vieillard (n° 2086), comme ayant des feuilles opposées, plus petites, non ponctuées, et une capsule dépassant le réceptacle (ou tube du calyce).

Or, je retrouve précisément ces caractères distinctifs dans *Ballardia*; j'y ajoute même encore ceux-ci: ramuscules très courts (la pousse de l'année a 2^{cm} de long, au lieu d'en avoir 18-20), entrenœuds également très courts, dépourvus le plus souvent de crêtes saillantes de décurrence, ou n'en montrant que de faibles traces; pédoncules toujours triflores, longs de 6^{mm}; pédicelles de 2^{mm}; fleurs un peu plus petites; étamines notablement plus courtes, à filets de 2-6^{mm} seulement au lieu de 20-24^{mm}.

Montrouzier attribue à son *Ballardia* des feuilles ponctuées; mais je n'ai pu y découvrir ces ponctuations glanduleuses, même avec une forte-loupe, pas plus que sur celles du *Metrosideros laurifolia*, var. *minor* (1). La seule différence qui m'ait frappé entre ces deux plantes est la forme des feuilles. Tandis que *M. laurifolia*, var. *minor*, a des feuilles obovales très oblongues, dont les plus grandes sont encore un peu plus petites que les plus petites du type, *Ballardia elegans* a des feuilles obovales-élargies dont les plus grandes ont un pétiole de 8-10^{mm} et un limbe long de 5-6^{cm}, large de 3^{cm}.

Malgré cette différence, et en raison des nombreux points de ressemblance, je crois devoir distraire du *Metrosideros laurifolia* BRONGN. et GRIS, la forme qu'il lui ont rattachée sous le nom de var. *minor*., et réunir celle-ci au *Ballardia elegans* MONTR., pour en faire une seule espèce distincte qui sera appelée **Metrosideros elegans**. On peut conserver, en effet, à cette espèce le nom spécifique qui lui a été imposé par Montrouzier, parce qu'il ne fait pas double emploi dans le genre et ne prête à aucune contestation.

Je donne de cette espèce une description très détaillée, complétant sur bien des points les diagnoses un peu sommaires des précédents descripteurs.

METROSIDEROS ELEGANS

(*Ballardia elegans* MONTROUZIER. — *Metrosideros laurifolia*, var. *minor* BRONGN. et GRIS).

Frutex 3-4-metralis, rarius 10-12-metralis, elegantissimus, ramosus, ramis teretibus, griseis, ramulis floriferis brevibus, internodiis brevissimis. *Folia* opposita, nunc brachiata praesertim ad apicem ramulorum, basi vix vel minime decurrentia, petiolata, petiolo 8 - 10^{mm} longo, limbo 5-6^{cm} longo, 2 1/2-3^{cm} lato, juniora pilis adpressis argenteo-sericea, mox glabrescentia, coriacea, integra, obovata, nec ovalia, apice rotundata, margine leviter revoluta, basi attenuata, laete

(1) Il y a bien en réalité des glandes, mais on ne peut les voir qu'au microscope.

viridia, subtus pallidiora, punctata (? inconspicue in sicco !), nervo marginali instructa, nervo medio utrinque prominulo, nervis lateralibus venisque parum conspicuis (in sicco varie, praesertim superne, prominulis). *Cymae* laterales biparae, triflorae, foliis vel bracteis (?) caducis axillatae, annotini novelli majorem longitudinis partem occupantes, annotinis plerumque 4 foliis gemmae terminali superatae, persistentia praeterritorum 1-2 annorum folia superantes, denique cymarum racemum proliferum, infra supraque foliatum formantes. *Peduncululi* 6^{mm}, *pedicelli* 2^{mm} longi, argenteo-sericei. *Flores* mediocres, 12-15^{mm} lati, receptaculo turbinato. *Sepala* 5, quinconcialia, inaequalia, 2 majora rotundata, 3 minora obtuse triangularia, crassa, extus convexa, intus minus concava, patentia 1 1/2-2^{mm} longa, basi 2-3^{mm} lata. *Petala* 5, imbricata, patentia, lutea, suborbiculata, 6^{mm} longa, 4-6 lata, basi attenuata 1^{mm} lata. *Stamina* 60-100 (1), biseriata, libera, inaequalia, filamentis exteriorum majorum 6^{mm} longis, primum incurvatis, demum erectis, omnibus filiformibus, apice attenuatis, gracillimis, antheris dorsifixis versatilibus. *Stylus* rectus, staminibus brevior, 4^{mm} longus. *Stigma* demum subpeltatum, umbilicatum. *Ovarium* receptaculo adnatum 3-, rarius 4-loculare, vertice prius plano, annulari disci margine vix superato, dein circa umbilicatum apicem styli basin foventem subconvexo, deinde in fructum maturante valde exserto, 3 sulcis 3 lobato, rotundato 3-gono, punctato. *Placenta* cujusque loculi angulo basilari inserta, adscendens, longitudinaliter in 2 lobos extus crassos, commissurali quidem facie. stricte conniventes, externa autem ovuliferos, dimidiato-bipartita. *Ovula* ∞, adscendentia, placentam dense obtegentia, anatropa, apice chalazico in membranaceam alam oblique desinentia. *Capsula* semisupera, 6^{mm} alta, 6-7^{mm} lata, 4^{mm} supra discum exserta, sepalis persistentibus cincta, superne extus loculicide, intus ventricide dehiscens, valvis medio-septiferis incomplete secedentibus, integras inferne placentas relinquentibus. *Semina* ovulis conformia, compressa, apice oblique alata.

Hab. in planitiis montium insulae Art. Floret in martio, aprili, maio, septembri, octobri et novembri. Nomen vernaculum *Ulia* (Montrouzier; herb. lugdun., n° 79!; herb. monspel., n° 146!).

(1) In diversis floribus, 98, 72, 70, vel. 64 stamina enumeravi.

Metrosidero laurifoliae BRONGN. et GRIS genuinae proxima; ab ea discedit internodiis brevissimis, foliis ideo minus conspicue decurrentibus, oppositis (nec ternatis), minoribus, pedunculis 3-floris (nec 2-floris), staminibus styloque multo brevioribus, petala vix aequantibus, capsula vix infera, paulo minore.

A *Mooria artensi* differt receptaculo turbinato depresso (nec obconico-elongato), ovarii apicem minime superante, sepalis brevibus, latis, obtusis (nec acuto-lanceolatis), petalis orbicularibus (nec ovato-acutis), staminibus multo magis numerosis, ovarii vertice mox exserto, paulo infra marginem receptaculi inserto (nec in fundo receptaculi abscondito), stylo brevior, capsula valde exserta (nec inclusa), denique habitu, foliis floribusque majoribus.

DRAPARNAUDIA (1) MONTR., loc. cit., 205.

Diagnose de Montrouzier

Draparnaudia (МИИ). *Myrtaceae* (R. BROWN). *Leptospermeae-Euleptospermeae*.

« Calicis tubus turbinatus, basi-bibracteatus, obtuse costis longitudinaliter notatus, in dentes 5 persistentes productus. Petala 5, sessilia. Stam. 30-40, annulo conspicuo inserta, exserta. Antheris erectis bilocularibus, altero loculo minore plerumque incurva. Stylus filiformis, stam. aequans. Stygma simplex, punctiforme. Ovarium semi-superum, communius 4-locul., rarius 3, vel 5, loculis multiovulatis. Capsula 4-locul., vel 3-5, 4-valvis calice persistente circumcissa. Folia alterna, non punctata. Arbor aut frutices.

« Ce genre a les plus grands rapports avec les *Mouriria*, mais il en est bien distinct par le nombre des étamines, la préfloraison qui est imbriquée, et le fruit capsulaire. Si je signale cette affinité entre les deux genres, c'est que, selon l'observation de De Candolle, les *Mouriria* ne sont placés que provisoirement dans les Mémécylées. Quant à ses rapports avec les divers genres des *Leptospermées*, ils sont si grands, si nombreux, qu'on ne peut l'en éloigner. Il se rapproche surtout des *Angophora* et encore plus de mon genre *Ballardia*, avec lequel je l'avais d'abord confondu, mais l'ovaire à demi supérieur et les feuilles alternes l'en séparent nettement. Je dédie ce genre à la mémoire de Draparnaud, le célèbre conchyologiste.»

« *Draparnaudia multiflora* (МИИ). » (Deest speciei descriptio.)

(1) Une faute d'impression a fait imprimer *Draparnandia* et plus loin « Draparnand ». Conformément à l'exemple de tous ceux qui ont cité ce nom générique de Montrouzier, je rectifie cette faute accidentelle en rétablissant l'*u* du nom du naturaliste Draparnaud, auquel a déjà été dédié un genre de Confervacées, *Draparnaldia* BORY.

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 711) font à propos de ce genre les réflexions suivantes : « *Draparnaudia* MONTROUZ..... « species 1, nobis ignota, ex caractere dato nullo signo « a *Xanthostemone* differt. Placentatio tamen non describitur. » Ils le font donc rentrer dans le genre *Xanthostemon* F. MUELL. (in *Hook. Kew Journ.*, IX, 17, ex parte); BENTHAM (*Fl. Austr.*, III, 267); *Fremya* BRONGN. et GRIS (in *Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 372, et in *Ann. sc. nat.*, ser. 5, II, 131).

Baillon (*Hist. des pl.*, VI, 362), conformément à l'opinion exprimée plus tard par F. Mueller lui-même (*Fragm. phytogr. Austr.*, I, 243), supprime le genre *Xanthostemon* qui englobe *Draparnaudia*, et le réunit au genre *Metrosideros*.

La question d'identification générique ne nous retiendra pas bien longtemps. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la comparaison avec les *Mouriria*, dont *Draparnaudia* n'a pas les feuilles opposées trinerves, ni les fleurs petites, ni l'androcée diplostémoné, ni les anthères à connectif éperonné, ni la placentation, ni le fruit. L'opinion de Bentham et Hooker rapportée plus haut est absolument juste, et l'examen que j'ai fait de la placentation ne peut que confirmer leur conclusion.

Draparnaudia multiflora n'est représenté dans l'herbier de Lyon que par un seul petit échantillon étiqueté par Montrouzier, et qui portait quatre fleurs en assez mauvais état : j'en ai sacrifié une et j'y ai reconnu la placentation caractéristique indiquée par Bentham et Hooker pour les *Xanthostemon*, ainsi que par Brongniart et Gris pour leur genre *Fremya* (*loc. cit.*), et figurée par ceux-ci pour le *F. rubra* (in *Nouvelles Archives du Muséum*, IV, 1868, pl. 7), savoir, dans chaque loge, un placenta pelté, stipité, portant seulement sous le pourtour de sa tête discoïde, un très grand nombre de petits ovules serrés en anneau, disposés comme des sporanges d'*Equisetum* sous le clypéole auquel ils sont attachés.

D'ailleurs l'examen comparatif fait à l'herbier du Muséum ne permet pas de douter qu'il s'agisse là d'une des espèces du genre *Fremya* de Brongniart et Gris.

C'est seulement après avoir publié ce genre (*Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 372, 18 juin 1863) que ces botanistes paraissent avoir eu connaissance du mémoire de Montrouzier. Ils en parlent pour la première fois dans une communication faite par eux, le 11 décembre de la même année, sur deux autres nouveaux genres de

Myrtacées, *Cloezia* et *Spermolepis*. Ils constatent, à ce propos, que le *Draparnaudia* de Montrouzier ne peut se rapporter à une de ces deux plantes, « car, outre quelque différence dans la description de la fleur, il est établi sur un arbuste à *feuilles alternes* ». Ils n'ont pas eu l'idée alors de le rapprocher de leur *Fremya*, publié six mois auparavant, et présentant ce caractère. Ils n'y ont pas pensé davantage lorsque, un peu plus tard, ils ont réuni ces deux notes en une seule (*Ann. sc. nat.*, sér. 5, II, 128), et n'ont pas remarqué la contradiction manifeste qui en résulte.

Le nom de *Fremya* (1) ne peut donc être conservé; datant de 1863, il doit s'effacer devant *Draparnaudia*, qui est de 1860. Mais ce dernier, à son tour, doit disparaître pour céder la place à *Xanthostemon* F. MUELLER (1857).

*
* *

Sous ce nom de *Xanthostemon*, le genre mérite, à mon avis, d'être conservé, comme Bentham n'a pas hésité à le faire, malgré le sacrifice qu'en avait fait son propre parrain, F. Mueller, qui ne l'avait pas bien défini, et y avait compris, à tort, une espèce méritant de rentrer dans les *Metrosideros* de la section *Nania*. Quoique Montrouzier lui trouvât une certaine affinité avec son *Ballardia*, il l'en voyait bien séparé par l'ovaire à demi-supérieur (ce qui n'est qu'à moitié juste) et par les feuilles alternes. Bentham ajoute avec raison à ce dernier caractère celui de la placentation, qui concourt à établir, entre *Xanthostemon* et *Metrosideros*, une démarcation assez nette (2).

On pourrait encore y ajouter la forme des anthères, qui n'ont point, dans *Ballardia* et les autres *Metrosideros*, le large connectif formant entre les deux loges une sorte de pont cachant

(1) Brongniart et Gris n'avaient pu admettre l'opinion de Pancher, qui rapportait à tort ces plantes au genre *Salisia* LINDLEY, dont elles s'écartent visiblement à certains égards.

(2) E. Tison a vivement contesté la valeur de ce caractère dans la famille des Myrtacées (*Bull. Soc. linn. Paris*, I, 94, 104. — *Recherches sur les caractères de la placentation et de l'insertion dans les Myrtacées*.... Paris, 1876.) Mais bien qu'on puisse trouver, ici comme ailleurs, des formes de passage, je ne crois pas devoir adopter ses conclusions, tendant à supprimer le genre *Xanthostemon* ou *Fremya*.

le point d'insertion dorsifixe du sommet du filet, connectif qui est signalé comme fréquent dans *Xanthostemon*, et que j'ai retrouvé très prononcé dans *Draparnaudia*. Ces anthères sont récurvées, à loges ordinairement égales, et non pas incurvées avec une loge plus petite que l'autre, comme l'indique Montrouzier.

*
*
*

La question de genre étant tranchée, reste la question d'espèce. Celle-ci est infiniment plus délicate.

J'ai dit plus haut que *Draparnaudia multiflora* correspond assurément à une des espèces de *Fremya* de Brongniart et Gris; mais à laquelle? Voilà ce qu'il est très difficile d'affirmer pour plusieurs raisons. D'abord, le seul échantillon étiqueté de Montrouzier est très court et n'a que peu de feuilles; la plante peut et doit même en avoir de plus grandes. En second lieu, la description spécifique de *Draparnaudia multiflora* n'a pas été publiée et ne peut nous servir à compléter les informations fournies par l'échantillon insuffisant

D'autre part, les diagnoses de Brongniart et Gris sont d'une brièveté désespérante, et mentionnent certains caractères qui ne paraissent avoir rien de précis et de constant dans ces espèces. Enfin, les nombreux échantillons d'herbier que j'ai vus au Muséum augmentent encore l'embarras, parce qu'ils montrent, entre certaines espèces, d'insensibles transitions.

J'écarte tout d'abord les *Fremya rubra*, *aurantiaca*, *Pancheri*, *ciliata* (1), *myrtifolia* et *speciosa*, dont la plante de Montrouzier diffère visiblement. Mais quand j'examine les *F. flava*, *elegans*, *Vieillardii*, *pubescens* et *Deplanchei*, de Brongniart et Gris, et le *F. austro-caledonica* inédit, de Vieillard, quand je compare les nombreux échantillons et que je les rapproche des diagnoses (*Bull. Soc. bot. Fr.*, X, 1863, 373-374. — *Ann. des sc. nat.*, 5^e sér., II, 132-133), je me demande où est la limite entre ces espèces, dont les feuilles peuvent être obovales ou elliptiques, ou plus ou moins

(1) C'est le *Metrosideros ciliata* SMITH (1797), que Brongniart et Gris ont fait entrer dans leur genre *Fremya*. L'*Indea Kewensis* ne mentionne pas cette synonymie.

oblongues, plus ou moins brièvement pétiolées, plus ou moins pubescentes, pubérulentes, glabrescentes ou glabres, et le calyce à lobes plus ou moins triangulaires ou arrondis, ou plus ou moins garni de poils. et je suis porté à supposer que tout cela pourrait bien être réduit à une seule espèce.

D'autres que moi ont eu les mêmes hésitations. Ainsi, tandis que *F. elegans* me paraît peu différent des autres, Brongniart et Gris et Vieillard l'ont subdivisé bientôt en variétés *latifolia*, *microphylla*, *minor*, etc. (mss in herb. Mus. Paris). Plus tard, ils sont revenus de cette première tendance à la pulvérisation. Ainsi, sur une même étiquette, le nom spécifique *flava* est biffé et remplacé successivement au crayon par *Vieillardii* (?), puis à l'encre par *elegans*, var. *latifolia*, le tout de la main même de Brongniart, à propos des échantillons types récoltés à l'île Ouen et à l'île des Pins par Pancher, et étiquetés par lui *Salisia flava*.

Un autre échantillon, étiqueté *Fr. Vieillardii*, est ainsi annoté par Pancher : « J'ai dû envoyer cette plante sous le nom de *Salisia flava*. »

Ailleurs, dans l'herbier, à propos de *F. elegans*, var. *C. minor*, de Vieillard, Brongniart a écrit de sa main : « Les échantillons « A, B, C, ne paraissent que des formes peu différentes de la « même espèce, très voisine elle-même du *Fr. flava*. »

Ailleurs encore, à propos d'un spécimen analogue, c'est A. Gris qui a écrit la note suivante : « Species dubia. An *Fremya elegans* ? An *Fr. flava* ? Vel forma varians ? ».

En présence de cette confusion, quand on voit les types spécifiques révoqués en doute par leurs parrains eux-mêmes, qui ne peuvent plus s'y reconnaître, que conclure, sinon qu'il n'y a là qu'une espèce assez polymorphe. On l'a appelée *flava* quand les feuilles étaient plus grandes et assez longuement pétiolées ; *elegans* quand elles étaient plus petites et brièvement pétiolées ; *Vieillardii* quand elles étaient plus allongées avec un pétiole court ; *Deplanchei* quand leur pétiole était plus long et leur limbe plus lancéolé ; *pubescens*, quand leur pétiole était très court et leur limbe pubescent en-dessous. Mais lorsqu'on a reçu, par la suite, de nouveaux échantillons, de plus en plus nombreux, on a pu voir qu'il y avait des transitions insensibles entre tous ces caractères, et que les coïncidences relevées au début n'étaient nullement constantes. On a compris qu'on s'était trop pressé d'en affirmer la valeur spécifique.

Il me semble qu'un seul botaniste a vu clair dès le début dans cette question : c'est Pancher ! Il a récolté et distingué judicieusement quatre espèces, qu'il a appelées *Salisia flava*, *S. rubra*, *S. aurantiaca* et *S. rugosa*. Brongniart et Gris ont conservé, dans leur nouveau genre, les trois premiers de ces noms spécifiques, et changé le quatrième, on ne sait pourquoi, en *Pancheri*. Ils ont eu la fâcheuse idée de fabriquer quatre nouvelles espèces avec des formes accidentelles de *flava*, et ont jeté la confusion dans le bon travail que Pancher leur avait préparé. Plus tard, ils s'en sont aperçu et n'ont pas osé l'avouer publiquement ; mais les deux autres espèces qu'ils ont ajoutées par la suite à leur genre *Fremya*, les *Fr. myrtifolia* et *Fr. speciosa* (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XII, 299, 14 juillet 1865. — *Ann. Sc. nat.*, 5^e s., III, 1865, 227-228), ne méritent plus la même critique, et sont visiblement autonomes.

*
* *

La priorité que nous avons reconnue à Montrouzier sur Brongniart et Gris pour le nom générique lui revient également pour le nom spécifique, et cette fois elle n'est plus annulée à son tour par une dénomination antérieure. C'est bien Montrouzier qui a le premier donné un nom à cette espèce ; son *Draparnaudia multiflora* doit donc devenir **Xanthostemon multiflorum** : ce dernier nom n'a pas encore été employé dans le genre, et doit être maintenu. Il devrait l'être encore, même pour les auteurs qui voudraient, à l'exemple de Baillon, réunir les *Xanthostemon* au genre *Metrosideros* ; car là non plus, il ne ferait pas double emploi.

Je complète ci-dessous la description de Montrouzier d'après mes observations personnelles.

XANTHOSTEMON MULTIFLORUM

(*Draparnaudia multiflora* MONTROUZIER. — *Salisia flava* PANCHER. — *Fremya flava*, *Fr. Vieillardii*, *Fr. Deplanchei*, *Fr. pubescens*, *Fr. elegans* BRONGN. et GRIS ejusdem vix varietates).

Arbor v. frutex. *Ramuli* longitudinaliter rugosi, ad apicem velutino-puberuli, internodiis brevibus. *Folia* alterna, non

punctata, obovato-elliptica, basi attenuata, in petiolum decurrentia, apice obtusa v. subemarginata, glabrescentia, nervis nervulisque prominulis utrinque reticulata, in sicco infra brunnea, supra atro-viridia, passim cyanescentia. *Pedunculi* breves, crassi, compressi, pubescentes, bracteis folio subconformibus nisi minoribus et oblongioribus axillati, 2-bracteolati, bracteolis linearibus, uniflori, in corymbum terminalem brevem folio breviorum congesti. *Receptaculum* obhemisphaericum, tenuiter tuberculatum, pilis minimis laxis puberulum. *Sepala* 5 patentia triangulari-rotundata, obtusa, persistentia. *Petala* 5, sessilia, flava. *Stamina* ∞ 23-25 exserta, filamentis complanato-subulatis, antheris versatilibus recurvis, connectivo dilatato et cum loculis circa filamentum apicem in calyptram connato. *Ovarium* semisuperum, 3-5-loculare, placentis peltatis, margine tantum multiovulatis. *Capsula* 3-5-valvis, persistentibus receptaculo et calyce circumcincta.

Hab. secus rivulos in insula Art. Floret in novembri (Montrouzier, herb. lugdun., n° 80! herb. monspel., n° 156!); passim in Nova Caledonia (Pancher 1862! — Vieillard n°s 466! 467! 468! 469! 470! 2169! — Deplanche n° 466 bis! — Pancher et Vieillard, in herb. Expos. colon., n° 752! — Kay, ibid., n°s 29-39! — Lécart, ibid., n°s 64-149 A! — Baudouin, 1865, n° 325! — Balansa n°s 110! 2115! 3405! 3406!).

THIOLLIÈREA MONTR., *loc. cit.*, 217.

Diagnose de Montrouzier

Thiollierea (MICHX.). *Rubiaceae*. — *Gardeniaceae*. — *Gardenieae*.

« Calicis tubus turbinatus, 4-gonus; limbus persistens, 4-fidus, lobis
« compressis, acutis, arcuatis. Corolla ante anthesim 4-gona, tubo brevi,
« limbo campanulato, integro, extus 4-gono, intus glaberrimo. St. 4 inclusa,
« libera. Stylus filiformis, stygma indistincte divisum. Ovarium 4-sulcatum,
« bacca ovata, bilocul., loculis polyspermis. Semina squammiformia, imbri-
« cata, dissepimento affixa. Folia opposita, oblonga. Stipulae annulares, apice
« ramulorum juniorum resinosae.

« Genus, me judice, distinctissimum, unica specie constans, quod in hono-
« rem cl. V. Thiollière, scientiarum naturalium cultoris studiosi et peritis-
« simi erexi.

« *Thiollierea artensis* (MICHX.). Frutex 3-4-pedalis, ramis teretibus, ramulis
« oppositis. Folia 3-4 pollic. longa, 6-8 lin. lata, oblonga, petiolata, basi

« cuneata, apice acuminata, integra, margine revoluta. Racemi axillares 5-6
« flori. Pedicelli oppositi, basi longe bracteolati. Flores magni, albo-violacei.
« In montanis Art. Flores in januario. »

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 89) n'en disent que quelques mots : « *Thiolliera* (1) Montrouz..... a descriptione non a *Randia* differt. »

On pourrait contester peut-être cette conclusion en s'appuyant sur la description même, et soutenir que les fleurs tétramères, à calyce et corolle tétragone de *Thiolliera* ne correspondent pas bien à l'allure habituelle des fleurs de *Randia*, pas plus que les stipules annulaires. Mais ce serait oiseux, car la conclusion des auteurs du *Genera plantarum* pêche par la base, sans qu'ils en soient le moins du monde responsables. Ils ont, en effet, été entraînés dans une fausse direction par une erreur de Montrouzier. Celui-ci a sans doute pris pour mûrs des fruits qui ne l'étaient pas ; en tout cas, il a attribué à tort à son *Thiolliera* une baie au lieu d'une capsule, et l'a rangée à tort dans les Gardéniées. En outre, il a commis une autre inexactitude en disant « *Semina dissepimento affixa* », ce qui conviendrait bien aux *Randia*. Si d'autre part sa description avait été plus détaillée, Bentham et Hooker auraient pu y lire, par exemple, que les lobes de la corolle de *Thiolliera* sont valvaires-rédupliés (et non tordus), et que les étamines y sont insérées à la base du tube (et non à la gorge), comme je l'ai constaté sur un petit échantillon type étiqueté par Montrouzier et appartenant à l'herbier de Montpellier (n° 178).

Je n'ai pas vu le fruit, mais je puis néanmoins affirmer qu'il est capsulaire, car l'échantillon fleuri que j'ai étudié appartient sans contestation possible à l'une des espèces du genre *Grisia* BRONGN. (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XII, 405, 8 décembre 1865 ; *Ann. sc. nat.*, sér. 5, VI, 1866, 255), que Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 47) réduisent au rang de section du genre *Bikkia* REINW., de la tribu des Condaminiées.

L'herbier du Muséum de Paris contient de nombreux spécimens de *Grisia*, en présence desquels aucun doute n'est per-

(1) Si le nom, correctement composé par Montrouzier, *Thiolliera* est ici altéré en *Thiolliera*, c'est sans doute par suite d'une erreur typographique indépendante de la volonté des auteurs, qui n'auraient pu invoquer aucune bonne raison pour en modifier l'orthographe.

mis sur l'identification générique. D'autre part, les arguments fondés sur la placentation et invoqués par Brongniart pour séparer son genre *Grisia* des *Bikkia* et des *Bikkiopsis* me semblent dignes d'être pris en considération. J'estime donc que ce genre doit être conservé comme autonome, mais qu'il doit être désormais désigné sous le nom de *Thiollierea*, que Montrouzier lui a donné en 1860, cinq ans avant que Brongniart ne lui donnât celui de *Grisia*, qui n'est plus qu'un synonyme.

*
* *

Quant à l'espèce, après avoir hésité quelque peu entre les quatre espèces tétramères de *Grisia*, j'ai pu reconnaître, par un examen minutieux, que l'échantillon de Montrouzier correspond aussi exactement que possible à *Grisia retusiflora* BRONGN. (*loc. cit.*), qui, par raison de priorité, devra porter désormais le nom de **Thiollierea artensis** MONTROUZIER.

Mais ce n'est pas tout : j'ai reconnu qu'il y a lieu de faire rentrer dans le même groupe spécifique la plante que Brongniart et Gris ont décrite plus tard sous le nom de *Grisia carnea* (*Ann. sc. nat.*, 5^e s., XIII, 1870-1871, 400).

Les savants botanistes du Muséum se sont laissé tromper par l'apparence extérieure des échantillons, en réalité très différente au premier abord, et due uniquement au procédé de conservation. *Grisia retusiflora* était fondé sur un spécimen de Vieillard (n° 851), dont toutes les parties présentent une couleur brun foncé, due sans doute à une dessiccation trop lente, accompagnée de fermentation. Ils n'ont pas reconnu cette même plante quand ils l'ont revue plus tard dans les envois de Balansa.

Balansa, moins botaniste que Vieillard, était par contre un admirable collecteur et préparateur, digne d'être proposé comme un modèle de cette profession spéciale, si précieuse pour la science, si indispensable pour fournir aux botanistes de cabinet des matériaux de travail efficacement utilisables. Les plantes récoltées par lui sont toujours en échantillons très bien choisis, très complets et préparés dans la perfection ; ceux-ci doivent à leur dessiccation rapide une coloration claire et fraîche tout-à-fait remarquable ; ils sont en outre accompagnés d'étiquettes indi-

quant non seulement la localité et la date de la récolte, mais encore la station, la taille de la plante et la couleur des fleurs.

Or, Balansa avait récolté, sous le n° 1991, une plante ainsi étiquetée : « Arbuste de 3-4 mètres de hauteur. — Fleurs d'un rose blanchâtre. — Forêts situées au fond de la baie Duperré (rade de Canala). — Juillet 1869. » Brongniart et Gris l'ont prise pour une nouvelle espèce de *Grisia*, à cause de son bel aspect, et, sachant par Balansa la couleur de ses fleurs, ils lui ont donné le nom de *G. carnea*. L'examen comparatif que j'en ai fait m'a montré qu'elle était identique au *G. retusiflora*, étiqueté par Vieillard : « N° 851. — Arbre moyen, montagnes de Kanala », sans indication de la couleur des fleurs. Non seulement c'est la même espèce, mais encore provenant de la même localité.

D'ailleurs, en lisant les descriptions publiées (*loc. cit.*), on peut voir que la deuxième n'indique aucun caractère contradictoire avec ceux que signale la première. En particulier, la corolle, pour être *carnée*, n'en est pas moins *réfute*; on lit, en effet, d'une part : « lobis 4, subnullis... et brevissime mucronulatis », d'autre part : « lobis brevissimis, medio obtuse mucronulatis ».

*
* *

Il n'y a donc pas lieu de publier ici de diagnose ou description nouvelle, et il me suffira de résumer ce qui vient d'être dit, en rendant aux noms donnés par Montrouzier la priorité à laquelle ils ont droit.

THIOLLIERIA MONTROUZIER

(*Grisia* BRONGNIART)

THIOLLIERIA ARTENSIS MONTROUZIER

(*Grisia retusiflora* BRONGNIART. — *G. carnea* BRONGNIART et GRIS)

Hab. in montanis insulae Art. Flores in januario (Montrouzier, herb. monspel. n° 178 ! herb. lugdun. n° 110 !); in montibus et sylvis Novae Caledoniae, prope Kanala (Vieillard, n° 851 ! — Balansa, n° 1991 ! Flores in julio).

DELPECHIA MONTR., *loc. cit.*, 221.

Dans un travail antérieur (*Ann. Soc. bot. Lyon*, XIX, 1893-1894, Notes et Mémoires, p. 18-22, fig. 1-7), j'ai démontré que ce genre de Rubiacées ne pouvait être conservé et devait rentrer dans le genre *Mapouria* AUBL., J. MULLER ARGOV., considéré par Baillon comme simple section du genre *Uragoga*.

Depuis lors, au cours de mes recherches dans les collections du Muséum de Paris, j'ai trouvé une plante identique à celle que Montrouzier appelait *Delpechia floribunda*; cette plante est étiquetée par Baillon *Uragoga jasminiflora* H. BN. et a été décrite par lui sous ce nom (*Adansonia*, XII, 1876-1879, 226); elle a été récoltée dans la même île par Balansa et ainsi étiquetée par lui : « n° 3197. — Arbrisseau de 1 à 2 mètres de hauteur. — Fleurs blanches. — Ile Art, au Nord de la Nouvelle-Calédonie. — 21 juin 1871. »

La priorité du nom spécifique appartient donc à Montrouzier, et la description de l'espèce, complétant et rectifiant un peu celles de Montrouzier et de Baillon, peut être formulée ainsi qu'il suit :

MAPOURIA FLORIBUNDA G. B., *loc. cit.*, 22

(*Delpechia floribunda* MONTROUZIER. — *Uragoga jasminiflora* H. BAILLON).

Frutex 1-2-metralis, ad aspectu foliis floribusque omnino *Jasmina* nonnulla referens. *Folia* opposita, brevissime petiolata, oblongo-lanceolata, 40-80^{mm} longa, 10-15-30^{mm} lata, basi apiceque acuta, integra, marginibus revoluta, coriacea, supra glaberrima, subtus pallide villosula, penninervia; costa prominula, nervis secundariis ad 10; *stipulae* cuique nodo 4, plus minus liberae, vel inter petiolos connatae, singula saepius trifida, lobo interno brevi concavo, apice uncinato, margine subreduplicato, caeteris ambobus longioribus rectis subulatis aristatis, medio majore. *Cymae* corymbiformes decompositae terminales, breves, densiusculae, multiflorae; pedunculis pubescentibus, secundariis brevioribus, bracteis bracteolisque acutis

linearibus, basi tenuiter stipulatis. *Flores* subsessiles mediocres (an polygami ?), plerumque 5-meri. *Calyx* 5-lobus, lobis ovato-acutis vel subspathulatis, saepius inaequalibus. *Corolla* longiuscula (12-15^{mm}), alba, tubo angusto, limbi in alabastro globosi lobis valvatis, apice infracto induplicatis subcucullatis. *Stamina* (an dimorpha ?) ad faucem (an semper ?) inclusa ; filamentis supra medium tubum liberis, brevibus gracilibus ; antheris linearibus introrsis, dorsifixis. *Stylus* bifidus, staminibus brevior, disco epigyno ad basin cinctus. *Germen* inferum obovatum, loculis 2 uniovulatis ; ovulo erecto. *Drupa* ellipsoidea, calyce persistente coronata, extus pubescens ; pyrenae 2, dorso irregulariter 3-4-sulcatae. *Semina* albuminosa, facie commissurali plana.

Hab. in sylvis et collibus insulæ Art. Floret fere omni tempore (Montrouzier, herb. lugdun. n° 106 ! anonyma in herb. monspel. n° 192 ! — Balansa n° 3197 !).

*
**

Sur l'espèce voisine, appelée par Montrouzier *Delpechia artensis*, qui deviendrait **Mapouria artensis**, G. B. loc. cit. 22, et dont j'ai parlé dans le travail rappelé ci-dessus, je n'ai pas grand chose à ajouter.

L'échantillon unique est en fruits, sans trace de fleurs. Au Muséum j'ai cru pouvoir le rapprocher d'un autre échantillon incomplet, défléuri et sans fruits (Vieillard n° 754 « Arbuste. Montagnes de Balade »), auquel il ressemble par ses feuilles et son écorce.

DOUARREA ? MONTR., loc. cit., 222.

Dans le même mémoire (p. 22-25, fig. 8-10), j'ai établi que *Douarrea* doit, comme *Delpechia*, être rangé dans le genre *Mapouria* AUBL.

J'ai trouvé dans les collections du Muséum de Paris un grand nombre d'échantillons voisins des *Douarrea* de Montrouzier. Beaucoup ne sont pas nommés ; un certain nombre ont reçu des noms de Pancher et de Baillon, noms qui pour la plupart sont restés inédits.

Il m'a semblé que ces échantillons pouvaient être répartis en quatre espèces, correspondant assez bien à quatre noms de Baillon, et reconnaissables à certains caractères assez frappants que présentent les feuilles : celles-ci, dans deux de ces espèces, sont (au moins à l'état sec) marquées de fines marbrures, tandis que dans les deux autres, elles en sont constamment dépourvues ; de plus dans chacun de ces deux groupes, il y a une espèce à feuilles larges et une à feuilles étroites. Si superficiels que paraissent ces caractères, quelques transitions qu'ils paraissent présenter parfois, ils m'ont paru donner à ces quatre espèces un facies assez distinct, et correspondent bien aux différences de coloration présentées par les corolles, d'après les collecteurs.

L'une de ces espèces est celle que Montrouzier a décrite le premier, sous le nom de *Douarrea speciosa*, et que Baillon a étiquetée, dans l'herbier du Muséum de Paris, *Uragoga Straussiae*, d'après un échantillon récolté par Balansa (n° 365) à la baie du Prony. Je donne de cette espèce une description détaillée complétant celle de Montrouzier, et des trois autres seulement une diagnose très sommaire.

MAPOURIA SPECIOSA G. B., *loc. cit.*, 25

(*Douarrea speciosa* MONTROUZIER. — *Uragoga Straussiae* H. BAILLON mss. in herb. mus. paris. — *Psychotria avenis* PANCHER mss. in herb. mus. paris. — *Ps. angustifolia* PANCHER mss ibidem, non G. DON, nec POIR.)

Folia (in sicco marmorata) angusta. Corolla roseo-coccinea (Montrouzier), rubra (Balansa) rosea (Pancher).

Frutex 3-4 pedalis (Montrouzier), 1-2 metralis (Balansa), ramulis teretibus v. compressis, glabris. *Folia* opposita, lanceolato-elongata, utrinque attenuata, acuta, breviter petiolata, integerrima, supra atro-viridantia, inferius subglauca, 5-6 pollic. longa, 10 lin. lata, stipulis magnis deciduis. *Cymae* terminales, paniculatae, biparae, regulares, parum elevatae, pedunculis oppositis, nunc brachiatis, multiflorae, bracteis inferioribus stipulato-dentatis, superioribus linearibus exstipulatis. *Flores* breviter pedicellati, receptaculo turbinato. *Calyx*

vix 5-dentatus. *Corolla* elongato-campanulata, 5-6-linearis roseo-coccinea, tubo intus barbato, lobis 5 induplicato-valvatis apice infracte mucronato subcucullatis. *Stamina* 5, fauci corollae inserta, longe exserta. *Stylus* staminibus brevior, subexsertus, apice stigmatoso-bilobus, basi disco epigyno annulari cinctus. *Ovarium* inferum 2-loculare, loculis 1-ovulatis, ovulis erectis. *Drupa* Pisi minoris magnitudine, ovoidea, apice subattenuata, calyce coronata, pyrenis 2, dorso 2-sulcatis, facie commissurali planis.

Hab. in collibus et sylvis insulae Art, ubi ab indigenis *Bengan mala di buan* (consobrina *Mala di buan*) nuncupatur. Floret in aprili et novembri (Montrouzier, herb. lugdun. n° 108! anonyma in herb. monspel. n° 193!) et junio (Balansa n° 3198!); passim in Nova Caledonia (Balansa n° 365! [*Uragoga Straussiae* H. BN mss.]; 2058! 2058^a! 3413! — Vieillard n°s 765! 766! — Pancher! — F. Mueller, ex Bot. mus. Melbourne in. herb. mus. par. !)

MAPOURIA SEMPERFLORENS

(*Psychotria semperflorens* PANCHER mss. in herb. mus. paris. —
Uragoga noumeensis H. BAILLON mss. ibidem).

Folia (in sicco marmorata) lata. *Corolla* rosea v. lilacea (Pancher).

Hab. in nemorosis Novae Caledoniae (Pancher! — Balansa n°s 366!
[*Uragoga noumeensis* H. BN, mss]. 366^a! 2039! — Vieillard n° 685! — Thiébaud, Yate juin 1864!)

MAPOURIA BALANSÆ

(*Uragoga Balansae* H. BAILLON, in *Adansonia*, XII, 223.)

Folia (in sicco non marmorata) angusta. *Corolla* pallide caerulea.

Hab. in montibus Novae Caledoniae (Balansa, n°s 1120! [« *Uragoga* (Podocephaelis) *Balansae* H. BN »]; 3424! [*Uragoga Balansae* H. BN »].

MAPOURIA DEPLANCHEI

(*Uragoga Deplanchei* H. BAILLON mss in herb. mus. paris. —
An *Douarrea alba* MONTROUZIER, loc. cit. 223, *Mapouria*
Douarrei G. B. loc. cit., 25, non visa?)

Folia (in sicco non marmorata) lata. Corolla alba.

Hab. in Nova Caledonia (Deplanche nos 410-411! *Uragoga Deplanchei* H.
Bn).

POGONANTHUS MONTR., loc. cit., 225.

Dans le mémoire déjà cité (p. 25-27, fig. 11), j'ai rapporté mes observations sur le *Pogonanthus Candollei* de Montrouzier : je terminais cette étude en constatant que cette plante paraissait présenter des affinités multiples, d'une part avec les Operculariées, d'autre part avec certaines Morindées et peut-être avec les Pœdériées, et je concluais que, jusqu'à plus ample informé, il y avait lieu de conserver le genre *Pogonanthus* et de le maintenir dans le petit groupe des Operculariées, où Montrouzier l'avait rangé.

Je n'avais alors travaillé qu'avec quelques livres, sans avoir pu encore voir de grandes collections et y comparer la plante de Montrouzier à des spécimens quelconques de Rubiacées exotiques. Depuis cette époque, j'ai pu, à plusieurs reprises, travailler dans les herbiers du Muséum de Paris, et les constatations que j'y ai faites détruisent mes conclusions provisoires de 1893.

Pogonanthus ne peut-être conservé comme genre ; ce n'est pas une Operculariée, c'est un *Morinda* de la section des *umbellatae*.

Certains caractères m'avaient jadis empêché de m'arrêter au genre *Morinda*, en particulier l'absence de style, constatée par Montrouzier et vérifiée par moi (*loc cit*, fig. 11).

J'ai trouvé dans les collections néo-calédoniennes du Muséum une cinquantaine d'échantillons de *Morinda*, étiquetés ou non, rappelant de plus ou moins loin *Pogonanthus Can-*

dollei sans lui être identiques, entre autres *M. villosa* VIEILLARD mss. (n° 2741), *M. choriophylla* H. BN. (*Adansonia*, XII, 246 ; Balansa, n° 1134^b ! 1989! 1989^a !), *M. Billardieri* H. BN. (ibid., 231 ; Balansa n° 1983 !), *M. Vieillardii* H. BN. (ibid. 230 ; Vieillard n° 719 ! (1), *M. kanalensis*, sect. *Chorimorinda*, H. BN. mss. (Vieillard n° 2742 ! Balansa n° 1987 ! 1987^a) et *M. phylliraeoides* LABILL. (Balansa n° 3225 ! 357 ! 1132 ! 1136^a ! 2992 ! — Vieillard n° 718 ! 719 ! (2) 722 ! 724 ! — Deplanche n° 65).

Je n'ai vu de complètement identique au *Pogonanthus* de Montrouzier qu'un spécimen anonyme de la collection Vieillard (1855-1860) n° 716 « arbuste sarmenteux, bois des montagnes, Balade ».

Je placerais tout à côté, à cause de leur corolle barbue, mais sans les assimiler, à cause de leurs feuilles différentes, les échantillons de Balansa n° 3420, « Tige grimpante, fleurs blanches. Collines éruptives d'Ouroué près de l'embouchure du « Dotio, décembre 1871 » et n° 1980, « Plante grimpante, fleurs blanches. — Cap. Dumoulin, à l'entrée de la rade de Canala, « 24 novembre 1869, » dont le n° 1984, « Plante grimpante. — « Montagnes ferrugineuses situées entre Coucoua et Canala, « vers 800 m. d'alt., 8 décembre 1869 », pourrait bien n'être qu'une forme montagnarde angustifoliée ; enfin, un peu plus loin, celui de Vieillard n° 715.

Ces plantes, de même que les espèces nommées ci-dessus, ont toutes la même allure que celle de Montrouzier, c'est-à-dire que ce sont des *Morinda* à capitules en ombelle, n'en différant que par le nombre ou la longueur des rayons de l'ombelle, la corolle glabre, la forme ou la grandeur des feuilles et la disposition de leurs nervures secondaires, tertiaires, quaternaires et marginales.

Passant à l'herbier général, j'y ai vu de nombreux échantillons de *Morinda umbellata*, L., *M. jasminoides*, A. CUNNINGH., *M. myrtifolia*, A. GRAY et de quelques espèces voisines, nommées ou non, avec lesquelles *Pogonanthus* présente d'évidentes affinités.

(1) 1855-1860. — Deux échantillons de Vieillard n° 719, que j'ai vus au Muséum étaient étiquetés sous deux noms différents.

(2) 1861-1867.

J'avais cru un moment pouvoir l'assimiler à *M. Forsteri* SEEM. *Fl. Viti*, 129, d'après la description qu'en donne M. Drake del Castillo, *Fl. Polyn fr.*, 95. J'y ai renoncé en présence des échantillons provenant de Tahiti (Vesco! Hombron!) et de Noukahiva (Mercier!), en particulier à cause de leur corolle glabre.

Je l'avais rapproché aussi de *M. lucidaefolia* A. GRAY. (*Proc. Amer. Acad.*, IV, 1860, 41). — SEEMANN (*Fl. Viti*, 130); ce nom est écrit à tort « *M. lucidaefolia*, n. sp. », sur l'étiquette d'origine « Exp. Wilkes — Feejee Islands » d'un échantillon sans fleurs, dont les feuilles, malgré une apparence analogue, diffèrent visiblement par leur nervation.

Le genre *Pogonanthus* ne pouvant être conservé, l'espèce sur laquelle il avait été fondé, et qui ne paraît pas avoir été décrite ailleurs, gardera, dans le genre *Morinda*, son nom spécifique primitif, qui n'y fait pas double emploi. Je complète ci-après, en la rectifiant sur certains points, la description de son auteur.

MORINDA CANDOLLEI

(*Pogonanthus Candollei* MONTROUZIER.)

Frutex sarmentosus 5-7-metralis. *Ramuli* tetragoni, stipularum cicatricem inter folia gerentes. *Folia* ovato-oblonga, petiolata, integra, apice acuminata, basi attenuata, 80-105^{mm} longa, petiolo 10^{mm} incluso, 35-45^{mm} lata, supra tantum nitida, pennatinervia, nervis utrinque prominulis, conspicuis, secundariis 15-18 saepius alternis marginem subrevolutum arcuatim attingentibus, tertiariis dense reticulatis. *Umbellae* terminales, supra summam foliorum parem sessiles, involucre membranaceo bipartibili caduco stipatae; pedunculis 15-25 gracilibus 10-15^{mm} longis, totidem capitula 6-12-floralia, ebracteata gerentes. *Flores* parvi, ovariis inferis in communi receptaculo semi-immersis. *Calyx* brevis, cupuliformis, integer. *Corolla* 3-4-5-mera; tubo brevi urceolato, vix 2^{mm} longo, ad basin fere dialypetalo, supra autem mediantibus staminum filamentis gamopetalo, ad faucem constricto; lobis basi connatis, aestivatione valvatis, tubo longioribus, dein patentibus, infra convexis, glabris, laevibus, sub

apice recurvo-cucullatis, supra concavis, barbatis, apice cuspidato, subulato, infracto. *Stamina* totidem alternipetala; filamentis basi apiceque liberis, corollae medio tubo faucisque connatis; antheris exsertis, erectis, introrsis, loculis elongatis, adnatis. *Stylus* 0. Discus epigynus annularis, pulvinatus, stigmata 2 (?) sessilia fovens. *Ovarium* 2-loculare, loculis 1-ovulatis, ovulis epinastis adscendentibus. *Fructus*....?

Hab. in sylvis insulae Art. Flores in novembri (Montrouzier, herb lugdun. n° 109 | herb. monspel. n° 194 |); in Nova Caledonia, prope Balade (Vieillard, n° 716 |).

PANCHEZIA (1) MONTR., *loc. cit.*, 223.

Diagnose de Montrouzier.

Panchezia ? (МИИ). *Rubiaceae* (JUSS.). *Coffeaceae*, *Coffeae*.

« Calicis tubus turbinatus, limbus parvus subinteger vel sub-4-dentatus; dentibus obtusis. Cor. hypocraterimorpha, tubo gracili, tereti, lobis multo longiore, limbo 4-lobo, lobis ovatis, patentibus. Antherae 4, ad faucem subsessiles, acutae. Stylus corollae tubo longior, apice clava subglobosa bifida instructus. Bacca subglobosa, calice coronata, bilocul., locul. mono-spermis. Folia opposita, breviter petiolata. Stipulae basilatae, apice acutae. Cymae terminales, trichotomae.

« An satis ab *Iwora* distinctum, ob. stylum apice vix bifidum stygmatisque crura non divergentia? Genus in hon. cl. Panchez (1), studiosissimi et inclyti collectoris nunc partem australem N.-Caledoniae peragrantis, propositum.

« *Panchezia collina* (МИИ). Folia ovata, apice subacuminata, integra, « 1 $\frac{1}{2}$ -2 poll. longa, 1-1 $\frac{1}{2}$ lata. Flores albi, 1 $\frac{1}{2}$ pollicares. Baccae *Piso* « minores. Frutex collinus, 3-4-pedalis. Flores in dec.

Ce genre, douteux pour l'auteur lui-même, ne saurait être conservé. Montrouzier essaie de le distinguer des *Iwora* par un style à peine bifide et des lobes stigmatiques non divergents ?

(1) Il y a ici soit une faute d'impression, soit une faute d'orthographe de l'auteur : le botaniste collecteur, si souvent cité ici, auquel Montrouzier voulait dédier un genre, ne s'appelait pas Panchez, mais PANCHER; Brongniart et Gris lui ont dédié un genre *Pancheria* (Saxifragacées-Cunoniées).

C'est là un caractère bien peu solide, et qui ne pourrait être suffisant, quand même il serait constant dans l'espèce, ce qui n'est pas. Aussi Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 114) n'hésitent-ils pas à affirmer que cette plante est un *Ixora*. H. Baillon (*Hist. des pl.*, VII, 406, note 8), plus réservé, ne la classe qu'avec doute dans ce dernier genre. Je suis en mesure de confirmer l'affirmation des uns et l'hypothèse de l'autre.

*
* *

L'herbier de Montpellier contient (n° 204) une plante qui n'est pas étiquetée, mais qui correspond assez exactement à la description ci-dessus pour permettre de l'identifier au *Panchezia collina* MONTR.

Or j'ai retrouvé cette même plante assez abondamment représentée au Muséum de Paris, en particulier par un échantillon étiqueté de la main de Lenormand « Vieillard, n° 689-711, — « prope Wagap. — *Charpentiea bracteolata* VIEILL. », et un autre rapporté avec doute par Pancher à *Coffea triflora* ? FORSTER. Que faut-il penser de cette double assimilation ?

*
* *

Vieillard a publié, dans le *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie* (IX, 346-347, séance du 2 mai 1864) d'après le n° 663 de son herbier, un genre *Charpentiera* (et non *Charpentiea*), qu'il classe à tort dans les Loganiacées, et qu'il fonde sur une espèce appelée par lui *C. bracteata* (et non *bracteolata*).

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 788, 12-9) excluent avec raison ce genre *Charpentiera* VIEILL. des Loganiacées, et en font un synonyme de *Pavetta* (Rubiacées), sans discussion, en invoquant simplement les caractères indiqués par l'auteur. L'*Index generum* de Th. Durand, et l'*Index kewensis* reproduisent purement et simplement cette indication. Or, d'après la description même de Vieillard, cette assimilation est erronée. Les *Pavetta* ont des stipules intrapétiolaires, et une baie pisi-forme, tandis que *Charpentiera* a des stipules interpétiolaires et un fruit oblong, qui n'a que la taille et non la forme d'un pois, « fructus oblongo-globosus, pisi amplitudine ». Ces deux caractères suffiraient pour faire entrer ce dernier genre dans

les *Ixora* plutôt que dans les *Pavetta*, si voisins que soient ces deux genres (1).

A ces deux caractères on peut en joindre un troisième, constaté par moi en herbier : *Charpentiera*, d'après un échantillon de Vieillard (n° 663), semblable au n° 689-711 susvisé, possède bien les feuilles coriaces des *Ixora* et non les feuilles membraneuses habituelles aux *Pavetta*.

Quant au nom de *Coffea triflora*? FORSTER, attribué avec doute à la même plante par Pancher, il n'a que la valeur d'une hypothèse, formulée sous toutes réserves par ce dernier. L'espèce de Forster, distincte de celle qui nous occupe, est aujourd'hui appelée *Pavetta triflora*, et on pourrait supposer que c'est cette hypothèse manuscrite de Pancher qui aurait déterminé la conclusion trop hâtive de Bentham et Hooker.

*
* *

Quoi qu'il en soit, *Charpentiera bracteata* VIEILLARD est identique à *Panchezia collina* MONTROUZIER, tant d'après le rapprochement des deux descriptions publiées que d'après l'examen des échantillons d'herbier conformes à ces descriptions, et cette espèce appartient assurément au genre *Ixora*. Les deux noms génériques de Montrouzier et de Vieillard doivent donc disparaître, et le nom spécifique de Montrouzier doit être conservé comme plus ancien. L'espèce en question s'appellera donc ***Ixora collina***. Elle a été suffisamment décrite par les deux auteurs cités pour qu'une description nouvelle soit superflue.

IXORA COLLINA

(*Panchezia collina* MONTROUZIER. — *Charpentiera bracteata* VIEILLARD. — *Charpentiera bracteolata* (VIEILLARD) LENORMAND sphalm: mss in herb. mus. paris.)

Hab. in insula Art (Montrouzier *loc. cit.*; anonyma agnota in herb. monspel. n° 204 !); passim in Nova-Caledonia (Pancher n° 331 ! — Vieillard nos 663 ! 689-711 ! — Deplanche n° 384 ! — Balansa nos 342 ! 1124 ! 1125 ! 2002 ! 3410 !)

(1) H. Baillon réunit les *Pavetta* au genre *Ixora*, et, dans la synonymie qu'il donne de ce dernier (*loc. cit.*), inscrit *Charpentiera* après *Panchezia*.

ENTRECASTEAUXIA MONTR., *loc. cit.*, 244.

Je ne fais que rappeler ici pour mémoire la note que j'ai déjà publiée sur ce genre (*Ann. Soc. bot. Lyon*, XXII, 1897, 71). J'ai établi, d'après un échantillon authentique étiqueté par Montrouzier, que son *Entrecaustauxia elliptica*, classé par lui dans les Myoporacées, puis introduit, on ne sait pourquoi, par C.-B. Clarke dans le genre *Coronanthera* (Cyrtrandrées), n'est autre chose que le genre **Duboisia myoporoides** R. BR.

*
* *

Entrecaustauxia MONTR. mss (ined.).

D'autre part, le même nom générique a été appliqué par Montrouzier à une plante toute différente, étiquetée par lui (herbier de Lyon, n° 176) « *Entrecaustauxia australis* ». Cette plante, qui appartient à la famille des Convolvulacées, est représentée dans les collections du Muséum de Paris, par de nombreux spécimens récoltés en Nouvelle-Calédonie, soit sur la grande terre, soit dans l'île des Pins, ou dans l'île Lifou, par divers collecteurs : Pancher (Mus. néo-cal., n° 261, rapporté au n° 3028 de Vieillard), Deplanche (n°s 328 et 329), Thiébault, Baudouin, Balansa (n°s 548 et 1671), et Germain. Enfin, un échantillon provenant du voyage de Labillardière, et donné par M. Webb, porte, de la main de ce dernier, le nom d'*Ipomaea*, tandis que les échantillons de Pancher et de Thiébault portent la mention *Convolvulus*.

Cette dernière indication me paraît se rapprocher davantage de la vérité, le style se terminant par deux branches révoluées et non par des stigmates globuleux. Mais la question n'offrant pour le présent travail qu'un intérêt secondaire, je ne me suis pas attardé à l'approfondir. Il ne me semble pas en effet que cette plante puisse servir de type à un genre nouveau, qui permette de conserver le nom d'*Entrecaustauxia*.

RAPINIA MONTR., *loc. cit.*, 243.

Diagnose de Montrouzier

Rapinia (МИИ). *Verbenaceae* ? *Verbeneae* (D. C.).

« Calix tubulosus, integer, persistens. Corolla tubulosa 4-fida, subbilabiata, aestivatione imbricata ut in *Verbenaceis* (D. C.) lobis subaequalibus. « Stamina 4, subaequalia, exserta. Stylus apice subbifidus. Ovarium liberum, integrum, disco vix conspicuo insidens. Drupa carnosa, 4-locularis, « loculis monospermis. Flores axillares, solitarii, aut 3-5-conjuncti. Folia « opposita, simplicia, vel composita. Frutices.

« Je dédie ce genre à la mémoire du P. C.-R. Rapin, l'élégant auteur du « Poème des Jardins (*Hortorum libri* IV).

« *Rapinia collina* (МИИ) Folia ovato-elongata, petiolata, basi et apice « obtusa, integra, 3-4 poll. longa petiolo incluso, 1 1/2-2 lata, petiolo versus « apicem communius incrassato. Pedunculi longi, folio tamen breviores, « oppositi, ante mediam partem bibracteolati. Corolla 6-7 lineas longa, coc- « cineae. Drupa rubra, Cerasi magnitudine, calici persistenti insidens. Frutex « 3-6-pedalis, quandoque subarborea, Flores in 7bri, 8bri, 9bri, inodori. In collibus. Ab indigenis nuncupatur....

« *V. a* folia triphylla, medio majore, pedunculis 3-floris.

« *V. b* folia pentaphylla, lateralibus minoribus; pedunculis 5-floris. »

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 1152) admettent avec doute le genre « *Rapinia*... (char. ex Montrouz.), species 1,... « a nobis non visa, ex caractere dato foliis 3-5 foliolatis *Vitici* « accedit, sed flores regulares 4-meri, isomeri. »

Baillon admet également ce genre en le rapprochant des *Petitia* et des *Premna*, ce qui ne semble pas justifié. Il en donne une description, distincte de celle de Montrouzier et fondée probablement sur quelque spécimen en mauvais état. Il y a toutefois reconnu la placentation pariétale, ce qui est exact, au moins en partie.

Les herbiers de Lyon et de Montpellier contiennent un certain nombre de spécimens de *Rapinia* étiquetés ou non. Je regrette d'avoir à constater que la description de Montrouzier est trop peu détaillée et contient une légère inexactitude qui a été exagérée par Bentham et Hooker et a été transformée par eux en une grosse erreur. *Rapinia* n'a pas du tout les fleurs régulières que ceux-ci lui attribuent. Montrouzier n'est pas aussi affirmatif; il dit seulement « Corolla subbilabiata », ce

qui est exact, « *Stamina subaequalia* », ce qui est également juste ; mais il dit en outre « (corolla) lobis subaequalibus ». Malgré le préfixe atténuatif, cette expression est réellement incorrecte : les lobes ne sont pas subégaux : les deux latéraux ont bien à peu près les mêmes dimensions que le postérieur, mais celui-ci est aigu tandis qu'ils sont arrondis, et l'antérieur, plus grand, étranglé à sa base, ne leur ressemble pas du tout. D'autre part le tube lui-même est franchement irrégulier ; graduellement évasé de la base au sommet, il est un peu arqué, nettement convexe en arrière, légèrement concave en avant ; le lobe postérieur continue insensiblement la courbure du tube, tandis que les latéraux sont un peu écartés, l'antérieur, brusquement réfracté et étalé, indiquant seul avec précision le niveau exact de ce qu'on peut appeler la gorge de la corolle.

*
* *

Cette irrégularité étant bien établie, il semble que rien ne distingue plus de *Vitex* le genre *Rapinia* MONTROUZ., qui ne paraît pas pouvoir être conservé (1). Les échantillons de Montrouzier montrent d'évidentes affinités avec certains *Vitex* du Muséum de Paris (herbier général).

Leurs fleurs, par la courbure de leurs boutons, et la vestiture glanduleuse jaune-verdâtre de leurs corolles sèches ressemblent beaucoup à celles de *V. littoralis* A. CUNN. (non DECAISNE), de la Nouvelle-Zélande, qui a des feuilles très différentes. Les feuilles entières du type *Rapinia collina* MONTROUZ. sont au contraire assez semblables à celles d'un *Vitex* non dénommé de Java (Zollinger, n° 565) et d'un autre anonyme récolté par C. Wright à l'île Loo-Choo. De leur côté les feuilles à 3-5 folioles arrondies des deux variétés distinguées par Montrouzier rappellent de plus ou moins près l'allure de celles de *V. littoralis* DECAISNE (non A. CUNN.), recueilli à Timor par Leschenault ; de *V. pyramidata* ROB. (*Plantae mexicanae*, 1893 ; C. G. Pringle, n° 4429, State of Jalisco) ; d'un *Vitex* non dénommé trouvé par Weddel à Rio-de-Janeiro (1843) n° 195 ; enfin de *V. cuneata* SCHUM., de la Cazamance et du Niger.

(1) Ce nom avait déjà été attribué par Loureiro (*Fl. Cochinch.*, 127) à un genre de Campanulacées, fondu aujourd'hui dans le g. *Sphenoclea*.

Mais tous ces échantillons, sauf le premier, se distinguent nettement des *Rapinia* par leurs fleurs, leurs inflorescences ou même certains détails de leurs feuilles.

A mon avis, le genre *Rapinia* ne peut être considéré comme distinct du genre *Vitex*, à cause de son calyce entier, et de sa corolle à tube allongé et évasé, irrégulièrement campaniforme, à lèvre postérieure entière.

Ces caractères ne sauraient même suffire à constituer une section ; car ils sont variables dans le *Vitex littoralis* A. CUNN. cité plus haut, qui sert ainsi de transition assez nette entre les *Rapinia* de Montrouzier et les *Vitex* : d'après Allan Cunningham, cette espèce a un calyce cupuliforme obscurément lobé et une corolle à lèvre postérieure arquée bifide, tandis que J.-C. Schauer (in DC. *Prodr.*, XI, 691) dit : « Calyce truncato edentulo... Corollae labium superius porrectum integrum. » J'y ai vu, sur un même rameau le calyce tantôt entier, tantôt plus ou moins lobé.

*
* *

Que faut-il penser maintenant de l'espèce unique publiée par Montrouzier, *Rapinia collina*, et de ses deux variétés *triphylla* et *pentaphylla* ? J'en ai reconnu dans la collection néo-calédonienne du Muséum de Paris un assez grand nombre d'échantillons (classés parmi les *Vitex*, mais sans nom spécifique) pour pouvoir affirmer positivement qu'il y a là deux espèces bien distinctes, l'une à feuilles entières, l'autre à feuilles composées.

La première, *R. collina*, qui n'est pas étiquetée de la main de Montrouzier dans les herbiers de Lyon et de Montpellier, n'est représentée à Paris que par un spécimen anonyme, étiqueté « Blanc, 1^{er} envoi, » et deux échantillons de Balansa, n° 3297 « Arbrisseau de 2-3 m. de hauteur. Ile Art, au Nord de la Nouvelle Calédonie, 21 juin 1871 », et n° 2741 « Arbrisseau de 1 m. de hauteur ; sommet du Mont Mou (pointe septentrionale) vers 1200 m. d'altitude, 13 mars 1870 ». Le premier est parfaitement identique au type de Montrouzier, ayant comme lui, des feuilles elliptiques ou orbiculaires et des cymes pauciflores (1-3 fleurs). Le second en diffère un peu par ses feuilles plus étroites, elliptiques subcordiformes et ses inflorescences pluriflores (3-5-7 fleurs) ; il a été reconnu par H. Baillon comme

devant se rapporter à *Rapinia* ; son habitat et sa plus petite taille auraient pu le faire considérer comme une forme montagnarde de *R. collina* ; il semble plutôt que cet échantillon soit constitué par des rameaux gourmands, à la croissance rapide desquels il doit son aspect un peu différent.

La deuxième espèce, que Montrouzier lui-même a reconnue comme telle en l'étiquetant *R. triphylla* (herbiers de Lyon et de Montpellier), comprend les deux variétés qu'il distinguait dans la description publiée.

Cette distinction est absolument illusoire ; en effet les feuilles de cette espèce peuvent avoir, sur le même rameau, des feuilles à 3, 4 ou 5 folioles. Le type le plus fréquent paraît être la forme trifoliolée, mais aux trois folioles fondamentales dont la médiane est plus grande, peuvent s'en ajouter extérieurement deux autres, ordinairement bien plus petites, souvent inégales, et dont l'une peut manquer ; alors la feuille est quadrifoliolée ou quinquéfoliée. Sur sept échantillons de Montrouzier, je n'en ai pas vu un seul qui n'eût que des feuilles à 5 folioles ; j'en ai vu un à quatre feuilles toutes trifoliolées ; dans les six autres, il y a mélange de feuilles quadrifoliolées avec des trifoliolées ou des quinquéfoliées ; enfin au total, sur 28 feuilles il y en a 14 trifoliolées, 8 quadrifoliolées et seulement 6 quinquéfoliées. Même variabilité quant au nombre des fleurs : sur 17 inflorescences, j'en ai vu 13 triflores et 4 quadriflores, ces dernières sur un rameau qui n'avait pas une seule feuille à 5 folioles. Je n'ai pas vu une seule cyme à 5 fleurs. Le nombre 3 est donc la règle pour les fleurs comme pour les folioles.

Divers échantillons anonymes de Paris s'y rapportent très exactement ; d'autres paraissent s'en écarter un peu par des allures plus vigoureuses, des folioles plus grandes et plus allongées, des inflorescences plus étalées à fleurs plus nombreuses ; mais il y en a d'intermédiaires qui paraissent les rattacher entre eux, et je ne serais pas étonné que les diverses formes, distinctes en herbier, puissent se rencontrer sur un même buisson ; ce sont là de ces détails qu'un collecteur seul pourrait préciser sur le terrain.

De même, si les deux espèces, confondues tout d'abord en une seule par Montrouzier, présentent, dans certains caractères fugaces ou impossibles à constater sur le sec, des différences

notables qu'il n'a pas remarquées, nous ne savons à laquelle des deux il convient de les appliquer. Ne diffèrent-elles pas, par exemple, quant à la taille, à la couleur des fleurs ou à l'époque de leur floraison ? Les échantillons du Muséum sont trop souvent dépourvus de ces indications, que les collecteurs ne devraient jamais omettre de consigner sur leurs étiquettes.

*
* *

De ces deux espèces devant être rangées dans le genre *Vitex*, la première conservera sans difficulté son nom spécifique, qui ne fait pas double emploi, et devra s'appeler **Vitex collina**.

La seconde ne pourrait pas conserver dans le genre *Vitex* l'un des deux noms caractérisant les prétendues variétés distinguées par Montrouzier. Elle ne pourrait s'appeler *triphylla*, parce qu'il y a déjà un *Vitex triphylla* ROYLE (*V. trifolia* L. — *V. rotundifolia* L.), et que d'ailleurs le caractère indiqué par ce nom est loin d'y être constant; ni *pentaphylla*, parce que les feuilles quinquéfoliolées, si habituelles dans le genre, ne paraissent, au contraire, se rencontrer ici qu'en minorité. Dans ces conditions, je crois devoir lui donner le nom de **Vitex Rapini**, rappelant le nom générique donné par Montrouzier et non conservé.

Je donne ci-après la description de ces deux espèces.

VITEX COLLINA

(*Rapinia collina* MONTROUZIER, varietatibus exclusis)

Frutex 1-3-metralis, quandoque subarborea. *Folia* opposita, cinctura stipulari prominula conjuncta, petiolata, integra v. potius articulatione spuria quasi unifoliolata, petiolo gracili supra canaliculato, 15-32^{mm} longo, versus apicem communius leviter incrassato, subarticulato atque ultra articulationem in petiolulum, saepius geniculatum, 4-6^{mm} longum desinente, limbo 65-90^{mm} longo, 45-55^{mm} lato, elliptico v. ovato, rarius elongato, integro, basi obtuso nunc subcordato, apice rotundato rarius emarginato, utrinque subnitido, infra pallidiore, penni-

nervio, nervis reticulatis utrinque prominulis, nervo medio supra canaliculato. *Cymae* axillares 3-florae, nunc abortu 1-florae, pedunculo gracili elongato, foliis tamen brevioribus, 15-30^{mm} longo, bibracteolato, pedicellis 15-22^{mm} longis. *Flores* 15-20^{mm} longi. *Calyx* campanulatus, integer, persistens. *Corolla* coccinea (?), longe tubulosa, tubo irregulariter campanulato, gradatim dilatato, leviter arcuato, limbo subbilabiato, labio postico integro porrecto, labio antico 3-lobato, lobis lateralibus rotundatis sessilibus subpatentibus, lobo medio majore, orbiculari, ad basin angustato, refracto. *Stamina* 4, subaequalia, exserta, antheris dorso affixis. *Stylus* apice subbifidus. *Ovarium* liberum, integrum, disco vix conspicuo insidens, ad basin 2-loculare, loculis 2-ovulatis 2-locellatis, ad apicem placentis parietalibus bilabiatis et septis spuriiis evanidis 1-loculare. *Drupa* carnosa, pyrenis 1-spermis.

Hab. in collibus insulae Art (Montrouzier *loc. cit.*; anonyma agnata in herb. lugdun. n° 187! in herb. monspel. n° 279! — Balansa, n° 3297!); in summo monte *Mou*, Novae Caledoniae, ad 1200 m. altitud. (Balansa n° 2741!)

VITEX RAPINI

(*Rapinia triphylla* MONTROUZIER mss. in herb. lugdun n° 185, in herb. monspel. n° 280. — *Rapinia collina*, var. *a.* et *b.*, MONTROUZIER *loc. cit.*)

Frutex 2-4-5-metralis. *Folia* palmata 3-(nunc 4-5-) foliolata, opposita, cinctura stipulari parum v. minime conspicua; petiolo 20-40-60^{mm} longo, supra anguste canaliculato, petiolulis supra latius canaliculatis, foliolis saepius valde inaequalibus, medio majore, 45-75^{mm} longo, 35-63 lato, ellipticis, ovatis v. suborbicularibus, apice obtusis, basi truncatis, subcordiformibus, v. leviter (saepius asymmetricè) attenuatis. *Cymae* axillares 3-5-florae, pedunculo primario 10-15^{mm} (rarius 20^{mm}) longo, pedicellis 6-9^{mm} (rarius 12^{mm}) longis. *Flores* *V. collinae* similes.

Hab. in collibus et montibus insulae Art. Floret in novembri et decembri (Montrouzier, herb. lugdun. nos 185! et 186!; herb. monspel. n° 280!). Passim in Nova Caledonia (Deplanche, n° 486! — Balansa nos 474! 1834!).

Huic accedunt specimina plura multiflora, nunc microphylla (Vieillard n° 994 ! et 3064 ! — Pancher sub « *Vitex*, Cougni »), nunc macrophylla (Vieillard n° 993 ! — Balansa n° 1835 !), quae ad distinctas, quamvis affines, species videntur referenda.

MAOUTIA MONTR., *loc. cit.*, 241.

Diagnose de Montrouzier.

« *Maoutia* (МИИ). *Verbenaceae* (JUSS.).

« Calix aestivatione valvatus, 5 valvis acutis constans, membranaceus, « post anthesim 2-3-4, rarius 5-fidus, persistens. Corolla labiata, tubo elongato, cylindrico, gracili, subarcuato, limbo 4-partito, lobo superiore « lateralibus majore, inferiore vero minore profunde diviso, inferioris ora « biloba fimbriata, lobis omnibus subrevolutis. Stam. 4, didynama, duo « postica profundius inserta, fertilia, longe exserta, incurva et nunc « subspirorbia, duo antica incurva, exserta, sterilia. Antherae biloculares, « loculis inaequalibus. Stylus exsertus, filiformis. Stygma simplex. Ovarium « 4-locul., profunde 4-lobum, disco carnosio impositum. Inflorescentia « axillaris terminalisve. Drupa calice parum aucto, modo spathae aperto « semivelata, succulenta, 4-vel abortu 1-3-pyrena, elongata. Folia opposita.

« Ce genre doit être placé entre les *Oxera* de La Billardière et les *Amasonia* de Linnée. Il a l'ovaire à 4 loges comme eux ; mais il s'en distingue « par le stygmale simple, etc.

« Je dédie ce genre à M. le Maout, auteur de plusieurs ouvrages de botanique fort estimables.

« *Maoutia neriifolia* (МИИ). Frutex subscaudens, 10-12-pedalis. Folia « breviter petiolata, lanceolata, integra, apice obtusa, 2-3-pollicaria. Cymae « 3-5 florum. Flores albi, magni, 2-pollicares.

« Cette jolie plante fleurit en mars, novembre, presque en tout temps, et « croît sur les coteaux arides. »

Je n'ai trouvé dans les collections de Montrouzier aucune étiquette portant les noms générique et spécifique ci-dessus ; mais j'y ai assurément reconnu la plante décrite sous ces noms. Toutefois une complication se présente : tandis que, dans l'herbier de Lyon cette plante n'est pas nommée, elle est, dans l'herbier de Montpellier, étiquetée de la main de Montrouzier « *Borya Latreillei* M. — Art. — à côté des *Oxera* (LABILL.) — *Verbenaceae*. » Ce deuxième nom générique *Borya* n'a aucune

valeur, d'abord parce qu'il s'applique à la plante déjà publiée sous le nom de *Maoutia*, ensuite parce qu'il avait déjà été employé deux fois. On a en effet un *Borya* LABILL. (1804) dans les Liliacées, et un autre *Borya* WILLD. (1805) = *Forestiera* POIR., dans les Oléacées.

Ce *Borya Latreillei*, signalé comme voisin des *Oxera*, mérite bien, par l'allure de ses feuilles, la qualification de *neriifolia* qui m'a aussitôt amené à le comparer à la description du *Maoutia* que Montrouzier range également côté des *Oxera*. Or cette description de *Maoutia neriifolia* correspond exactement à tout ce que j'ai constaté dans *Borya Latreillei*, sauf quelques petits détails dont je dois dire un mot.

*
**

En premier lieu, le calyce membraneux est bien valvaire, ne présentant aucune trace d'imbrication, mais il ne montre même pas nettement, ni dans le bouton, ni après son épanouissement les cinq valves que la description lui attribue sans restriction ; la nervation même, assez irrégulière n'indique pas sûrement le nombre des unités sépalaires constituant ce calyce. Ce qui est exact, c'est la fin de sa description : après l'anthèse, il se fend irrégulièrement en 2 ou 3 (peut-être 4 ou 5) parties très inégales ; j'y ai toujours vu une grande fente principale atteignant au moins les trois quarts de la hauteur, et une deuxième plus courte n'atteignant pas la moitié, séparant deux lobes inégaux, dont j'ai toujours vu le plus étroit entier, aigu et le plus large entier ou bidenté. Il n'est pas invraisemblable qu'une ou deux fentes de plus puissent se montrer et donner un total de 4 ou même 5 dents ou lobes.

En second lieu, je dois reconnaître que dans la description de la corolle et de l'androcée, Montrouzier a évidemment confondu les régions postérieure et antérieure, et s'est même embrouillé dans la désignation des parties qui leur correspondent. En réalité, dans cette corolle bilabiée, le lobe postérieur (supérieur) qui constitue la lèvre postérieure, est parfois un peu plus long que les lobes latéraux de la lèvre antérieure, mais c'est lui (et non l'inférieur) qui est profondément bifide. Le lobe antérieur (inférieur) est un peu plus long encore que le postérieur, et c'est bien lui qui possède une bordure terminale bilobée et frangée.

Dans l'androcée, les deux étamines fertiles sont antérieures, et les deux staminodes à anthères rudimentaires sont postérieurs. Enfin les feuilles, qui sont de 5 à 7 fois plus longues que larges, méritent d'être qualifiées lancéolées-oblongues et non pas simplement lancéolées.

Ces petites imperfections du texte de l'auteur ne sont pas de nature à permettre un doute sur la plante qu'il a voulu décrire et que de nombreux détails, même ceux qui ont été incorrectement exprimés, dépeignent très exactement.

*
* *

Quelle est donc cette plante décrite par Montrouzier sous le nom de *Maoutia neriifolia* et étiquetée par lui en herbier sous celui de *Borya Latreillei*?

Bentham et Hooker, ainsi que Baillon, estiment que le *Maoutia* de Montrouzier doit rentrer dans le genre *Oxera* LABILL.

En recherchant cette plante parmi les dix espèces d'*Oxera* décrites par Vieillard (*Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, VII, 1862, 88-98), je n'ai pas pu la reconnaître, avec certitude, bien qu'elle se rapproche beaucoup de celles de la troisième section, surtout d'*O. oblongifolia* VIEILLARD. Mais celle-ci aurait, d'après son auteur, le calyce profondément quadrifide, et le lobe supérieur de la corolle semblable aux latéraux, tandis que dans notre plante, nous voyons le calyce irrégulièrement fendu en 2-3 lobes inégaux, la lèvre postérieure de la corolle nettement bifide et ses lobes latéraux entiers. Vieillard ajoute seulement que le lobe inférieur est plus large, sans indiquer s'il est frangé, comme il a soin de le préciser pour deux espèces voisines.

L'herbier du Muséum de Paris ne possédant pas le type de Vieillard, je n'ai pu vérifier si la description donnée par celui-ci est inexacte ou seulement incomplète. J'y ai vu seulement un échantillon étiqueté de la main de Pancher « *Oxera oblongifolia* V. 1004 — Fleurs blanches — intérieur — communiqué », et qui répond assez bien au *Borya Latreillei* MONTROUZIER mss. pour justifier l'assimilation.

J'ai examiné avec soin cet échantillon et je crois pouvoir conclure de cet examen que la description de Vieillard est seulement incomplète, en ce qu'elle ne tient pas compte de la

variabilité de certains caractères. En effet j'y ai vu le calyce tantôt 4-fide, tantôt plus ou moins irrégulièrement 2-3-5-fide et la lèvre postérieure de la corolle tantôt entière, tantôt plus ou moins profondément bifide.

Les feuilles sont également assez variables; les inférieures sont franchement nériiformes, assez grandes, longues de 97^{mm} sur 17^{mm} de large, plus un pétiole de 5-6^{mm}, passant graduellement aux supérieures (bractéales) obovales, plus ou moins oblongues, qui varient de 66^{mm} sur 21^{mm} à 30^{mm} sur 10^{mm}; les premières sont donc près de 6 fois plus longues que larges, les dernières 3 fois seulement.

*
* *

D'autres échantillons du Muséum paraissent se rapporter à la même espèce, quoique différant des premiers ou les uns des autres au premier abord par leurs feuilles plus ou moins dimorphes, plus ou moins larges, parfois cordiformes (surtout les supérieures), leurs stigmates entiers ou à peine bilobés, et aussi par leurs corolles à limbe plus ou moins grand, à labelle plus ou moins frangé, à tube proportionnellement plus court ou plus long, par rapport au limbe ou au calyce. Mais les transitions que j'ai constatées entre ces variations me permettent de croire que ces échantillons appartiennent à une seule espèce, un peu polymorphe.

*
* *

Il semblerait que le genre *Oxera*, tel qu'il est défini par Vieillard, pourrait être subdivisé en deux, en ne laissant dans ce genre que les espèces des deux premières sections qu'il lui attribue, et qui sont caractérisées par une corolle plus ou moins campanulée à gorge dilatée ressemblant à celle du type *O. pulchella* de Labillardière. La troisième section, caractérisée par une corolle à long tube, à gorge plutôt contractée, à limbe plus nettement bilabié dont le lobe antérieur est nettement différencié en labelle, pourrait constituer, dans ce cas, un genre distinct, assez bien défini par Montrouzier sous le nom de *Maoutia*.

Mais d'abord, comme je n'ai pas vu tous les types authentiques de Vieillard, je puis admettre que certains d'entre eux

montreraient des formes de transition qui s'opposeraient à la division du genre *Oxera* : certains échantillons du Muséum, ceux d'*O. robusta* par exemple, tendraient à justifier cette réserve.

D'autre part quand même on croirait devoir constituer un genre distinct avec la troisième section des *Oxera* de Vieillard, on ne pourrait lui attribuer le nom de *Maoutia*, déjà employé par Weddell pour un genre d'Urticacées (*Ann. sc. nat.*, sér. 4, I, 1854, 193).

Je pense donc que jusqu'à nouvel ordre, le genre *Oxera* doit être maintenu tel que l'a admis Vieillard, et que la plante de Montrouzier correspond exactement à l'espèce décrite plus tard par Vieillard sous le nom d'*O. oblongifolia*. Celle-ci devra donc prendre le nom spécifique d'**O. neriifolia**; elle est très distincte d'*O. glandulosa* VIEILLARD, et se rapproche davantage des *O. ovata* et *cordifolia* du même auteur.

La description de cette espèce pourrait être précisée ainsi :

OXERA NERIIFOLIA

(*Maoutia neriifolia* MONTROUZIER. — *O. oblongifolia* VIEILLARD.
— *Borya Latreillei* MONTROUZIER, mss. in herb. monspel.
n° 282).

Frutex saepius scandens. Folia opposita, breviter petiolata, integra, saepius dimorpha, inferiora obovato-lanceolata, oblonga vel elongata, basi obtusa rarius subcordata, apice obtusa, acuta vel mucronata, 70-130^{mm} longa, 10-25^{mm} lata, saepius supra castanea, subtus pallidiora; superiora minora rarius conformia saepius ovato-lanceolata, basi cordata, apice acuta vel obtusa, 20-60^{mm} longa, 10-30^{mm} lata. *Cymae* axillares et terminales, corymbiformes, biparae, saepius plures ad apicem ramuli in thyrsum terminalem conniventes, pedunculo primario foliis brevior, 15-35^{mm} longo. *Calyx* membranaceus irregularis, aestivatione valvatus, anguste vel late campanulatus, rimis inaequalibus post anthesin 2-3-4-, rarius 5-fidus, 16-20^{mm} longus, laciniis lanceolatis, acutis, laevibus, longitudinali-venosis tenuiter reticulatis, persistens. *Corollae* bilabiatae, albae vel violaceo-albescentis (?), tubus cylindricus, gracilis, elongatus, calyce subduplo longior, ad faucem contractam vix

ampliatus et antice concavo-arcuatus, tenuiter (at sub lente composita conspicue) ut ipse calyx glanduloso-pubescent; limbi patentis labium posticum saepius bifidum, lobis obtusis, nunc integrum, labii antici lobi laterales oblongi posticos subaequant, anticus autem longior apice dilatatus, bilobus, crispato-fimbriatus. *Staminodia* 2 postica inclusa vel exserta recta. *Stamina* fertilia 2 antica, exserta, recurva. *Stylus* exsertus. *Stigma* inconspicue bilobum. *Ovarium* 4-locellatum, 4-partitum disco carnoso impositum. *Drupa* obovoidea, calyce parum aucto, modo spathae aperto, semivelata.

Hab. in insula Art (Montrouzier, herb. lugdun. n° 285 ! herb. monspel. n° 282 ! — Balansa n° 3141 !); passim in Nova Caledonia (Vieillard, loc. cit. — Pancher, 1870 ! sub. *O. oblongifolia* VIEILLARD; id. sub *O. orchidioides* PANCHER mss, *O. heteromera* AD. BRONGN. mss ! id. sub *O. Moorei* (?) VIEILLARD (ined.) ! — Bot. mus. Melbourne, sub *O. Muelleri* AD. BRONGN. mss ! — Balansa, n°s 438 ! 1296 ! 1296^a ! 2132 ! 3141^a ! 3517 !

TIMEROEYA MONTR., loc. cit., 247.

Diagnose de Montrouzier

« *Timeroyea* ? (МИИ) *Nyctagineae* ? *Boerhaavieae* (CHOISY).

« Bractea 1, decidua, minima, basi pedicelli. Perigonium tubulosum, « medio vix constrictum, apice 5-6-dentatum, aestivatione valvatum. Stam. « 25-30, basi conjuncta, exserta, omnia fertilia. Stylus sublongior. Folia « nunc alterna, nunc subopposita.

« Genus facile ab omnibus generibus subordinis Boerhaaviearum, ob « numerosa stamina distinguendum, quod in hon. cl. Timeroy, botanici « lugdunensis inclyti, erexi. »

« *Timeroyea artensis* (МИИ). Arbor 40-50 pedalis, inermis. Ramuli glabri. « Folia ovato-elongata, satis longe petiolata, basi cuneata, apice obtusa, mar- « gine sinuato repanda, 5-6 pollic. longa, petiolo excluso, 2 poll. lata. « Pedunculi terminales, corymboso-fasciculati, folio breviores, glabri. Flo- « res extus griseo-puberuli, intus nigricantes. In decemb. et januar. Ab ind. « *Tenget* nuncupatur. In vallibus juxta maritima. »

Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, III, 10) admettent ce genre sans discussion, en faisant à son nom une correction assez rationnelle : supprimant l'e introduit sans motif dans la dési-

nence à la suite du nom du botaniste lyonnais Timeroy, ils écrivent correctement *Timeroya*, et donnent comme synonyme à ce nom générique celui de *Vieillardia* BRONGN. et GRIS, in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, I, 338.

D'après mes constatations, cette synonymie est parfaitement justifiée, et le nom donné par Brongniart et Gris à ce genre doit en effet céder le pas à celui de Montrouzier, qui a la priorité.

Ce genre doit-il être conservé, ou réuni au genre *Pisonia* PLUM., comme Baillon a cru devoir le faire pour *Vieillardia* BRONGN. et GRIS, sans mentionner *Timeroya* MONTR? C'est ce dont je n'ai pu me rendre compte avec certitude, faute d'échantillons assez nombreux, assez complets, ou assez authentiques.

*
* *

Ainsi je n'ai pas trouvé au Muséum de Paris les échantillons de Vieillard que Brongniart et Gris ont étudiés et pris pour type de leur *Vieillardia austro-caledonica*, mais seulement des échantillons de Deplanche (n° 197) et de Lécard qui lui sont rapportés.

Plusieurs autres échantillons présentent avec ceux-ci une ressemblance étroite : d'abord un de Vieillard (1855-1860) n° 1061, provenant de Balade et étiqueté « *Pisonia* »; puis un autre, rapporté par Vieillard lui-même à son n° 1061, mais provenant de Wagap, et nommé *Pisonia grandis* (herb. Rousset, ex Lenormand); un troisième qui paraît être un double du précédent, étiqueté par Lenormand sous le même n° 1061 de Vieillard, le même nom de *Pisonia grandis* et provenant également de Wagap; enfin trois échantillons de Balansa, n° 1268^a récolté sur les rives de la Néra près de Bourail; n°s 1268 et 2376, récoltés sur les bords du ruisseau de Kouétou-Kouéta, le premier en fleurs au mois de décembre, le second en fruits au mois de septembre, et provenant d'un arbre à bois très tendre, qui a reçu des colons de Bourail le nom caractéristique de « Bois navet ».

Tous ces échantillons paraissent provenir d'une même espèce, ressemblant assez bien, sauf en ce qui concerne le nombre des étamines, à la description de *Pisonia grandis* R. BR. (Choisy, in DC. Prodr., XIII, pars 2, 441), pour excuser une confusion.

Mais n'ayant pas vu de spécimen authentique de *P. grandis* en fleurs, je n'ai pu faire directement la comparaison.

*
* * *

L'échantillon de Montrouzier étiqueté par lui *Timeroyea artensis* et figurant dans l'herbier de Lyon sous le n° 192, est fleuri et identique aux précédents (sauf au n° 2376 de Balansa qui est fructifié), et aussi bien à la description ci-dessus de Montrouzier qu'à celle du *Vieillardia* de Brongniart et Gris. Le périanthe gamosépale y est formé par un tube subcampanulé ou turbiné, à peine resserré à la gorge, comme Montrouzier l'indique, surmonté d'un limbe divisé en 4, 5, 6 ou même 7 lobes aigus, valvaires, étalés.

Brongniart et Gris disent seulement « limbo quinquefido », Bentham et Hooker « lobi 5 » ; Montrouzier avait bien vu 5 ou 6 dents.

L'androcée comprend de 25 à 30 étamines (ce nombre s'élève jusqu'à 40 et 45 dans les plantes de Balansa, plus vigoureuses et plus floribondes) ; ces étamines sont visiblement exsertes, quoique ne dépassant pas de beaucoup la gorge du calyce. Brongniart et Gris les avaient qualifiées « vix exserta », ce que Bentham et Hooker ont traduit à tort par « inclusa » ; Montrouzier était plus exact en disant « exserta ».

Dans les quelques fleurs que j'ai disséquées, l'ovaire m'a paru bien peu développé, bien aplati, et je n'y ai pu découvrir l'ovule. Aussi me suis-je demandé si je n'avais pas examiné que des fleurs physiologiquement mâles, à gynécée atrophié, d'une espèce polygame-dièque, dont la description devrait être complétée par l'examen de fleurs femelles ou franchement hermaphrodites récoltées sur d'autres individus.

L'étude des échantillons de l'herbier de Montpellier m'a semblé susceptible de confirmer cette hypothèse : ces échantillons, non étiquetés et en assez mauvais état, sont au nombre de deux. L'un, (n° 289) est identique aux précédents ; l'autre (n° 291) montre quelques jeunes fruits, dont l'induvie calycinale déjà lignifiée et assez dure, n'est pas encore bien grosse ; son diamètre ne dépasse pas et n'atteint qu'à peine la dimension de celui du tube des calyces des fleurs précédemment étu-

diées, mais sa hauteur est beaucoup plus grande et sa forme franchement cylindrique. Ces tubes de calyce pourraient-ils s'être accrus considérablement en hauteur, sans avoir augmenté en diamètre? Ne proviendraient-ils pas de fleurs plus petites, à calyce plus étroit, qui seraient des fleurs femelles ou hermaphrodites? L'étude du développement pourrait seule trancher la question, que je me borne à poser, n'ayant pu la résoudre par l'examen des échantillons du Muséum.

Bentham et Hooker disent bien que *Timeroya* a des fleurs hermaphrodites; mais là encore ils exagèrent peut-être, car ni Montrouzier, ni Brongniart et Gris ne sont aussi affirmatifs; ceux-ci se bornent en effet à décrire les divers organes comme on le fait pour des fleurs hermaphrodites, sans mentionner deux sortes de fleurs comme en est obligé de le faire pour *Pisonia*, où la diécie est la règle habituelle.

*

**

Quoi qu'il en soit, le genre *Timeroya* MONTROUZIER demeurerait distinct du genre *Pisonia* par le grand nombre de ses étamines, et peut-être aussi par le stigmate latéral; mais la valeur réelle de ces caractères aurait besoin d'être contrôlée par une revision complète de toutes les espèces de *Pisonia*, qui paraissent être au nombre d'une soixantaine.

Déjà Brongniart et Gris attachaient une importance exagérée à certains caractères de la graine qui auraient contribué à rapprocher leur *Vieillardia* de l'ancien genre *Calpidia* et à les séparer tous deux des *Pisonia*; mais ils n'avaient fait leur comparaison qu'avec le *P. aculeata*. Plus tard d'autres observateurs ont reconnu que les caractères de la graine variaient assez, dans les *Pisonia*, pour présenter des transitions insensibles ne permettant pas d'en détacher les *Calpidia*.

La même chose pourrait bien arriver pour les deux caractères qui nous restent. En attendant, il serait peut-être prématuré de fondre dès à présent le genre *Timeroya* dans le genre *Pisonia*, comme Baillon a cru pouvoir le faire. Conservons-le donc provisoirement, en retenant qu'il a été mieux défini par Montrouzier et par Brongniart que par Bentham et Hooker.

Dans ces conditions, il me suffira, en terminant, de rappeler la synonymie du genre et de l'espèce.

TIMEROYA MONTROUZIER

(*Vieillardia* BRONGNIART et GRIS, non MONTROUZIER.)

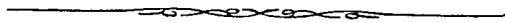
TIMEROYA ARTENSIS MONTROUZIER

(*Vielliardia austro-caledonica* BRONGN. et GRIS)

Hab. in vallibus juxta maritima insulae Art, ubi floret in decembri et januario (Montrouzier, herb. lugdun. n° 192 | herb. monspel. n° 289, 291 |); in Nova-Caledonia (Vieillard n° 1061 | sub *Pisonia grandi*; Balansa, n° 1268^a | 1268 | 2376 |).

Nom vulg. *Boisnavet*.

Nom indig. *Tenget*.



GENERA

IN HERBARIIS DEFICIENTIA

Serresia, *Dugezia*, *Apiocarpus*, *Bouzetia*, *Pokornya*, *Chiratia*, *Figuireea*, MONTR., *loc. cit.*, 179, 187, 190, 192, 201, 202, 220.

N'ayant pu trouver aucun spécimen de ces genres dans les collections de Montrouzier, je n'ai aucun document nouveau à apporter pour contribuer à jeter quelque lumière sur les plantes auxquelles ils se rapportent. Je me bornerai donc à quelques courtes réflexions sur les espèces types de ces genres.

*
**

Serresia asarifolia MONTR., rapporté avec doute, par l'auteur, aux Violariées, ne peut y être conservé (Bentham et Hooker, *Gen. pl.*, I, 970), s'il a bien un ovaire biloculaire, une

capsule à deux coques polyspermes, et 5 étamines alternant avec les sépales.

*
**

Dugezia artensis MONTR. ne peut pas davantage être conservé dans les Hypéricinées (Bentham et Hooker, *Gen. plant.*, I, 979). Nous verrons plus loin que ce même nom générique *Dugezia* a été attribué en herbier par Montrouzier à une plante toute différente.

*
**

Apiocarpus Moguini MONTR., paraît bien être une Sapindacée. Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 1000) la jugent très voisine du genre *Akania*, sinon congénère. Dans ce dernier cas, le genre *Akania* Hook. F., qui ne date que de 1862, devrait disparaître devant *Apiocarpus* (rectifié en *Apiocarpus*), qui est de 1860. Le nom spécifique du type devrait sans doute être également rectifié : car Montrouzier a dû vouloir dédier cette espèce à Moquin-Tandon ; et il semble qu'une faute d'impression peut seule expliquer la graphie *Moguini* au lieu de *Moquini*.

*
**

Bouzetia maritima MONTR., classé au voisinage de l'*Evodia* de Forster, ne peut lui être assimilé, à cause de ses feuilles simples, de ses fleurs pentamères et de ses étamines dont le nombre varierait de 10 à 15 (Bentham et Hooker, *Gen. plant.*, I, 989).

*
**

Pokornya Ettingshauseni MONTR. est classé par l'auteur dans les Lythariées ; cette indication permet de supposer que Montrouzier a reconnu dans les ovaires et les fruits de sa plante les caractères de cette famille ; car il ne dit rien de ces organes. Toutefois Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 776), croient pouvoir la transporter dans une autre famille : « *Pokornya* MONTR..., ex auctoris descriptione est evidentiter *Lumnitzera racemosa* WILLD., inter Combretaceas. » Cette affirmation formelle me paraît un peu imprudente, d'après la seule

comparaison des diagnoses. En effet *Pokornya* a un calyce turbiné quinquéfide, tandis que *Lumnitzera* a un calyce quinquélobé, dont le tube allongé est atténué aux deux extrémités. Ce seul caractère du calyce, si différent dans les deux genres, peut suffire, malgré la concordance de certains autres caractères, à inspirer quelques doutes sur le bien fondé de l'assimilation formulée par les auteurs anglais.

*
* *

Chiratia leucantha MONTR. fut communiqué à Brongniart et Gris, qui l'étudièrent à deux reprises. La première fois (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XI, 1864, 69-71. — *Ann. sc. nat.*, 5^e s., I, 1864, 362), ils conclurent à l'adoption du genre *Chiratia*, rangé dans les Rhizophoracées-Légnotidées. Plus tard (*Bull. Soc. bot. Fr.*, XIII, 1866, 479. — *Ann. sc. nat.*, 5^e s., VI, 1866, 266), ils reconnurent qu'ils s'étaient trompés, que *Chiratia* devait rentrer dans le genre *Sonneratia* L. F. et que *Chiratia leucantha* MONTR. paraissait se rapprocher beaucoup de *Sonneratia alba* SMITH.

*
* *

Figuiera fragrans MONTR. n'a été revu par personne. Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 29) se refusent à admettre ce genre parmi les Rubiacées, et l'excluent de cette famille, sans discussion, en compagnie de *Delpechia*, *Douarrea* et *Pogonanthus* : « nequaquam e descriptionibus in ordine collocanda ». Cependant, comme pour les trois autres genres, la description de Montrouzier justifie parfaitement le classement de ce genre dans la famille des Rubiacées. Montrouzier ajoutait même : « Genus *Coelospermis* affine. » Baillon (*Hist. des pl.*, VII, 364, note 11) reconnaît l'exactitude de cette appréciation, et estime que *Figuiera* MONTR. paraît identique à *Olostyla* DC., qui, pour lui, doit rentrer dans les *Coelospermum* (*Bull. Soc. linn. Paris*, I, 195-196).

GENERA INEDITA

Bellevalia MONTROUZIER mss.

Ce nom générique a été attribué par Montrouzier à deux Violacées de l'île Art, qu'il paraît avoir découvertes le premier, mais qu'il n'a pas publiées; il a donc perdu le bénéfice de la priorité, au moins pour les noms spécifiques. Quant au nom générique, nous n'avons pas à le regretter, ce nom de *Bellevalia*, avait déjà été employé en 1808 par Lapeyrouse pour un genre de Liliacées et en 1836 par Delile pour un genre de Nayadacées.

D'autre part Montrouzier n'a pas, sur ses étiquettes, indiqué la diagnose qu'il attribuait à ce genre, sur lequel il n'avait pas encore, sans doute, d'idées bien nettes. En réalité les deux plantes qu'il y avait réunies, ont été retrouvées après lui et classées dans deux genres distincts, quoique très voisins. Il y a donc lieu de les examiner séparément.

*
* *

La première de ces deux espèces, étiquetée par Montrouzier *B. artensis* dans l'herbier de Lyon (n° 15), et *B. undulata* dans celui de Montpellier (n° 11), est celle que Brongniart a nommée *Agation Pancheri*, (*Bull. Soc. bot. Fr.*, VIII, 1861, 80. — *Ann. sc. nat.*, 5° s., I, 1864, 346) en la classant dans le genre *Agatea* A. GRAY, (*Bot. Amer. Expl. Exped.*, 1852, I, 89, t. 7), fondé sur une espèce des îles Fidji, et dont il a modifié le nom, comme faisant double emploi avec *Agathaea* CASS. (1815), genre de Composées.

A. Pancheri BRONGN. diffère assez nettement, surtout par ses panicules dépassant les feuilles, d'*A. violare* (*Agatea violaris* A. GRAY) dont les panicules atteignent à peine la longueur de celles-ci. Mais il ne se distingue pas aussi bien d'*A. Vieillardii* BRONGN. (*loc. cit.*). Je ne dirai rien d'autres noms manuscrits relevés dans l'herbier du Muséum de Paris, ni des échantillons anonymes que j'y ai pu voir, ce qui n'aurait pour résul-

tat que de compliquer inutilement la question d'identification, la seule dont j'aie à m'occuper pour le moment.

Les noms manuscrits donnés par Montrouzier, ne peuvent être soutenus, et doivent s'effacer devant **Agatton Pancheri** BRONGN. (Pancher, 1859! — Vieillard n° 109? ex Lenormand! — Montrouzier, herb. lugdun. n° 15! sub *Bellevalia artensi*; herb. monspel. n° 11! sub *Bellevalia undulata*).

*
*
*

La deuxième espèce, étiquetée par Montrouzier *B. serrulata* dans les deux herbiers de Lyon (n° 16) et de Montpellier (n° 12), est celle que Vieillard a publiée sous le nom d'*Ionidium ilicifolium* (Bull. Soc. linn. Norm., IX, 1865, 334), d'après le n° 849 de sa collection. De nombreux échantillons de cette espèce figurent dans l'herbier néo-calédonien du Muséum de Paris, et la montrent comme extrêmement polymorphe, quant à la grandeur, à la forme et à la denture des feuilles; plusieurs de ces échantillons sont nommés *Alsodeia Bourdaisii* PANCHER mss., ou *Ionidium Bourdaisii* BRONGN. mss.

Cette espèce doit-elle se confondre avec l'*Ionidium austrocaledonicum* VIEILLARD (*loc. cit.* 332), dont elle pourrait bien, d'après Vieillard lui-même, n'être qu'une variété?

Ces deux espèces doivent-elles être maintenues dans le genre *Ionidium*? Mériteraient-elles au contraire, de servir de type à un genre nouveau, comme Vieillard en formulait timidement l'hypothèse?

Je n'entreprendrai pas pour le moment de rechercher la solution de ces problèmes, ce qui risquerait fort de m'entraîner trop loin de mon sujet. Je me bornerai donc à affirmer que *Bellevalia serrulata* MONTR. mss. est identique à ***Ionidium ilicifolium*** VIEILL., et à noter que cette espèce a été trouvée dans l'île Art par Montrouzier (herb. lugdun. n° 16! herb. monspel. n° 12!), aussi bien que près de Wagap en Nouvelle-Calédonie, par Vieillard (n° 849!).

Chrystolia ? MONTROUZIER mss.

Ce nom générique, accompagné d'une assez longue diagnose, est donné par Montrouzier avec doute à une petite Légumineuse de l'île Art, représentée seulement dans l'herbier de Montpellier (n° 97), qu'il appelle *C. violacea*. Il ajoute qu'il croit devoir la classer dans les Phaséolées, entre les Rhynchosées et les Fagéliées. Il l'avait d'abord nommée *Kennedyia irregularis*, puis avait biffé ce nom et l'avait remplacé par une indication sommaire donnant à entendre que cette plante pouvait bien être un *Kennedyia* nommé avant lui, peut-être par Labillardière. Il ne paraît pas avoir eu le temps de vérifier cette hypothèse, et s'est trop pressé de créer un genre nouveau.

Sa première impression était la bonne. Ce *Chrystolia violacea* MONTR. n'est autre, en effet malgré ses folioles plus étroites, que l'ancien *Kennedyia tabacina* LABILL., aujourd'hui ***Glycine tabacina*** (LABILL.) BENTHAM.

Dugezia MONTROUZIER mss.

Nous avons vu plus haut que le *Dugezia* publié par Montrouzier (*loc. cit.*, 187) et classé par lui dans les Hypéricinées n'a pas été retrouvé dans ses collections.

En revanche l'herbier de Lyon (n° 178) renferme une plante étiquetée de la main de Montrouzier « *Dugezia glandulosa* « (MIHI) — à côté des *Scoparia?* (Linn). — Art. — Scrophulariaceae ». Elle porte des fruits, mais pas de fleurs.

Ici encore, comme nous l'avons déjà vu pour *Huonia* et *Entrecasteauxia*, Montrouzier a employé deux fois le même nom générique pour deux plantes toutes différentes.

Cet échantillon est accompagné d'une diagnose du nouveau genre *Dugezia* (?), tendant à le distinguer des autres genres de la tribu des Sibthorpiées, où il semblerait pouvoir être classé. Toutefois Montrouzier termine ainsi sa description manuscrite de *Dugezia glandulosa* : « Hoc genus, imo hanc speciem du-
« bitanter propono. Simillimam plantam sub nomine *Scopa-*

« *riæ* ex insula Bourbon recepi, sed certe a *Scopariis* multos
« ob characteres, valde discrepat. »

Il s'est très probablement laissé suggestionner par l'étiquette de la plante reçue de l'île Bourbon et ressemblant à celle de l'île Art; c'est cette suggestion qui l'a empêché d'étudier cette dernière avec son entière liberté d'esprit et de déterminer exactement sa place dans la classification. Il n'aurait pas, sans cela, perdu son temps à la chercher dans les Scrofulariacées. Car c'est en réalité une Primulacée.

*
* *

J'ai retrouvé d'assez nombreux spécimens de cette plante dans les collections néo-calédoniennes du Muséum de Paris : Vieillard, 1855-1860 (n° 852! Kanala), 1861-1867 (n° 2832! Lifou) : Deplanche 1861, Pancher 1860 et 1870, Brousmitche (n° 1240!), Balansa (n° 565! Nouméa); enfin un échantillon rapporté à Vieillard (n° 853! Wagap), mais nettement différent d'autres échantillons indiqués comme provenant de Lifou et rapportés au même n° de Vieillard.

Tous ces derniers, celui de Wagap comme ceux de Lifou, sont nommés « *Sheffieldia incana* ». L'échantillon de Vieillard (n° 2832) est étiqueté « *Lysimachia* »; un de ceux de Pancher porte ce même nom, écrit par Baillon; enfin celui de Vieillard (n° 852) est accompagné de la mention « Cf. *Lysimachia Leschenaultii* », écrite de la main de J.-D. Hooker.

J'ai voulu contrôler ces assertions contradictoires et j'ai reconnu que le *Dugezia glandulosa* MONTROUZIER MSS n'a que des rapports éloignés avec *Sheffieldia incana* LABILL. (*Sh. repens* FORSTER. — *Samolus littoralis* R. BR. — *Sam. repens* PERS.), ressemble davantage à *Lysimachia Leschenaultii* DC., et, en réalité, n'est autre que ***Lysimachia decurrens*** FORSTER (*L. javanica* BLUME. — *L. multiflora* WALL. — *L. sinica* MIQ. — *L. consobrina* HANCE. — *L. acroadenia* MAXIMOWICZ) plante très répandue dans tout l'Extrême-Orient, depuis l'Himalaya et la Chine jusqu'en Polynésie.

Heteromera MONTROUZIER mss.

Dans l'herbier de Lyon (n° 27) se trouve une plante ainsi étiquetée par Montrouzier : Genus *Heteromera* (МИИ). *Ilicineae*? « (BRONGN.). — Calyx 4-fidus, imbricatus. Cor. 5-loba. Stam. « 5-7. Stylus exsertus, simplex. Folia opposita, integra. — « *H*..... (1). Foliis rotundis, coriaceis. Flores terminales, « aggregati, lutei, in aug. — Art. »

Ce nom générique ne saurait être conservé, pour deux motifs. D'abord il a déjà été employé en 1874 par Pomel (*Nouv. mat. Fl. Atl.*, 60) pour un genre de Composées. Ensuite, comme nous allons le voir, la plante qui nous occupe appartient à un genre décrit en 1876. Montrouzier, en ne publiant pas, dès 1860, ce nom d'*Heteromera*, a donc malheureusement perdu une belle occasion de se réserver le parrainage d'un genre réellement découvert par lui, et dont la dénomination significative était parfaitement justifiée.

*
* *

La plante en question n'est représentée dans l'herbier de Lyon (n° 27) que par deux petits rameaux portant quelques fleurs en mauvais état, presque toutes passées. L'herbier de Montpellier (n° 248) contient un seul petit rameau analogue aux précédents, mais sans étiquette d'origine.

L'examen de ces échantillons m'a permis de constater que la diagnose de Montrouzier, si courte qu'elle soit, n'est pas absolument exacte sur tous les points. Le calyce n'est pas, à proprement parler, imbriqué (2), mais en préfloraison alternative décussée. Si la corolle peut être réduite à 5 lobes, je lui en ai

(1) Je ne publie pas, à cette place, le nom spécifique écrit par Montrouzier, pour ne pas lui donner une priorité qui serait fâcheuse, en raison du caractère qu'il exprime et qui n'est pas spécial à l'espèce.

(2) La *préfloraison* n'est réellement *imbriquée* que quand il y a des pièces (sépales ou pétales) de 3 sortes : 1° des pièces recouvrantes, dont les deux bords sont recouvrants ; 2° des pièces recouvertes, dont les deux bords

vu 6 et 8. Si, de même l'androcée peut n'avoir que 5-7 étamines, j'ai pu en compter jusqu'à 8, enfin les fascicules de fleurs ne sont pas terminaux, mais axillaires ou supra-axillaires.

Ayant constaté en outre dans ces fleurs une corolle gamopétale à tube relativement long, des étamines superposées aux lobes de la corolle et pourvues d'anthers extrorses, j'en ai conclu que cette plante ne devait pas être une Ilicinée, et j'ai eu l'idée, malgré ses feuilles opposées, de la rechercher parmi les Sapotacées du Muséum de Paris. J'y ai trouvé des échantillons, non pas identiques mais si analogues à la plante de Montrouzier, qu'il n'est pas permis de douter qu'elle appartienne au genre *Leptostylis* BENTH. (in BENTH. et HOOK. *Gen. plant.*, II, 659) : ce sont les échantillons même sur lesquels Bentham a fondé ce genre, et les deux espèces dont il indique sommairement les caractères distinctifs : *L. longiflora* (Deplanche n° 441 !) et *L. filipes* (Deplanche n° 451 !) (1).

*
* *

Heteromera MONTR. ressemble à *Leptostylis longiflora* BENTH. par la forme de ses feuilles arrondies, plus ou moins obovales, toujours cordiformes, et par la forme de ses corolles, à tube étroit ; mais il en diffère par ses feuilles beaucoup plus grandes, plus coriaces, de nuance plus claire différente aux deux faces et ses fleurs beaucoup plus petites. D'autre part s'il ressemble à *L. filipes* par l'aspect de la surface de ses feuilles, leur couleur claire, verdâtre et luisante en dessus, brun-cannelle et mate en dessous, il s'en écarte visiblement par la forme suborbiculaire et cordée de ces mêmes feuilles, par ses fleurs plus petites à pédicelles rigides, plus courts et moins grêles, ses sépales plus serrés non gibbeux à la base, sa corolle infun-

sont recouverts ; 3° des pièces intermédiaires, dont un bord est recouvrant et l'autre recouvert.

Elle est *alternative*, quand elle ne comprend que des pièces recouvrantes et des pièces recouvertes, naturellement toujours en nombre pair.

Elle est *tordue* au contraire, quand elle ne comprend que des pièces intermédiaires, ayant toutes un bord recouvrant et un bord recouvert.

(1) C'est par erreur qu'on a imprimé dans le *Genera plantarum* les nos 44 au lieu de 441, et 491 au lieu de 451.

dibuliforme à tube étroit, son ovaire plus allongé et presque glabre.

C'est donc une troisième espèce, qui sera bien définie par le nom de **Leptostylis micrantha**. Je crois devoir faire précéder sa description de celle des deux autres espèces, que Bentham n'a pas assez longuement caractérisées, en se bornant à indiquer ce qui les distinguait l'une de l'autre.

Mais auparavant, il est nécessaire de donner une nouvelle diagnose du genre. Déjà Baillon (*Hist. des pl.*, XI, 298) avait rectifié sur certains points celle de Bentham, trop rigoureuse ou même inexacte. Maintenant la connaissance d'une nouvelle espèce nécessite encore quelques corrections. La diagnose ci-dessous est encore incomplète, d'abord parce que les fruits demeurent encore inconnus, ensuite parce que le très petit nombre des fleurs ne m'a pas permis de préciser la constance de certains caractères.

LEPTOSTYLIS BENTHAM

(*Heteromera* MONTROUZIER mss, non POMEL.)

Sepala, 4, alternantia. Corollae tubus longe exsertus, superne plus minus ampliatus; limbi lobis 4-8, imbricatis, tubo brevioribus. Stamina 4-8, corollae lobis saepius isomera et superposita, filamentis tubo affixis superne reflexis; antheris in alabastro extrorsis, apiculatis. Ovarium 4-loculare, stylo gracili elongato exserto; ovulis 4 adscendentibus, micropyle extrorsa. Fructus.....

Frutices glabri, ramosi; foliis oppositis v. rarius subalternis, rigide coriaceis, integerrimis, quasi marginatis, obscure v. prominule reticulato-venulosis; floribus axillaribus solitariis v. fasciculatis paucis, breviter v. longe pedicellatis.

LEPTOSTYLIS LONGIFLORA BENTHAM

Folia opposita vel rarius subalterna, breviter petiolata vel subsessilia, late obovata vel suborbiculata, plana, apice rotundata, basi subcordata, in sicco utrinque atro-rufa, inferiora

quidem majora (17-21^{mm} longa, 14-18^{mm} lata) supra laevia nervulis subcanaliculatis, infra rudia nervulis inconspicuis, superiora autem minora (8-13^{mm} longa, 8-11^{mm} lata) utrinque dense et prominule reticulata. *Flores* axillares solitarii (an semper?) majusculi, pedicello 12-13^{mm} longo. *Sepala* 4, ovata, obtusa, basi vix gibbosa, margine subscariosa, 4^{mm} longa. *Corollae* tubus 24^{mm} longus, 4^{mm} latus, superne parum dilatatus; lobi 6-8, obtusi, 7^{mm} longi, 3^{mm} lati, recurvati. *Stamina* 6-8 (?) antheris exsertis, ellipsoideis, apice mucronatis, 2^{mm} 1/2 longis, 1^{mm} latis. *Ovarium* oblongum apice attenuatum. *Stylus* exsertus, stamina superans, circiter 50^{mm} longus.

Hab. in Nova Caledonia, prope Gatope (Deplanche n° 441! — Vieillard n° 2915! sec. Pancher, mss in herb. mus. paris.)

LEPTOSTYLIS FILIPES BENTHAM

Folia opposita elliptico-vel obovato-oblonga, apice rotundata, basi in petiolum brevem (2-3^{mm} longum) attenuata, margine revoluta, pleraque 30-42^{mm} longa, 8-12^{mm} lata, (pauca minora 21-27^{mm} longa, 7 lata), supra pallide viridia, subnitida, infra cinnamomea, nervulis reticulatis utrinque leviter prominulis. *Flores* axillares solitarii vel rarius fasciculati, pedicello filiformi, 10-20^{mm} longo. *Sepala* 4, ovata, subacuta, basi gibbosa, 4^{mm} longa. *Corolla* tubuloso-campanulata, tubo 10^{mm} longo, ultra calycem sensim in 4-8 lobos subacutos, 4-5^{mm} longos, 1 1/2 latos, valde ampliatus. *Stamina* 5-8, filamentis ad basin tubi insertis, antheris exsertis, cordato-ovatis, apice mucronatis, 1^{mm} longis. *Ovarium* ovoideum pilis rigidulis erectis dense hirto-villosum, ad 3^{mm} longum. *Stylus* e corolla inaperta jam exsertus, filiformis, 15-16^{mm} longus, subarcuatus.

Hab. in Nova Caledonia : Cap Tonnerre (Deplanche n° 451!); Gatope (Vieillard n° 2914! ex domina Lenormand, mss in herb. mus. paris.)

LEPTOSTYLIS MICRANTHA nov. sp.

(*Heteromera rotundifolium* MONTROUZIER mss.).

Folia opposita, coriacea, crassa, subsessilia, late obovata vel suborbiculata, margine subrevoluta, apice rotundata, basi subcordata, inferiora quidem majora (32-45^{mm} longa, 25-31^{mm} lata), superiora autem minora (16-20^{mm} longa, 12-18^{mm} lata), omnia supra laevia, subnitida, pallide viridia, nervis parum conspicuis, infra cinnamomea prominule reticulata. *Flores* axillares vel supra-axillares, solitarii, vel pauci fasciculati, pedicello rigido, 9-10^{mm} longo, superne dilatato. *Sepala* 4, lanceolato-acuta, conniventia, 3^{mm} longa, basi haud gibbosa. *Corollae* (luteae) tubus subcylindricus, calycem vix superans, 4^{mm} longus; limbi (in alabastro globosi) lobi 5-8, obtusi, 2^{mm} longi, demum recurvati. *Stamina* 5-8, filamentis fauci corollae insertis, basi latis intusque canaliculatis, ad apicem in alabastro extrorsum reflexis, subulatis, filiformibus, demum erectis; antheris exsertis, cordato-ovatis, apice mucronatis, vix 1^{mm} longis. *Ovarium* elongatum, 2-3^{mm} longum superne attenuatum. *Stylus* filiformis, rigidulus, 6^{mm} longus, e corolla nondum aperta jam exsertus.

Hab. in insula Art, ubi floret in augusto (Montrouzier, herb. lugdun. n° 27 | herb. monspel. n° 248!).

Chrestienia MONTROUZIER mss.

Dans l'herbier de Lyon (n° 142), une étiquette de Montrouzier (sans diagnose) est ainsi libellée :

« *Chrestienia* (M.) *elegans* (MIHI) *Jasmineae*. — Art. — Floret in mart. »

Cette étiquette accompagne un petit échantillon dont l'aspect et même les caractères analytiques les plus apparents expliquent fort bien que Montrouzier ait pu la ranger parmi les *Jasminées*. C'est pourtant une *Acanthacée* du genre *Eranthe*-

num, abondamment représentée dans les collections néo-calédoniennes du Muséum de Paris.

La plupart de ces échantillons ne sont pas nommés : l'un d'eux porte l'étiquette suivante : « *Eranthemum!* (ex Baill.) — « *Christiania montana* MONTROUZ. N^o Calédonie, collines de « la presqu'île Ducos, janvier 1873.) — Vu par l'auteur. — « M. Chuland 1876. » Nous voici donc en présence d'une synonymie spécifique émanée de Montrouzier lui-même, dans la communication faite par lui au collecteur, M. Chuland, en plus de la transcription vicieuse, faite par ce dernier du nom générique *Chrestienia*, (dédié par l'auteur à son ancien maître le D^r Chrestien de Montpellier).

Un autre échantillon (Deplanche, 1861, n^o 353) est étiqueté de la main de Baillon « *Eranthemum* (sect. *Micreranthemum* ВТН.) » Un troisième, récolté par Pancher, (herb. Hennecart), est nommé par ce dernier « *Eranthemum pratense* ». Enfin un dernier est étiqueté par Pancher « *Eranthemum variabile* R. BR., fleurs blanches en mars. »

Parmi les échantillons anonymes, provenant de collecteurs connus, je citerai comme identiques ceux de Vieillard (n^o 1044, Port de France) et de Balansa (n^{os} 537 et 1303, Nouméa).

Cette plante doit être rapportée, comme l'a écrit Pancher, à l'***Eranthemum variabile*** ROB. BROWN, dont j'ai vu un certain nombre d'échantillons australiens dans l'herbier général du Muséum de Paris.

Montravelia MONTROUZIER mss.

L'herbier de Lyon (n^o 191) contient un échantillon, en assez mauvais état, étiqueté par Montrouzier « *Montravelia* (mihi) *speciosa* (mihi), Art. » C'est un sommet de rameau portant quelques feuilles et se terminant par une inflorescence n'ayant que des boutons peu avancés. J'en ai rapproché un autre échantillon sans étiquette, pourvu de feuilles très analogues et dont l'inflorescence terminale comprend un certain nombre de fleurs bien développées. L'examen de ces deux échantillons, qui paraissent appartenir à une même espèce, m'a fait voir qu'ils provenaient d'une Bignoniacée à feuilles entières verticillées

par trois; ce dernier caractère a fixé aussitôt mon attention sur le genre *Diplanthera*, dans lequel j'ai reconnu que cette plante doit évidemment être rangée.

* * *

Ce genre *Diplanthera* BANKS et SOLAND., publié par Robert Brown, a été fondé sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, *D. tetraphylla*, et classé provisoirement (les fruits en étant alors inconnus) au voisinage des Solanées et Scrofulariées.

Plus tard, Vieillard (*Bull. Soc., linn. de Norm.*, VII, 1861-1862, p. 96) institua un genre *Deplanchea*, fondé sur une espèce de la Nouvelle-Calédonie, *D. speciosa*, portant le n° 1036 de son herbier, et, tout en lui reconnaissant de grandes affinités avec les Bignoniacées, le plaça à la suite des Verbénacées.

Peu de temps après, M. Ed. Bureau compléta, en la rectifiant un peu, la diagnose de ce genre *Deplanchea* en le rangeant dans les Bignoniacées, et précisa également la description de *Deplanchea speciosa* VIEILL.

D'autre part, Ferd. von Mueller (*Fragm. Phytogr. Austr.* IV, 1863-1864, p. 147) créait un genre *Bulweria*, pour une espèce australienne, *B. nobilissima*, rapportée d'abord par lui, en herbier, au genre *Tecomella* SEEM., sous le nom spécifique de *T. Bulweri*. Il classait ce genre dans les Bignoniacées.

Bientôt après, Seemann (*Journ. of Bot.*, III, 1865, 93) remarque que *Bulweria* F. M. ne paraît pas différent de *Deplanchea* VIEILL.; F. von Mueller, acceptant cette opinion (*Fragm. Phytogr. Austr.*, V, 1865-1866, p. 72 et 214), donne à son *Bulweria nobilissima* le nom spécifique de *Deplanchea Bulwerii*, accompagné d'une diagnose distinguant nettement cette espèce de *Deplanchea speciosa* VIEILL. Mais, sans s'expliquer clairement à ce sujet, il la range dans les Verbénacées.

Un peu plus tard, il publie une Note sur le genre *Diplanthera* (*Journ. of Bot.*, V, 1867, 212), où il reconnaît que *Deplanchea*, si son fruit n'en diffère pas, doit rentrer dans ce genre, qui appartient aux Bignoniacées, et que l'espèce néo-calédonienne devra prendre le nom de *Diplanthera Deplanchei*.

Enfin Bentham (*Flor. Austral.*, IV, 1869, 540), étudiant à nouveau le *Diplanthera tetraphylla* R. BR., dont il complète la description en le rangeant dans les Bignoniacées, reconnaît

que *Bulweria nobilissima* F. M. (*Tecomella Bulweri* F. M. — *Deplanchea Bulwerii* F. M.) lui est identique et que les trois noms de Ferd. von Mueller doivent céder la place à celui de Banks et Solander publié par Robert Brown. Mais il hésite un peu à admettre l'opinion de Seemann, et à faire rentrer le *Deplanchea* de Vieillard dans le genre *Diplanthera*. Je discuterai plus loin les motifs de son hésitation.

Quoi qu'il en soit, maintenant il semble qu'on soit d'accord pour réunir *Deplanchea* à *Diplanthera*. C'est tout au moins l'avis de Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, II, 1048) et de Baillon (*Hist. des plant.*, X, 1891, 44).

* * *

Les collections du Muséum de Paris renferment un assez grand nombre d'échantillons rapportés à ce genre et comprenant quelques espèces nouvelles; les unes sont nommées, mais inédites; les autres n'ont pas encore été nommées. Parmi les premières, il y a un *Diplanthera sessilifolia* VIEILLARD, ex Pancher mss., espèce très bien caractérisée (Deplanche n° 480!; Balansa n° 3298!), et un *D. montana*, également attribué à Vieillard, et rapporté au n° 3025 de son herbier.

J'y ai trouvé en outre deux échantillons, étiquetés de la main même de Ferd. von Mueller « *Bulweria nobilissima* — « *Deplanchea Bulwerii* », et des spécimens de *Deplanchea speciosa*, qui ne paraissent pas être les types primitivement étudiés par Vieillard et par M. Ed. Bureau.

Or l'étude de ces divers échantillons m'a permis de répondre nettement aux hésitations de Bentham, qui reposaient sur les deux points suivants: M. Ed. Bureau avait signalé dans la fleur de *Deplanchea speciosa* VIEILL. un staminode postérieur, et, dans chacune des deux loges de l'ovaire, deux placentas distants l'un de l'autre, laissant nu entre eux le milieu de la cloison; tandis que Bentham, dans le *Diplanthera tetraphylla* R. BR. (*Bulweria nobilissima* F. M.), ne trouvait pas de staminode et voyait rapprochés l'un de l'autre les deux placentas de chaque loge.

De mes nombreuses observations sur tous les échantillons du Muséum nommés ou non, il résulte que les fleurs de ces plantes peuvent exceptionnellement posséder un staminode, mais en

sont généralement dépourvues. J'en ai vu un dans une fleur sur cinq de *D. montana* VIEILL., un également sur cinq fleurs de *D. sessilifolia* VIEILL., dont deux présentaient d'autres anomalies ; je n'en ai pas vu ailleurs.

D'autre part, dans *Bulweria nobilissima* F. M., dont les spécimens sont peu fleuris, je n'ai étudié que deux ovaires : l'un d'eux, évidemment anormal, avait 3 loges ; l'autre possédait seulement les deux loges habituelles. Dans chaque loge de ces deux ovaires, j'ai vu deux placentas très écartés l'un de l'autre, comme M. Ed. Bureau les a décrits, et comme je les ai vus dans les ovaires de toutes les autres espèces examinées de *Diplanthera* ou *Deplanchea*. Benthams, s'il n'avait pas mal vu, avait donc au moins vu un ovaire anormal.

L'identité des deux genres est donc maintenant bien établie, puisque j'ai pu écarter les deux seules objections qui avaient pu être élevées contre elle, en montrant qu'elles reposaient seulement sur des observations de cas exceptionnels.

*
* *

Quant au *Montravelia speciosa* de Montrouzier, c'est assurément un *Diplanthera* (*Deplanchea*) ; mais je ne crois pouvoir le rapporter à aucune des espèces nommées ; il diffère de *Deplanchea speciosa* VIEILL. et surtout de certains prétendus *Diplanthera Deplanchei* F. MUELLER (ex Pancher) par ses fleurs plus petites, qui le rapprochent de *D. montana* VIEILL. et d'un échantillon anonyme de Balansa (n° 3299), dont il paraît différer notablement par ses feuilles.

Je n'en dirai pas davantage ; sachant que M. Ed. Bureau prépare la revision de ce genre, je lui laisse le soin de préciser la place exacte de tous les échantillons et celle que devra occuper auprès d'eux le *Montravelia speciosa* de Montrouzier.

INDEX GENERUM ET SPECIERUM

Acronychia FORST.....	9	emarginata AUCT. PLUR.....	18
laevis FORST.....	9	multiflora AUCT. PLUR.....	18
Agatea A. GRAY.....	80	Castanospermum A. CUNN.....	15
violaris A. GRAY.....	80	australe A. CUNN.....	15, 16
Agathaea CASS.....	80	Charpentia LENORM. sphalm.	
Agation BRONGN.....	80-81	mss.....	59
Pancheri BRONGN.....	80-81	bracteolata LENORM. mss. pro	
Vieillardii BRONGN.....	80	seq.....	59-60
violare (A. GRAY) BRONGN....	80	Charpentiera VIEILL.....	59-60
Akania HOOK. F.....	78	bracteata VIEILL.....	59-60
Alsodeia THOU.....	81	Chiratia M.	77, 79
Bourdaisii PANCH. mss.....	81	Ieucantha M.	79
Amasonia L.....	68	Chrestienia M. mss....	88-89
Angophora L.....	29, 31, 35, 41	elegans M. mss.....	88
Apiocarpus M. (<i>Apiocarpus</i>		Christiania (M?) CHULAND mss.	
B. et H.).....	77, 78	pro praeced.....	89
Moguini M. (<i>Moquini</i> G.B.)	78	montana (M?) CHULAND mss.	
Atalantia CORR.....	11, 14	pro praeced.....	89
Aurantium VIEILL. mss..	11, 14	Chrystolia M. mss.....	82
Baeckea L.....	29, 31, 33, 35	violacea M. mss.....	82
nelitroides SEEM.....	29, 33	Citrus L.....	10-14
Balardia CAMB.....	35	Aurantium L.....	10, 11
Ballardia M. ... 30, 35-39, 41		australasica F. MUELL....	11-14
elegans M.	35-39	australis PLANCHON.....	12-13
Bellevalia M. mss (non LAP.		buxifolia HORT.....	13
nec DEL.).....	80	fragrans SALISB.....	14
artensis M. mss.....	80-81	<i>owanthera</i> G. B.....	14
serrulata M. mss.....	81	Cloezia BR. et GR. 29-34, 36, 37, 43	
undulata M. mss.....	80-81	canescens BR. et GR..	32, 33, 34
Bikkia REINW.....	48-49	Deplanchei BR. et GR....	33, 34
Bikkioipsis BR. et GR.....	49	floribunda BR. et GR. 29, 32, 33, 34	
Borya M. mss (non LABILL.		ligustrina BR. et GR... 32, 33, 34	
nec WILLD.).....	68-72	Coelospermum BL.....	79
Latreillei M. mss.....	68-72	Coffea L.....	59, 60
Bouzetia M.	77, 78	triflora FORSTER.....	59, 60
maritima M.	78	Convolvulus TOURN.....	61
Bulweria F. MUELL.....	90	Coronanthera VIEILL.....	61
nobilissima F. MUELL. 90, 91, 92		Crossostyles B. et H. sphalm.	
Callistemon R. BR.....	29, 31, 35	pro seq.....	24-25
Calpidia THOU.....	76	Crossostylis FORST.....	23-28
Cassia TOURN.....	18	biflora FORST.....	26, 27, 28
artensis (M.) G. B.	19	grandiflora BR. et GR..	26, 27, 28

multiflora BR. et GR.....	25	rubra (PANCHER) BR. et GR...	44
Delpechia M.	51-52, 79	speciosa BR. et GR.....	44, 46
artensis M.	52	Vieillardii BR. et GR.....	44-46
floribunda M.	51	Glycine L.....	82
Deplanchea VIEILL.....	90-92	tabacina (LAB.) BENTH.....	82
Bulwerii F. MUELL.....	90, 91	Grisia BRONGN.....	48-50
speciosa VIEILL.....	90, 91, 92	carnea BR. et GR.....	49-50
Diplanthera R. BR.....	90-92	retusiflora BRONGN.....	49-50
Deplanchei F. MUELL....	90, 92	Haplopetalum A. GRAY.....	26
montana VIEILL. mss....	91, 92	Heteromera M. mss. (non	
sessilifolia VIEILL. mss...	91, 92	POMEL).....	84, 85, 88
tetraphylla R. BR.....	90, 91	rotundifolium M. mss.	88
Douarrea M.	52-55, 79	Hibbertia ANDR.....	2-6
alba M.	55	lucens BR. et GR.....	5
speciosa M.	53	salicifolia TURCZ.....	3, 5
Draparnaldia BORY.....	41	tomentosa R. BR.....	5
Draparnaudia M.	41-47	<i>Vanieriei G. B.</i>	5, 6
multiflora M.	41-47	Huonia M. mss.....	9-10
Duboisia R. BR.....	61	elliptica M. mss.....	9-10
myoporoides R. BR.....	61	Huonia M.	9
Dugezia M.	77, 78	laevis M.	9
artensis M.	78	Ionidium VENT.....	81
Dugezia M. mss.....	82	austrocaledonicum VIEILL....	81
glandulosa M. mss....	82-83	Bourdaisii BRONGN. mss....	81
Entrecasteauxia M. 61, 82		ilicifolium VIEILL.....	81
elliptica M.	61	Ipomaea L.....	61
Entrecasteauxia M. mss.	61	Ixora L.....	58-60
australis M. mss.....	61	<i>collina (M) G. B.</i>	60
Eranthemum L.....	88 89	Kennedya VENT.....	82
pratense PANCHER mss.....	89	tabacina LABILL.....	82
variabile R. BR.....	89	Kermadecia BR. et GR.....	40
Eremaea LINDL.....	30	Leptospermum FORST... 29, 31, 35	
Eucalyptus L'HÉR.....	29, 31, 35	collinum FORST.....	37
Evodia FORSTER.....	78	Leptostylis BENTH.....	85-88
Fabricia GAERTN.....	29, 31, 35	filipes BENTH.....	85, 87
Figuiera M.	77, 79	longiflora BENTH.....	85, 86
fragrans M.	79	<i>micrantha G. B.</i> sp. nova.	86, 88
Forestiera POIR.....	69	Limonia L.....	10, 12
Frømya BR. et GR.....	44-46	australis A. CUNN.....	12
aurantiaca (PANCHER) BR. et GR.	44	lucida FORST.....	10, 12
austrocaledonica VIEILL. mss.	44	mallicolensis FORST.....	12
ciliata BR. et GR.....	44	Lumnitzera WILLD.....	78-79
Deplanchei BR. et GR....	44-46	racemosa WILLD.....	78
elegans BR. et GR.....	44-46	Lysimachia L.....	83
flava (PANCHER) BR. et GR.	44-46	acroadenia MAXIM.....	83
myrtifolia BR. et GR....	44, 46	consobrina HANCE.....	83
Pancheri BR. et GR.....	44	decurrens FORST.....	83
pubescens BR. et GR.....	44-46	javanica BLUME.....	83

Leschenaultii D. C.....	83	Oxera LABILL.....	68-73
multiflora WALL.....	83	cordifolia VIEILL.....	72
sinica Miq.....	83	glandulosa VIEILL.....	72
Mac-Leayia M.	46-20	heteromera BRONGN. mss....	73
artensis M. mss.....	19-20	Moorei VIEILL. mss.....	73
multiflora M.	17-20	Muelleri BRONGN. mss.....	73
Maoutia M. (non WEDD.)	68-72	<i>neriifolia (M.) G. B.</i>	72
neriifolia M.	68-72	oblongifolia VIEILL.....	70-73
Mapouria AUBL., J. MUELL..	51-54	orchidioides PANCHER mss....	73
<i>artensis (M.) G. B.</i>	52	ovata VIEILL.....	72
<i>Balansae</i> (H. BN.) G. B. ...	54	pulchella LABILL.....	71
<i>Deplanchei</i> (H. BN.) G. B. ...	55	robusta VIEILL.....	72
<i>Douarrei G. B.</i>	55	Pancheria BR. et GR.....	58
<i>floribunda (M.) G. B.</i>	51	Panchezia M.	58-60
<i>semperflorens</i> (PANCH.) G. B.	54	collina M.	58-60
<i>speciosa (M.) G. B.</i>	53	Pavetta L.....	59-60
Metrosideros BANKS 29, 31, 35-41,	42, 43, 46	triflora (FORST.) D. C.....	60
collina A. GRAY.....	37	Petitia JACQ.....	62
<i>elegans (M.) G. B.</i>	39	Pisonia PLUM.....	74, 75, 76, 77
laurifolia BR. et GR.....	37-41	aculeata L.....	76
— var. minor BR. GR.	38-41	grandis R. BR.....	74, 75, 77
villosa SM.....	37	Pittosporum BANKS.....	7
Montravella M. mss... 89-92		capitatum BR. et GR.....	9
speciosa M. mss..... 89, 92		<i>coccineum (M.) G. B.</i>	7-8
Moorea (M.) PANCH. mss. proseq	33	undulatum VENT.....	9
Moorea M. 29-34, 36, 37		Vieillardi BR. et GR.....	9
artensis M. ... 29-34, 37, 41		Pogonanthus M.	55-58
Morinda VAILL..... 55-57		Candollei M.	55-58
Billardieri H. BN.....	56	Pokornya M.	77, 78-79
bucidaefolia A. GRAY.....	57	Ettingshauseni M. ..	78-79
<i>Candollei (M.) G. B.</i>	57	Premna L.....	62
choriophylla H. BN.....	56	Psychotria L.....	53, 54
Forsteri SEEM.....	57	avenis PANCHER mss.....	53
jasminoides A. CUNN.....	56	angustifolia PANCHER mss....	53
Kanalensis H. BN. mss.....	56	semperflorens PANCHER mss..	54
lucidaefolia sphalm. mss....	57	Quinsonia M.	7-8
myrtifolia A. GRAY.....	56	coccinea M.	7-8
phylliraeoides LABILL.....	56	Randia L.....	48
umbellata L.....	56	Rapinta M. (non LOUR.).	62-67
Vieillardi H. BN.....	56	collina M.	62-67
villosa VIEILL. mss.....	56	triphylla M. mss....	65, 67
Mouriria AUBL..... 41, 42		Salisia LINDL.....	43
Murraya L..... 12		aurantiaca PANCHER.....	46
exotica L..... 12		flava PANCHER.....	46
Olostyla D. C..... 79		rubra PANCHER.....	46
Oxanthera M. 40-44		rugosa PANCHER.....	46
fragens M. 40-44		Samolus TOURN.....	83
		littoralis R. BR.....	83

repens (FORSTER) PERS.....	83	lanceolatum ED. BUR. mss....	4
Scoparia L.....	82, 83	patulum ED. BUR. mss.....	4
Senecia COMM.....	7	Viellardi BR. et GR.....	4, 5
Serresia M.	77	Uragoga L.....	51
asarifolia M.	77	Balansae H. BN.....	54
Sheffieldia FORST.....	83	Deplanchei H. BN. mss.....	55
incana LABILL.....	83	jasminiflora H. BN.....	51
repens FORSTER.....	83	noumeensis H. BN. mss.....	54
Sonneratia L. F.....	79	Straussiae H. BN.....	53-54
alba SM. (NON GRIFF).....	79	Vaniera STEUD. sphalm. pro seq.	3
Spargularia PERS.....	35	Vanieria LOUR.....	3
Sphenoclea GAERTN.....	63	Vanieria M.	1-6
Spermolepis BR. et GR.....	43	tomentosa M.	1-6
Tecomella SEEM.....	90	Viellardia BR. et GR.....	74-77
Bulweri F. MUELL.....	90, 91	austrocaledonica BR. et GR.	74, 77
Thiolliera (M.) B. et H. sphalm.		Viellardia M.	15-16
pro seq.....	48	grandiflora M.	15-16
Thiolliera M.	47-50	Vitex L.....	62-68
artensis M.	47-50	<i>collina</i> (M) G. B.....	66, 67
Timeroya (M.) B. et H.		<i>cuneata</i> SCHUM.....	63
rectius pro seq.....	74-77	<i>littoralis</i> A. CUNN.....	63, 64
Timeroya M.	73-77	<i>littoralis</i> DECAISNE.....	63
artensis M.	73-77	<i>pyramidata</i> ROB.....	63
Tomostyles (M.) B. et H.		<i>Rapini</i> G. B.....	66-67
sphalm. pro seq.....	24-25	<i>rotundifolia</i> L.....	66
Tomostylis M.	20-28	<i>trifolia</i> L.....	66
multiflora M.	20-28	<i>triphylla</i> ROYLE.....	66
Trisema Hook. F.....	2-5	Xanthostemon F. MUELL....	42-47
coriaceum Hook. F.....	2-3	<i>multiflorum</i> (M.) G. B....	46
— var. Pancheri BR.		Ximania L.....	9
et GR.....	4-5	<i>elliptica</i> FORST.....	9
emarginatum ED. BUR. mss....	4		